

Colloque



La C.M.F. et la décentralisation

Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

Interview

Les cuivres... à l'heure des Brass Bands

avec Jean-Paul Leroy, directeur du Brass Band
du Conservatoire d'Orléans



Editions Robert Martin

DÉPARTEMENT INSTRUMENTS

Le distributeur français
qui s'investit dans plus de disponibilité
et d'engagement auprès de sa clientèle

- Un catalogue illustré en couleurs vous proposant les plus grandes marques actuellement sur le marché : Bergerault, Besson, Buffet-Crampon, Capelle, Couesnon, Courtois, Leblanc, Noblet, Ludwig, Paxman, Premier, Selmer, Sonor, Tama, Yamaha, Yanagisawa...
- Garantie étendue à 2 ans.
- Des devis sur simple demande.
- Un atelier de réparations, spécialisé dans les instruments à vent, qui est apprécié par de nombreux artistes professionnels.
- "LE CERCLE DES ARTISTES ASSOCIÉS" qui mettent leur professionnalisme à votre service en testant pour vous la fiabilité de chaque instrument vendu.
- Des promotions d'instruments de haute qualité et de grandes marques.
- Dépositaire exclusif pour la France des embouchures SLOKAR (trompette, cornet, bugle, alto, trombone, baryton, euphonium, trombone-basse, tuba).



*Demandez
nos catalogues!*

*Questionnez
nous!*

*Faites appel
à nos services!*



Editions Robert Martin
106, Grande-Rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LES-MACON
Tél. 85 34 46 81 - Fax 85 29 96 16

Sommaire

Éditorial	1
Infos CMF	
Réflexions sur le premier rassemblement d'orchestres à plectres de Longjumeau..	2
93 ^e Congrès de la CMF à Déols	3
Compte rendu du Concours d'Excellence ...	4
Vocal	7
Réflexions sur le chant, par Jean-Louis Weber	
Colloque	8
La CMF et la décentralisation	
Interview	18
Les cuivres à l'heure du Brass Band : rencontre avec Jean-Paul Leroy et le Brass Band d'Orléans	
Nouveauté	23
A propos de la ligature	
Échos / Musique	25
Histoire	28
L'œuvre pour harmonie de Neukomm, par Frédéric Robert	
Initiative	30
Un stage sur l'orchestre d'harmonie dans l'Éducation nationale, par Michel Chebrou	
Hommage	31
Jean Brouquières, un ami nous a quittés	
Répertoire	
In Memoriam Stravinsky, de Désiré Dondeyne	32
Ikuru Yorokobi, de Roger Boutry	33
Disques	34
Les CD de Jean Malraye	
Manifestations CMF	41
Petites annonces	44
Régions infos	I-XII

En couverture : Le Brass Band du Conservatoire d'Orléans en juillet 1993 pour un concert-promenade dans le parc Pasteur. (Photo M. Templier - Ville d'Orléans)

EDITORIAL

Chacun, à la CMF, aura été sensible au message d'encouragement de M. Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie, que nous avons publié dans le dernier numéro du Journal.

Après le colloque particulièrement constructif du 17 décembre dernier, nous devons à présent concrétiser les perspectives prometteuses qui y ont été tracées, que ce soit sur le plan de la formation, et notamment celle des cadres, du renouvellement des répertoires, ou de la dimension socio-culturelle de notre mouvement.

Cette année verra l'organisation de plusieurs concours de musique. Je voudrais en citer deux, qui me paraissent innover. Celui de Mulhouse, du 21 au 23 mai, sera consacré aux fanfares et batteries-fanfares, et placé, pour la première, sous la double égide de la Confédération Musicale de France et de l'Union des fanfares de France. Je crois pouvoir dire que l'organisation et l'accueil de nos amis alsaciens ne décevront personne.



par
Maurice ADAM

Le Concours d'Amiens, le 3 juillet, proposera quant à lui une rencontre d'orchestres d'harmonie et de batteries-fanfares classés en Division d'Honneur, pour une compétition passionnante et du plus haut niveau. Là aussi, la Confédération Musicale de France a apporté son partenariat à la Fédération musicale de la Somme et à la Fédération régionale de Picardie, qui ont réalisé ce projet. Cette journée verra également la naissance de la Fondation Charles Jay. Et, la société qui aura obtenu le meilleur résultat au concours se verra remettre le Trophée Charles Jay. Une belle occasion de rendre hommage à ce grand musicien et pédagogue, qui fut aussi un grand vice-président de la Confédération Musicale de France.

Enfin, la CMF accueillera, du 12 au 16 octobre, le congrès de la Confédération internationale des Sociétés musicales, qui regroupe des fédérations de pratique musicale amateur dans toute l'Europe. Ce sera l'occasion d'une rencontre fructueuse pour l'avenir international de nos pratiques.

Journal de la
Confédération
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion

BP 252 - 75464 Paris Cedex 10
103, bd de Magenta - 75010 Paris
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06



Gérant : M. Adam
Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice Adam
Secrétariat de rédaction : Christine Bergna, Laurence Solnais
Abonnement : Christinne Oliva Gil
Abonnement 1 an : France : 150 F. Étranger : 200 F. - Prix au n° : 30 F.
N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.B. Paris 381279637 -
SIRET n° 38127963700015 - APE n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord,
115, bd Magenta, 75010 Paris. N° de compte : 01210143875

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 16709



Lors du congrès CISM à Interlaken en octobre dernier, Maurice Adam s'est entretenu avec le Président Walter Wächter à propos du prochain congrès accueilli par la C.M.F. du 12 au 16 octobre 1994 à Paris

En bref

■ Jack Hurier, premier vice-président délégué de la C.M.F., a représenté notre association au congrès de l'Union Grand-Duc Adolphe, fédération nationale du Grand-Duché de Luxembourg, le 29 janvier dernier. Le dimanche 30, il participait à une réunion préparatoire à l'élaboration d'un règlement international des concours de musique, en compagnie de plusieurs représentants de fédérations musicales nationales européennes.

■ Nous avons appris la nomination de Camille Roy au poste de directeur de l'école nationale de musique de Villeurbanne. Nous tenons à remercier Camille Roy qui a été notre interlocuteur à la Direction de la Musique et de la Danse pendant plus de dix ans et lui souhaitons un plein succès dans ses nouvelles fonctions.

■ Le salon Musicora change de lieu cette année, et quitte le Grand Palais fermé pour travaux, pour le Parc des expositions de la Porte de Versailles. La C.M.F. y sera présente avec douze autres associations, sur le stand de la Coordination des Associations musicales.

Rectificatif

■ Contrairement à ce que je vous ai indiqué dans mon article «Les Jardins de Valencia» paru dans le n° 448, *Or et Lumière* de Ida Gotkovsky n'a pas été créée lors du concert donné par l'Orchestre d'Harmonie de la Ville du Havre à l'occasion de la VI^{ème} Conférence de la Wasbe ainsi qu'il avait été annoncé dans le programme, mais à Nantes le dimanche 1^{er} mars 1992 par l'Orchestre des stagiaires et l'Orchestre d'Harmonie du «Royal Northern College of Music» de Manchester.

Je remercie Pierre Delamarre, directeur artistique du Stage des Chefs et Musiciens d'Orchestre d'Harmonie 1994 organisé par l'ADDM Loire-At-

lantique, d'avoir bien voulu nous signaler cette malencontreuse erreur et vous prie de m'en excuser.

Paul-Louis Martin

■ **Examens et concours 1994**
Les modifications parues dans le Journal n° 449 ne concernent que le détail des titres des oeuvres cités (titre, auteur, éditeur) et n'annulent en rien les autres titres de la liste.

Piano : les oeuvres : Menuet de la Sonate n°11 en Sib op. 22 de Beethoven, et Tarentelle de Musique d'Enfants op. 65 de Prokofiev (les 2 oeuvres chez Boosey) sont bien imposées en élémentaire 1 en B. et non en IM2

Réflexions sur le premier rassemblement d'orchestres à plectres de Longjumeau

Ayant participé avec l'ensemble Instrumental à Plectres de Longjumeau au 1^{er} Rassemblement d'orchestres à plectres à Remiremont, je dois adresser un «grand bravo» au Club des Mandolines de Remiremont et à son Président-directeur Gilbert Zaug pour l'heureuse initiative d'avoir organisé un «rassemblement des orchestres à plectres français», ce qui a permis à une quinzaine d'orchestres de se produire dans des programmes diversifiés et aux musiciens et directeurs de mieux se connaître, se découvrir, d'échanger des idées et des titres d'oeuvres, des adresses, etc.

Ce fut une organisation parfaite, avec un minutage précis des programmes, ou l'ensemble des musiciens et sympathisants du Club des Mandolines était constamment en action pour les différentes mises en place des orchestres.

J'attribuerais une «mention spéciale» à la présentatrice Mme Pascale Parmentier qui s'est acquittée de cette tâche ingrate avec aisance et courtoisie. Les deux journées de cette manifestation musicale, très intéressantes pour les participants, ont fait cependant ressortir certaines lacunes sur le «plan technique», qui deviennent préjudiciables à une bonne exécution et interprétation.

Au moment où des démarches sont entreprises pour une reconnaissance de la mandoline, au même titre que les autres instruments, il apparaît nécessaire de se pencher avec rigueur sur l'enseignement de l'instrument. A l'instar du violon, il existe des règles techniques qui doivent être respectées.

A ma connaissance, certains orchestres n'ont pas hésité à faire appel à des spécialistes d'instruments à plectres, afin de prendre conseil, et améliorer leur technique. Les résultats ont été favorables et positifs pour l'ensemble des musiciens qui ont participé à un «stage technique». Il serait souhaitable, pour le bien de la «mandoline», que les directeurs d'orchestres à plectres n'hésitent pas à s'adresser à ces techniciens de l'instrument, qui se feront un plaisir d'apporter leur connaissance, afin que les orchestres puissent posséder une «technique instrumentale» la meilleure possible.

Si je me suis permis de proposer ces quelques lignes à mes collègues-directeurs c'est pour qu'ils ne se trouvent pas en difficultés sur le «plan technique», lors des manifestations musicales (concerts, concours) auxquelles leur orchestre pourrait participer.

Sylvain Dagosto

A signaler

■ La Fédération italienne des mandolines organise son troisième Concours international de Composition pour orchestre à plectre. Les candidats intéressés doivent envoyer leurs oeuvres avant le 30 avril 1994 à l'adresse suivante : Federazione Mandolinistica Italiana, Concorso di Composizione per Orchestra a plectre, Via delle Battaglie 61/1, 25122 Brescia. Renseignements : Secretariat . Télécopie : 030/3771752



Rendez-vous à DEOLS du 20 au 24 Avril 1994

C'est, au coeur de la France, la ville de Déols qui accueillera le congrès de la Confédération Musicale de France, du 20 au 24 avril prochain.

Petite cité, située aux portes de Châteauroux, Déols vous a été présentée dans le dernier numéro du Journal (p.7).

Voici le programme de ces journées, qui s'achèvera avec la visite d'un lieu culturel et musical magique : le Nohant de George Sand et Frédéric Chopin.

**La porte de l'Horloge (XV^{ème} siècle),
à l'autre extrémité du bourg,
témoin des fortifications imposantes**



Mercredi 20 Avril

14 Heures	Accueil des congressistes
19 Heures 30	Inauguration de l'exposition (Editeurs, facteurs instrumentaux, documentation pédagogique, etc.)
20 heures	Repas

Jeudi 21 avril

8 à 9 Heures	Accueil des congressistes Ouverture du Congrès par M. Blondeau, Député Maire de Déols Mots de bienvenue de : M. Hurier, Président Régional M. Borgeais, Président Départemental M.Adam, Président C.M.F.
	Exposé des responsables techniques régionaux
12 Heures	Repas
14 Heures 30	Ateliers
18 Heures 45	Repas
20 Heures 30	Concert : Fanfare des Sapeurs Pompiers de Déols Musique Municipale de Châteauroux

Vendredi 22 avril

9 Heures	Congrès statutaire : Rapport moral Rapport financier Rapport culturel
12 Heures	Repas
14 Heures 30	Visite de Valencay (Château, Musée automobile, Théâtre)
18 Heures 45	Repas
20 Heures 30	Soirée concert

Samedi 23 avril

9 Heures	Elections. Rapports des ateliers Débat sur les activités culturelles
12 Heures	Repas
14 Heures 30	Suite du débat Fin du congrès
19 Heures	Concert de la SAMP de Bourges
20 Heures 15	Cérémonie de clôture
21 Heures	Repas de gala : Animation Big Band de la SAMP de Bourges

Dimanche 24 avril

9 Heures	Départ pour Nohant
9 Heures 30	Visite de la Maison George Sand Animation par le Groupe folklorique : "Les Gas du Berry et Aultres lieux"
13 Heures	Repas



CONCOURS D'EXCELLENCE 1994

Le Concours d'Excellence de la C.M.F. s'est déroulé le dimanche 6 février, au Conservatoire Municipal du Xème arrondissement, accueilli par son directeur, André Guilbert, directeur-adjoint de la Musique de la Garde Républicaine.

Cette année, pour la première fois, les candidats pouvaient se présenter aux seules épreuves instrumentales. Autre nouveauté, le Premier Prix est devenu Certificat, voire Certificat à l'unanimité pour les élèves les plus brillants.

Après le concours, la lecture du palmarès et la remise des diplômes ont été précédés d'un petit concert offert par les lauréats. Auparavant, le premier vice-président délégué, Jack Hurier, représentant le président Maurice Adam, avait félicité et remercié les candidats présents

Quelques chiffres

- 50 candidats, issus de :
- 16 fédérations régionales
- 4 Prix d'Excellence
- 7 Certificats de Formation Musicale
- 1 Certificat de Flûte à l'unanimité
- 8 Certificats d'instrument.



Les Lauréats

- Sébastien Lecornu (tambour)
- Patricia Mann (flûte)
- Edmond Lobner (trompette)
- Linda Niquet (clairon)

Les jurys

Formation musicale : Nathalie Bouré, Robert Combaz, Georges Galinier, Joseph Muller, Gérard Scheid.

Piano : André Guilbert, Serge Lancen

Flûte - Hautbois : Gilles Gramaize, André Guilbert, Claude Maison-neuve

Clarinette : Désiré Dondeyne, Maurice Faillenot, Jacques Lancelot

Saxophone : Daniel Gremelle, Henri-René Pollin, Marc Sieffert

Cor : Daniel Bourgue

Trompette - Cornet : André Bellis, Daniel Chopinez, Pierre Pollin

Trombone : Michel Becquet, Jérôme Naulais

Accordéon : Jean-Pierre Aigeldinger, Désiré Dondeyne

Batteries-fanfars : Christian Bellaigues, Guy Coutanson, André Julian, Astride Jund, Olivier Ser-gent, Fabrice Tissier.

Les accompagnateurs : Martial Besombes, Véronique Castelain, Eric Desgardins, Camille Merlin, Franz Michel, Sonia Michel.



PALMARES

Prix d'excellence

Certificat de Formation Musicale et Certificat d'Instrument

Véronique HUET La Fraternelle de Mareau aux Prés (45)	Clarinette
Sébastien LECORNU Ecole de Musique de Cabourg (14)	Tambour
Raphaël RENARD Batterie-Fanfare de Laon (02)	Clairon
Benoît ROBICHON La Fraternelle de Mareau aux Prés (45)	Tambour

Formation Musicale seule

Benoît DANTIN La Lyre St Marcellinoise (38)	Certificat
Mathieu CHASTAGNOL Ecole de Musique de Senonches (28)	Certificat
Florence CABARET Ecole de Musique de Meung sur Loire (45)	Certificat
Anne CHASTAGNOL Ecole de Musique de Senonches (28)	Certificat
Sophie LAFON Harmonie St Michel de Gujan-Mestras (33)	2ème Prix
Isabelle SER Ecole Municipale de Musique du Tréport (76)	2ème Prix

Flûte

Patricia MANN Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace (68)	Certificat à l'unanimité
Ghyslain REGARD-JACOBES Harmonie de St Laurent en Grandvaux (39)	Certificat de flûte
Mathilde AUGER Les Vrais Amis de Levroux (36)	Certificat de Flûte 2ème Prix de Formation Musicale
Isabelle PITOSET Harmonie Municipale de Chaumont (52)	3ème Prix de Flûte 2ème Prix de Formation Musicale

Hautbois

Vincent WIMART Ecole Municipale de Musique de Doullens (80)	2ème Prix de Hautbois
---	-----------------------

Clarinette

Cecilia MAHIEU Harmonie Municipale de Lambres les Douai (59)	Certificat de Clarinette
--	--------------------------

Frédérique BIZET
S.A.M.P. de Bourges (18) 2ème Prix de Clarinette

Céline DEWITTE
Ecole Municipale
de Musique de Doullens (80) 3ème Prix de Clarinette

Saxophone

Christophe MORIZOT
Association Musicale
de St Apollinaire (21) 2ème Prix de Saxophone

Laurent GARCIA 3ème Prix de Saxophone

Cor

Reynald PARENT 3ème Prix de Cor
Ecole Municipale
de Musique de Doullens (80)

Cornet

Jean-François DEWERDT 2ème Prix de Cornet
Harmonie Municipale
de Lambres les Douai (59)

Trompette

Edmond LOBNER 2ème Prix de Trompette
Orchestre des Jeunes
de Bischheim (67)

Clément SAUNIER 3ème Prix de Trompette
Harmonie de Surgères (17) 2ème Prix
de formation Musicale

Trombone

Jean-Marc BADAIRE 2ème Prix de Trombone
Espérance de Gidy (45)

Christophe MARILL 3ème Prix de Trombone
Harmonie St Michel
de Gujan-Mestras (33) Certificat
de Formation Musicale

Accordéon (Basses Composées)

Armelle LOMONNIER Certificat d'Accordéon
Ecole de Musique
de St Amand Montrond (18)

Nathalie BOUROT 3ème prix d'accordéon
La Bourgetine (93)

Batteries-fanfars

Formation Musicale seule

Sébastien CABARET Certificat
Ecole de Musique
de Meung sur Loire (45) de Formation Musicale

Nadège BRUN 3ème Prix
La Renaissance
De Bourg en Bresse (01) de Formation Musicale

PALMARES (suite)

Tambour

- Bertrand MONNERET Certificat de Tambour
Harmonie Musiques
Initiatives de St Laurent (39)
- Antonio CARVALHO 2ème Prix de Tambour
Harmonie de St Laurent
en Grandvaux (39)
- Hervé BERTRAND 3ème Prix de Tambour
Union Musicale de St Jean
sur Reyssouze (01) 3ème Prix
de Formation musicale

Clairon

- Linda NIQUET Certificat de Clairon
Ecole Municipale de
Musique de Doullens (80)
- Béatrice FEGER 2ème Prix de Clairon
L'Echo des Roches de
St Sorlin en Bugey (01) 3ème Prix
de Formation Musicale
- Mickaël FILLAY 3ème Prix de Clairon
Union Musicale
de Romorantin (41) 3ème Prix
de Formation Musicale
- Sébastien LAMBERET 3ème Prix de Clairon
La Renaissance de
Bourg en Bresse (01)
- Franck VALENTINO 3ème Prix de Clairon
La Renaissance de
Bourg en Bresse (01)

Clairon Basse

- Hervé DOXIN Certificat de Clairon Basse
Batterie-Fanfare
de Laon (02) 2ème Prix
de Formation Musicale
- Pascal MEZIERES 2ème Prix de Clairon Basse
Société Musicale de
Brienne le Château (10) 2ème Prix
de Formation Musicale

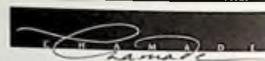
Cor en Mi bémol

- Jean-Jacques MIHOUB Certificat de Cor Mi bém
Batterie-Fanfare
de Chateauroux (36) 3ème Prix
de Formation Musicale
- Christophe DOXIN 2ème Prix de Cor Mi bémol
Batterie-Fanfare
de Laon (02) Certificat
de Formation Musicale

Trompette de Cavalerie

- Bruno REUILLON 3ème Prix
Union Musicale de
Romorantin (41) de Trompette de Cavalerie
2ème Prix de Formation Musicale

Disques CHAMADE
7 rue Paul Bert - 75011 PARIS
Tél : (1) 43 79 87 67 - Fax : (1) 43 79 87 99



SOLUS

Récital pour trompette seule

Œuvres de S. Friedman, R. Henderson,
H.W. Henze, A. Vizzutti, ...

Frédéric PRESLE - Trompette

CD CHAMADE - CYP 5608

Musique française du XX^e Siècle

Saxophone et piano

Œuvres de R. Boutry, A. Desenclos,
P.M. Dubois, A. Margoni, ...

Philippe PORTEJOIE - Saxophone
Frédérique LAGARDE - Piano

CD CHAMADE - CYP 5604



Disponibles chez votre disquaire ou chez FEELING MUSIQUE,
61 rue de Rome, 75008 PARIS - (1) 45 22 30 80

Pour l'achat
de tous les morceaux
d'examens et concours
imposés
à la C.M.F.
et à la F.N.U.C.M.U.

Adressez-vous

à
**Votre
Partenaire**

Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée

F. 71850 CHARNAY-LÈS-MACON

Tél. 85 34 46 81

Fax 85 29 96 16

Réflexions sur le CHANT

Par Jean-Louis Weber, Professeur de chant
au C.N.R. de Strasbourg

Nous sommes nous-mêmes notre propre instrument. Notre voix est, de ce fait même, intimement liée à nos comportements physiques et à nos réactions psychologiques. D'où aussi la difficulté de faire comprendre le mécanisme phonatoire par l'éveil des sensations intérieures.

Si la finalité de tout musicien est l'expression musicale, encore faut-il avoir les moyens de ses ambitions. Une technique sans faille est le gage d'une grande facilité et d'une grande souplesse. Comme le souligne le pédagogue Arthur Cramer : "La première chose pour un chanteur est d'avoir la maîtrise d'une sécurité technique". La voix elle-même est une faculté naturelle, s'en servir librement sans forcer et avec intelligence demande une longue pratique.

Quels sont les points essentiels à une libre expression vocale ?

La position du chanteur

Il faut éviter tout effort musculaire volontaire et être attentif à une sensation permanente de détente et de relâchement. On ne chante bien que debout. La position assise handicape le soutien abdominal.

La respiration

Élément essentiel du chanteur, la respiration doit suivre le mouvement naturel du mécanisme respiratoire, sans précipitation et sans à coups. Le mécanisme de la respiration se déroule en trois temps : un temps d'inspiration, un temps d'arrêt (blocage du souffle), un temps d'expiration (phonation). L'inspiration doit développer un sentiment de détente et d'ouverture propice à l'attaque du son. C'est le diaphragme qui règle le soutien (appoggio). C. Bataille : "L'abaissement du diaphragme est un mouvement naturel. Dans l'état de sommeil, soulevons-nous le haut de la poitrine?"

L'ouverture et le relâchement

L'inspiration doit donner une sensation de relâchement et d'ouverture de

la gorge. Cramer: « Si vous voulez savoir ce qu'est une gorge ouverte, pensez à la sensation que vous éprouvez à l'instant où vous commencez à bâiller, c'est-à-dire avant même d'ouvrir la bouche. Vous avez une sensation merveilleuse de relaxation en arrière de la gorge ainsi qu'un sentiment d'élargissement. »

La détente de la mâchoire inférieure est primordiale :

M. Garcia: " Nous ne saurions trop recommander l'extrême souplesse de la mâchoire inférieure car de cette souplesse dépend celle des organes qui sont placés au-dessous et, par suite, l'élasticité et le moelleux du son".

C. Bataille : " J'ai souvent développé en très peu de temps chez certains élèves une grande agilité vocale, rien qu'en obtenant d'eux une souplesse absolue de la mâchoire inférieure". Ser- rer la gorge lorsqu'on chante est très dommageable à l'appareil phonatoire.

Phonation et articulation

La beauté de la voix est conditionnée par le soulèvement du palais, la souplesse de la langue et l'ouverture de la gorge. En cherchant à bien articuler, on bouge souvent exagérément les lèvres, ce qui handicape la sonorité.

Il n'est pas facile de concilier le

chanter et le parler. Avant de chanter un texte, il faut apprendre à le dire. L'importance et le rôle de la langue sont primordiaux. L. Lehmann : " Il faudrait, bien avant de penser une consonne, se préoccuper de l'assouplissement de la langue qui devra être maintenue en état de souplesse."

Le travail vocal

Ce n'est que par un travail constant et durable que l'on peut espérer progresser. Utiliser des exercices simples et variés. L'on progressera d'autant plus vite que l'on comprendra les raisons d'un bon résultat et que l'on cherchera celles d'un fonctionnement déficient. Même si c'est un art fondé sur les sensations, il n'est pas interdit d'en comprendre le fonctionnement.

L'oreille et le son sont indissociables. J. Isnardon: "Avant d'attaquer le son, entendez-le. C'est par l'oreille que se prépare le mieux le travail du larynx". R. Hahn : " L'art du chant est un art dans lequel on ne doit s'aventurer qu'avec le désir profond d'étudier avec un sérieux, une application, une persévérance infatigable".

En conclusion, la citation d'un illustre baryton français, Edouard Rouaud, résume parfaitement le propos:

" En se consacrant à l'étude de l'organe vocal, il faut songer tout d'abord à tirer le meilleur parti de ses dons personnels, les perfectionner, les amplifier, mais ne jamais chercher à les surpasser, car être fidèle à sa nature est déjà un sûr moyen de ne pas se tromper. On ne doit jamais chercher la force du son, mais l'ampleur, la qualité, le joli timbre et la facilité d'émission" ■

AVIS AUX CHEFS DE CHOEUR

Tout le travail de réflexion entrepris cette année par la **Commission Chant choral** n'a d'intérêt que s'il permet d'associer l'ensemble des acteurs de terrain que nous sommes.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos expériences, proposez-nous les pièces rares de votre répertoire que nous pourrions ne pas connaître, les créations remarquables que vous avez réalisées, les petits chefs d'oeuvres inconnus de voyages lointains, ou glanés lors d'échanges internationaux.

Merci

■ **Robert Combaz, responsable de la commission, La Vigne, 73520 Labridoire**

Ce colloque 1994 a connu un réel succès auprès des responsables de la C.M.F., qui étaient venus nombreux, de toutes les fédérations. Il s'agissait de faire mieux connaître les projets de l'association, notamment en matière de formation. Il s'agissait également d'écouter les partenaires institutionnels de la Confédération Musicale de France. Sur ce plan, des perspectives concrètes et prometteuses ont été tracées. Nos partenaires ont insisté sur l'importance du mouvement de la pratique musicale des amateurs dans notre pays, sur sa place dans la société et la vie culturelle d'aujourd'hui. Les interventions qui suivent en témoignent.



■ **Ouverture**
par **Maurice Adam,**
Président de la C.M.F.

La C.M.F. et



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous voici réunis pour la troisième fois dans cette salle Clemenceau du Palais du Luxembourg. Je vous souhaite à tous la bienvenue et vous remercie pour votre présence.

En 1991, notre colloque «Action de la C.M.F. dans la Vie Musicale» avait pour but de présenter la Confédération Musicale de France, de faire le point sur ses activités, sur ses objectifs, sur ses relations avec le monde musical et institutionnel.

En 1992, nous nous sommes réunis en Assemblée Générale extraordinaire pour procéder à une modification de nos textes statutaires et réglementaires inspirée par l'expérience et la pratique de presque 10 ans de statuts de décentralisation et destinée à rendre notre travail plus efficace. Je n'en donnerai qu'un exemple : la refonte de nos commissions techniques et artistiques.

Vous savez que depuis cette année les commissions orchestrales et chorales sont placées sous la responsabilité d'un spécialiste. Aujourd'hui ces commissions ne doivent plus se contenter de choisir les oeuvres imposées ou au choix dans les concours. Il est nécessaire qu'elles mènent également un travail de réflexion et de propositions pour chaque discipline. Ainsi, par exemple, la commission des Orchestres d'Harmonie, animée par Alin Delmotte, va en 1994

la Décentralisation



rencontrer un certain nombre de compositeurs afin de travailler au renouvellement et à la promotion du répertoire original pour les orchestres d'harmonie. Ceci n'est qu'un exemple du travail de fonds que les commissions peuvent et doivent assurer.

Les différents responsables de ces commissions se réuniront une fois par an en comité technique pour faire une synthèse de leurs travaux et de leurs propositions. Ces résultats devront être examinés par le Conseil Culturel qui donnera son avis sur chaque point avant que le Conseil d'Administration n'entérine les décisions.

Vous me pardonnerez cette digression un peu longue sur cette nouvelle organisation, je crois qu'il était nécessaire de s'y attarder un peu pour donner un exemple du nouvel élan que nous voulons imprimer à notre mouvement.

Cette année, enfin, nous devons parler d'une façon plus concrète de nos différentes actions : l'enseignement, et plus particulièrement la formation musicale, les statuts des professeurs, les concours nationaux de musique, le concours destiné aux petits ensembles, le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales, sa préparation dans les régions par l'organisation de stages de formation.

Sur tous ces points, nous voulons présenter un plan d'action cohérent qui soit pris en charge dans toutes les fédérations de la C.M.F. Nous avons demandé au Ministère de la Culture une aide supplémentaire destinée à soutenir les fé-

dérations qui s'impliqueront dans la réalisation de ces objectifs. A moyen terme, ce processus d'aide devra être remplacé par un partenariat véritable entre les Fédérations Régionales de la C.M.F. et les Directions Régionales des Affaires Culturelles. Des contacts, en ce sens, ont donc été pris avec nos partenaires, le ministère de la Culture, mais aussi le ministère de la Jeunesse et des Sports qui pourra nous aider sur le plan de l'organisation des stages de jeunes.

Ce vers quoi nous devons tendre c'est l'efficacité et la qualité de nos actions. Pour cela il faut que chaque fédération prenne en charge nos objectifs d'une façon sérieuse. Il s'agit d'établir notre crédibilité, condition indispensable à l'établissement de partenariats fructueux.

Pour faire suite à notre rencontre d'aujourd'hui, une réunion sera organisée sous la présidence de Monsieur Stéphane Martin, Directeur de la Musique et de la Danse. Cette rencontre qui aura lieu dans la deuxième quinzaine de janvier réunira des responsables de la C.M.F., des Inspecteurs Régionaux de la Direction de la Musique et des Conseillers à la Musique et à la Danse auprès des DRAC. L'objectif est de faire un tour d'horizon sur les problèmes qui se posent sur nos activités et nos projets. Elle sera sans doute la première étape de la mise en place de ces relations de partenariat que j'évoquais tout à l'heure.

Nous allons ce matin procéder à un échange de vues générales sur les différents problèmes de formation à la Confédération Musicale de France : la formation musicale, la formation des animateurs et des directeurs, le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales. Nous pourrions ainsi préciser pour vous les grandes lignes de nos objectifs et de nos actions. Nous sommes entre nous et je vous invite à un très large débat. En fin de matinée nous entendrons l'intervention de Monsieur Etienne Madranges, Conseiller du Ministre de la Jeunesse et des Sports et représentant Madame Michèle Alliot-Marie.

Cet après-midi interviendront Monsieur René Regnault, Sénateur des Côtes d'Armor et Vice-Président des Maires de France. Nous accueillons ensuite Monsieur Stéphane Martin, Directeur de la Musique et de la Danse. En effet, Monsieur Jacques Toubon, qui devait être présent, ne pourra venir à cause d'un empêchement de dernière minute. Ces trois personnalités représenteront nos partenaires privilégiés avec qui nous devons travailler pour pouvoir réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés.



■ Intervention de M. Madranges, Conseiller technique de Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la Jeunesse et des Sports

Allocution de bienvenue

Je crois qu'il n'est pas besoin de rappeler l'importance de notre mouvement associatif, sur le plan culturel, mais aussi éducatif et social. Nous sommes, à ce titre, agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Et je suis heureux aujourd'hui d'accueillir Monsieur Etienne Madranges, Conseiller Technique de Madame Michèle Alliot-Marie, ministre de la Jeunesse et des Sports.

Nos fédérations régionales, nos unions départementales organisent tous les ans pendant les vacances scolaires, de nombreux stages de formation et de pratique musicale. Les inspecteurs régionaux et départementaux de la Jeunesse et des Sports nous apportent assez régulièrement leur collaboration et ont toujours fait preuve de sollicitude à notre égard. Si cet encouragement moral est stimulant pour nous, nous souhaiterions également une aide financière significative afin de développer cette politique et ses actions en faveur des jeunes.

La Confédération Musicale de France est subventionnée par le Ministère de la Culture et par celui de la Jeunesse et des Sports. Le projet qui semble se dessiner d'une concertation interministérielle concernant notre travail, me paraît positif dans la mesure où il ferait intervenir une complémentarité des aides et des collaborations.

Vous avez eu, Monsieur Madranges, la gentillesse de nous recevoir au Ministère, et de nous rendre visite au siège de la C.M.F. Tout en étant conscient des difficultés actuelles, nous sommes très sensibles au nouvel intérêt que nous témoigne votre Ministère et qui dès 1994 portera ses fruits.

Cela pourrait permettre à la C.M.F. de mieux coordonner la politique des stages en région et d'encourager concrètement les fédérations à promouvoir ces actions de formation.

Sur le plan national, nous avons sollicité un poste FONJEP pour nous permettre d'employer un technicien qui pourrait suivre et coordonner l'organisation de ces stages.

Par le nombre de jeunes musiciens qui tra-

vailent au sein de ses écoles de musique, qui pratiquent dans ses orchestres ou ses chorales, la C.M.F. peut vraiment se dire mouvement de jeunesse et d'éducation. D'autre part, notre mouvement et nos fédérations sont presque exclusivement animés par des bénévoles, ce qui est notable aujourd'hui.

C'est pourquoi je pense, Monsieur Madranges, qu'il est bon que nous donnions un nouvel élan aux relations entre votre Ministère et notre association. Votre présence aujourd'hui est sans doute le signe de cette volonté de partenariat. Je vous en remercie.

Intervention de M. Madranges

Dans son intervention, Monsieur Etienne Madranges, Conseiller Technique au Cabinet de Madame Michèle Alliot-Marie, Ministre de la Jeunesse et des Sports, a tenu à saluer le travail de la Confédération Musicale de France. Action exemplaire qui sait allier le travail des amateurs et celui des professionnels, des bénévoles et des salariés, des jeunes et des moins jeunes.

Monsieur Madranges a évoqué les espoirs de son Ministère quant à l'action d'intégration que pourrait mener la Confédération Musicale de France. Il a rappelé également la présence de ses services sur le terrain - les Directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports - au service et à l'écoute du monde associatif. Une présence qui devrait devenir encore plus performante grâce à la déconcentration entreprise.

Monsieur Madranges a conclu son intervention en évoquant l'indispensable partenariat entre le monde associatif et l'Etat : « Rien ne se fera uniquement par les pouvoirs publics. Je sais que vous êtes disposés à ce partenariat, et vous pouvez compter sur notre appui. »

■ **Intervention de René Regnault, Sénateur des Côtes d'Armor, vice-président de l'Association des Maires de France**



Allocution de bienvenue

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de vous associer à nos travaux aujourd'hui malgré votre emploi du temps que je sais très chargé. Nous avons déjà eu le plaisir de vous accueillir il y a deux ans lors de notre colloque sur la place de la CMF dans la vie musicale en France. Et nous savons l'attention de vous portez aux problèmes de la vie musicale et associative.

En avril dernier, lors de notre congrès de Béthune nous avons accueilli le président Jean-Paul Delevoye qui nous a donné le témoignage de l'intérêt que porte l'Association des Maires de France à notre action.

Action culturelle, action de formation à la musique, mais aussi à la vie associative et à la vie sociale : «Au-delà de la dimension purement culturelle, vous êtes aussi des jardiniers de solidarité» nous avait dit Jean-Paul Delevoye.

Nous réunissons près de 6000 associations musicales et écoles de musique : c'est dire si les Maires et l'Association des Maires de France doivent être pour nous des partenaires privilégiés.

A l'heure actuelle, dans le cadre de la décentralisation mais aussi dans celui de l'aménagement du territoire et du monde rural, nous souhaitons plus que jamais poursuivre notre mission et notamment dans le domaine de la formation. Notre Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales va être préparé par des cycles de formation dans plusieurs de nos fédérations régionales. Ce diplôme qui ne représente actuellement qu'un label de qualité devrait être reconnu, à terme, comme diplôme d'état.

Nous sollicitons, Monsieur le Vice-Président, une rencontre avec la commission culturelle de l'Association des Maires de France pour vous présenter plus précisément ce diplôme et ses objectifs, et demander sa reconnaissance par votre association.

De nombreux Maires recherchent, pour leurs sociétés musicales, pour leurs écoles de musique, des directeurs, des animateurs. C'est ce que nous souhaitons pouvoir leur proposer avec nos cycles de formation. Ainsi, les titulaires du

DADSM pourraient être intégrés dans le personnel communal, avec un statut, et un échelon indiciaire.

Monsieur le Vice-Président, j'espère vivement que le partenariat que nous pourrions établir apportera à la vie musicale, culturelle et sociale de nos communes un enrichissement sur le plan artistique et sur le plan humain.

Intervention de M. Regnault

Monsieur le Président, l'Association des Maires de France a tout à fait conscience que dans ce pays, au cours des dernières années, s'est développé un nombre considérable d'associations musicales. Notre association a également conscience que l'accès à la musique doit être permis à toutes les couches de la population, où que ce soit, y compris dans les territoires les moins peuplés. Nous savons bien que dans ces zones moins peuplées, le développement musical est plus difficile, et repose essentiellement sur les associations. Nous pensons qu'il faut permettre d'initier à la musique le plus grand nombre de personnes, enfants ou adultes, mais avec le souci de la qualité. C'est ainsi que nous pensons que l'Etat doit assumer un certain nombre de responsabilités, notamment dans le domaine de la formation, et de la promotion pour ceux qui souhaitent passer d'un statut amateur à un statut professionnel. Cela ne veut pas dire que les collectivités locales ne veulent plus rien faire dans ce domaine : Chacun sait que sans l'engagement des collectivités locales, tant pour l'investissement que pour le fonctionnement, nombre de structures que vous représentez, et la vie musicale en général, seraient réduites à peu de choses. Nous avons conscience que l'ensemble des structures est nécessaire et nous devons avoir le souci de la reconnaissance de chacune d'entre elles, et de la définition de leur mission.

Je voudrais également situer la préoccupation de l'Association des Maires de France par rapport à un sujet d'actualité, l'aménagement du territoire. Il n'y a pas d'aménagement du territoire sans développement, et il n'y a pas de développement si celui-ci n'est pas abordé dans toutes ses composantes, c'est-à-dire culturelles, sportives, socio-éducatives et économiques. Le développement économique est la résultante des facteurs que je viens d'énumérer.

De plus, par rapport au territoire national et au souci d'une répartition équilibrée et d'une égalité des chances pour toutes les zones, il nous faudra imaginer les solutions permettant cet équilibre et cette répartition harmonieuse. Cette égalité des chances ne pourra se produire que si l'Etat assume une de ses fonctions régaliennes : la péréquation et la solidarité au plus haut niveau.

Parallèlement à cela, on voit bien que notre société devra trouver les moyens de parvenir au droit à l'activité pour tous. Cela implique la réduction du temps de travail, et l'accroissement du temps réservé aux autres activités. Et ce temps-là, il va falloir le gérer, au bénéfice de la santé de notre société. Cela passera par le développement d'une série d'activités dans des domaines comme celui de la culture, et particulièrement de la musique. Ce secteur représente potentiellement un réservoir d'activités et d'em-

ploi : animateurs, directeurs, dispensateurs d'informations et de formations. Je pense qu'il nous faudra, pour employer une métaphore rurale, labourer ce terrain-là, qui est important et porteur. Pour cela, il faudra reconnaître les formations dispensées, les qualifications acquises, avec des diplômes attestant des compétences à animer ou à diriger, dans le secteur qui vous concerne.

Les collectivités territoriales peuvent et pourront embaucher, mais dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale. Par conséquent, il faut que les personnes qui ont atteint des niveaux de qualification dans votre domaine voient leur compétence reconnue, de sorte que ces personnes puissent intégrer la fonction publique territoriale. C'est un peu ma façon de répondre, Monsieur le Président, à votre question sur la reconnaissance du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales.

Et il sera intéressant, comme vous le demandez, qu'une délégation de la Confédération Musicale de France rencontre la commission culturelle de l'Association des Maires de France, afin que nous puissions rapprocher nos analyses et nos perspectives, en vue d'apporter des solutions à ces problèmes.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie.



■ Intervention de Stéphane Martin, Directeur de la Musique et de la Danse



A la tribune, de gauche à droite :
Maurice Adam, Stéphane Martin,
Camille Roy, Jack Hurier,
Daniel Chopinez

Allocution de bienvenue

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'être là aujourd'hui avec nous. Monsieur Jacques Toubon, Ministre de la Culture et de la Francophonie devait être présent aujourd'hui. Nous regrettons beaucoup qu'un empêchement de dernière minute ne lui ait pas permis de nous rejoindre. Cependant, Monsieur le Directeur, nous sommes très heureux de vous accueillir.

Je ne vous rappellerai pas ce qu'est la Confédération Musicale de France puisque vous nous avez, il y a quelques semaines, accordé une audience qui nous a permis de vous préciser l'importance de notre mouvement associatif et de vous présenter nos actions et nos objectifs.

Notre association réunit 24 fédérations régionales qui se subdivisent elles-mêmes en 97 fédérations ou unions départementales. Ce sont les représentants de ces structures qui sont là aujourd'hui.

Tous les cadres de nos fédérations sont bénévoles. Depuis des décennies nous mettons en application, avec des moyens limités, des actions de promotion et de développement en faveur de nos sociétés musicales et chorales. D'autre part, au sein de nos écoles de musique associatives, un programme de formation musicale est mis en place, programme qui s'harmonise progressivement avec le programme officiel. De nombreux stages pédagogiques et de pratique musicale sont organisés dans nos fédérations pendant les vacances scolaires et je tiens à rendre hommage aux spécialistes qui nous accordent leur confiance.

Si aujourd'hui les enfants reçoivent une bonne formation musicale, il est indispensable qu'ils

puissent, par la suite, la mettre à profit par la pratique musicale. Et c'est cela qu'offrent nos différentes formations orchestrales et chorales : la possibilité de continuer à faire de la musique. Ainsi, grâce à nos sociétés musicales et chorales, le bénéfice de l'enseignement musical, l'investissement consenti par les collectivités et par les familles ne sont pas perdus. On sait en effet qu'1% des enfants qui suivent un enseignement musical deviendront des professionnels. Il nous importe beaucoup, comme à la société d'aujourd'hui je pense, que les 99% restants puissent profiter pleinement de l'enrichissement que représente l'enseignement musical, par la pratique collective amateur.

Cet enseignement a beaucoup évolué ces dernières années et le niveau moyen s'est sensiblement amélioré. Les jeunes aujourd'hui ont envie d'une pratique musicale de qualité. Pour cela, il est indispensable que les orchestres et les chorales d'amateurs soient dirigés par des chefs compétents. Depuis une dizaine d'années nous avons mis en place un Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales. Le contenu de cette formation a été défini en collaboration avec vos services de la Direction de la Musique et de la Danse. A terme, ce diplôme pourrait devenir diplôme d'état.

Afin d'assurer à cette formation à la direction une diffusion optimale, afin de former un maximum de directeurs compétents, il est indispensable d'organiser des stages de préparation à ce diplôme au niveau régional. Nous devons absolument avoir les moyens de la mettre en place c'est la qualité et donc l'avenir de nos orches-

tres et de nos chorales qui en dépend.

Parallèlement à cette formation de haut niveau, il nous faudra aussi développer des formations plus courtes, plus ponctuelles pour les directeurs qui souhaitent simplement se perfectionner pour apporter plus à leur société.

Sur un autre plan, nous participons aussi à la diffusion musicale, à la promotion du répertoire original pour les orchestres d'harmonie et autres ensembles, grâce à des concours de composition, des commandes d'oeuvres et des créations. L'organisation de concours nationaux de musique, qui sont l'occasion de rencontres stimulantes entre les orchestres et les chorales, est aussi un point essentiel de notre action. En ce qui concerne notre travail sur la création nous avons pris contact avec l'association Musique Nouvelle en Liberté dont je salue le directeur Benoit Duteurtre présent avec nous cet après-midi. Musique Nouvelle en Liberté pourra nous apporter une aide à la création. Nous nous rencontrerons prochainement pour fixer plus précisément les modalités d'une collaboration.

Sur le plan médiatique, nous regrettons toujours l'absence d'une émission télévisée régulière sur la pratique musicale des amateurs. La radio et particulièrement Radio France est plus active sur ce point: France Musique consacre une émission par semaine à ce domaine, France Culture a diffusé au début de cette année une série d'émissions consacrées aux orchestres d'harmonie et de fanfare. C'est bien mais ce n'est peut-être pas encore assez.

L'image de nos sociétés demeure un peu désuète liée à un répertoire dépassé, à des interprétations un peu poussives émaillées de fausses notes, de coups dans le vide, ou de couacs. Le portrait n'est pas flatteur. Mais il n'est pas tout à fait exact non plus. Le monde de nos orchestres à vent par exemple a énormément évolué et n'a plus souvent de rapport avec les marches ou les polkas. Bien sûr, nous ne renions pas notre longue histoire qui a débuté au siècle dernier. Mais ensemble nous avons commencé à construire une nouvelle image de nos formations, ainsi nous assistons souvent à des concours, des concerts, des prestations musicales de qualité. On connaît aujourd'hui dans nos sociétés une maîtrise technique, une qualité sonore, une variété des styles et des genres tout à fait impressionnantes et il est extraordinaire de voir comment ces musiciens, jeunes et moins jeunes, dominent des partitions qu'ils auraient plutôt subies il y a quelques années. Ces sociétés-là ne doivent-elles pas se voir attribuer la mission d'assurer cette nouvelle image de marque de notre mouvement ?

Monsieur le Directeur, je sais que vous êtes très sensible à l'action que nous menons et à l'importance de notre mouvement. Mais je veux

attirer votre attention sur la nécessité qu'il y a aujourd'hui à le soutenir, à le promouvoir, afin qu'il puisse prendre tout son essor.

L'aménagement du territoire est un problème qui nous préoccupe tous aujourd'hui. Dans ce contexte la Confédération Musicale de France, avec son réseau de sociétés musicales et d'écoles de musique réparties sur l'ensemble du territoire, et notamment dans le monde rural, a son rôle à jouer. Il serait intéressant d'étudier ce point plus précisément.

Je crois en effet que l'enseignement musical, que la vie culturelle et associative que nous représentons, sont des éléments essentiels des équilibres à mettre en place pour un aménagement du territoire harmonieux. Dans la société d'aujourd'hui, où l'individualisme a tendance à prévaloir, nous devons tout mettre en oeuvre pour favoriser la décentralisation musicale qui doit toucher tous les milieux et notamment le milieu rural. Une commune qui n'a pas de société musicale est une commune qui a moins d'âme.

Notre mouvement représente également un certain poids économique. Il peut être créateur d'emplois directs, dans les fédérations, les sociétés musicales, les écoles de musique. D'autre part, les musiciens amateurs et les élèves représentent pour les secteurs de la facture instrumentale et de l'édition musicale un marché très important. Les responsables de ces secteurs l'affirment eux-mêmes.

On ne peut pas nier non plus l'importance sociale du mouvement que nous représentons. Musique populaire dit-on ; effectivement la pratique musicale des amateurs concerne toutes les couches de la population. On le voit bien dans la composition socio-professionnelle très diversifiée de nos associations. D'autre part, la promotion de la vie associative que nous menons est un facteur de développement du sens social et du sens civique des jeunes.

Enfin, par notre appartenance à des mouvements associatifs internationaux tels que la Confédération Internationale des Sociétés Musicales ou l'Union Européenne des Musiciens Amateurs, nous sommes bien implantés dans le cadre européen de la pratique musicale et de l'enseignement.

Monsieur le Directeur, la Confédération Musicale de France, ses fédérations, ses écoles, ses sociétés musicales, font partie du patrimoine culturel de notre pays. Mais il importe que ce patrimoine soit vivant et puisse se développer. Grâce à l'aide du Ministère de la Culture, de la Direction de la Musique et de la Danse, je suis certain que nous parviendrons à réaliser ces objectifs. Votre présence aujourd'hui témoigne de l'intérêt que vous nous portez. Une fois encore, Monsieur le Directeur, je vous en remercie.



■ **Intervention de
Stéphane Martin**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous prier d'excuser Monsieur Jacques Toubon, Ministre de la Culture et de la Francophonie. Il aurait vraiment aimé être parmi nous aujourd'hui. Il m'a chargé de vous dire tout l'intérêt qu'il porte personnellement à vos activités. Vous savez combien il souhaite mettre l'accent sur l'accès à la culture par la pratique artistique. Et vous êtes, vous, quotidiennement, les promoteurs de l'élargissement de ces pratiques.

Vous avez eu, Monsieur le Président, des mots fort aimables pour moi et pour la Direction de la Musique et de la Danse. Je crois qu'ils sont la trace du bon esprit qui a toujours régné entre la Direction de la Musique et la Confédération Musicale de France, parce que cette dernière représente peut-être ce qu'il y a de plus vivant dans la vie musicale de notre pays.

On se désole souvent de voir la musique quitter la vie quotidienne, quitter le champs social quotidien, par exemple les écrans de télévision. Vous avez parlé tout à l'heure de votre regret qu'il n'y ait pas d'émission consacrée à la pratique musicale amateur. Moi j'ai un regret encore plus large, c'est qu'il y ait de moins en moins d'émissions musicales sur les chaînes de télévision.

La musique a peut-être tendance à se réfugier dans des lieux qui sont réservés à des privilégiés, à ceux qui disposent de l'information, de la connaissance, de l'habitude. Vous représentez, vous, le champs le plus fertile, l'endroit où la musique se pratique et se vit. Cela est important pour moi et c'est pour cela que je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui et de vous voir aussi nombreux poursuivre ces travaux. Ceci est la preuve que la Confédération Musicale de France est vivante, que vous l'aimez et que vous la soutenez.

Nous aussi, Monsieur le Président, nous l'aimons et la soutenons. Et je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour vous annoncer qu'en 1994, la Direction de la Musique et de la Danse augmentera de façon significative la subvention qu'elle verse à la C.M.F.

D'autre part, vous avez cité également l'Association «Musique Nouvelle en Liberté» présidée par Monsieur Marcel Landowsky. Cette association joue un rôle très important dans la sensibilisation à la musique d'aujourd'hui. Jusqu'ici, elle a été financée exclusivement par la Ville de Paris. L'Etat vient d'entrer au sein du Conseil d'Administration de Musique Nouvelle en Liberté et la subventionnera à partir de 1994, pour lui permettre d'irriguer l'ensemble du territoire. Et je me réjouis qu'elle tisse des liens avec la Confédération Musicale de France : vous aussi pouvez être un instrument actif de la création musicale.

Vous êtes aussi, vous tous, membres de la C.M.F., un modèle particulièrement stimulant de la vie associative. Au-delà du monde musical, vous donnez un exemple de ce que peut être le rôle du bénévolat, l'esprit communautaire, au sein de la cité et de la société. Cela mérite d'être souligné.

La pratique associative de la musique a bien sûr une dimension pédagogique importante. Mais au-delà, elle favorise la sociabilité, la conscience d'appartenir à un groupe, le sentiment de participer activement à une entreprise commune. Par là, elle revêt une véritable dimension de formation civique à laquelle l'Etat ne peut rester indifférent. Elle est aussi un moyen de permettre aux jeunes d'accéder à l'autonomie, de se trouver, de vivre, d'exister artistiquement. Cette pratique est également un moyen d'apprendre à organiser le temps libre en évitant les déviations du désœuvrement.

Enfin, et ce n'est pas la moindre de vos vertus, vous favorisez l'investissement personnel le plus désintéressé. C'est, à l'heure actuelle, une chose qui mérite d'être soulignée.

Face à toutes ces vertus, le Ministère de la Culture, la Direction de la Musique et de la Danse, ne sont jamais restés indifférents. Mes prédécesseurs ont tous été attentifs à votre action. Je compte, non seulement m'inscrire dans cette lignée, mais encore, à chaque fois que cela sera possible, renforcer notre action.

D'abord en aidant la C.M.F., dans le cadre de la politique globale de l'aménagement culturel du territoire, à accomplir son travail de structuration culturelle et sociale, et cela plus particulièrement dans certaines zones qui sont encore trop démunies sur le plan de la vie associative. Vous savez que Monsieur Jacques Toubon a annoncé récemment la création du FIC, Fonds d'Intervention Culturelle, qui recevra cette année une dotation de 100 millions de francs. Ce fonds, qui je l'espère, aura un budget plus important pour les exercices suivants, est destiné à innover, à expérimenter. Il ne permettra pas de distribuer des subventions reconductibles mais proposera une ressource d'innovation. Je suis sûr qu'il serait intéressant que la Confédération

Musicale de France examine avec nous une action-pilote dans ce domaine, que nous pourrions présenter au FIC et au cabinet du Ministre. Je suis certain qu'il y a, parmi les actions produites par les différentes associations de la Confédération, des choses à conduire en commun dans ce cadre.

Je souhaiterais aussi approfondir encore et accentuer le travail de renouvellement des répertoires. Les amateurs doivent pouvoir pratiquer la musique de leur temps ; certains le font mais il y a sans doute trop de préjugés qui circulent encore. Il existe une musique de notre temps qui peut être jouée, chantée régulièrement, quotidiennement. Et je crois que si la musique contemporaine reste aux marges de la vie quotidienne de la plupart d'entre nous, c'est tout simplement parce qu'on ne la pratique pas, qu'on ne la joue pas. La musique est un plaisir de la reconnaissance, et la fréquentation quotidienne est sans doute le meilleur moyen d'élargir notre écoute. Il faut que des musiques soient écrites pour les musiciens qui font partie de vos associations. Ces musiques doivent être écrites par les meilleurs compositeurs d'aujourd'hui, selon un large éventail esthétique, sans aucun préjugé. Les orchestres d'harmonie, les orchestres à vent, recèlent des possibilités sonores qui ne sont sans doute pas encore complètement exploitées. C'est pourquoi je vous propose, Monsieur le Président, une politique de résidence pédagogique, c'est-à-dire une action qui permette à un compositeur de travailler pendant une durée déterminée en liaison, en symbiose avec une ou plusieurs de vos sociétés musicales.

L'aide à la formation de vos cadres est bien sûr, pour nous, une priorité. C'est par la qualité, et dans une certaine mesure, par la professionnalisation de son encadrement que la pratique musicale doit préparer son avenir, avenir dans lequel elle sera pleinement reconnue comme partenaire essentiel de la vie musicale de notre pays. Le niveau musical des jeunes est en constante progression. Il nous faut contribuer à la formation de chefs d'orchestre, car ces chefs sauront garder ces jeunes bien formés au sein des sociétés musicales. Vous avez évoqué tout à l'heure le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales de la C.M.F. Je suis convaincu que ce diplôme est une étape décisive. C'est pourquoi j'ai demandé aux services de la Direction de la Musique d'élaborer le texte de ce Diplôme d'Etat que vous souhaitez, et qui pourra être délivré pour la direction des orchestres d'harmonie, de fanfare, et des batteries-fanfars. Nous allons nous mettre très rapidement à la rédaction de ce texte.

Pour la bonne préparation de ce diplôme, les efforts de la Confédération et ceux du Ministère doivent être mis en commun, comme cela se pratique dans la région Rhône-Alpes avec le cy-

cle dirigé par Monsieur Philippe Dulat. Ce type d'action doit être étendu.

Je suis convaincu qu'au-delà de la formation des chefs, ce sont les sociétés elles-mêmes qui ont besoin d'aide et plus particulièrement dans le monde rural où certaines de ces sociétés souffrent d'un réel isolement musical. Je voudrais, dans ce contexte, rappeler le travail exemplaire des conseillers techniques itinérants, travail qui a fait la preuve de son efficacité. Il y a encore trop peu de ces conseillers. Il en faudrait sans doute plusieurs pour chaque région et je souhaite faire en sorte que nous puissions, dans les années qui viennent, accroître leur nombre et développer leur action.

Voilà, Monsieur le Président, un ensemble de mesures concrètes que nous pouvons rapidement mettre en oeuvre. Pour que cela se passe dans le climat de compréhension que nous avons rapidement établi, je vous propose de réunir un groupe de travail comprenant, du côté de l'Etat, un ou deux inspecteurs de l'enseignement, des conseillers pour la musique, et du côté de la Confédération Musicale de France, des représentants de votre choix. Je crois qu'il faut que nous ne soyons pas trop nombreux, et que, concrètement, nous nous mettions très vite à l'oeuvre, pour que les mesures que je viens d'esquisser puissent s'appliquer avant la fin de 1994.

Voilà, Monsieur le Président, ce que je souhaitais vous dire en mon nom et au nom de Monsieur Jacques Toubon, Ministre de la Culture et de la Francophonie. Je termine en formant des vœux de réussite pour ces différents chantiers, qui doivent garantir à votre travail le progrès et la pérennité que nous souhaitons tous.

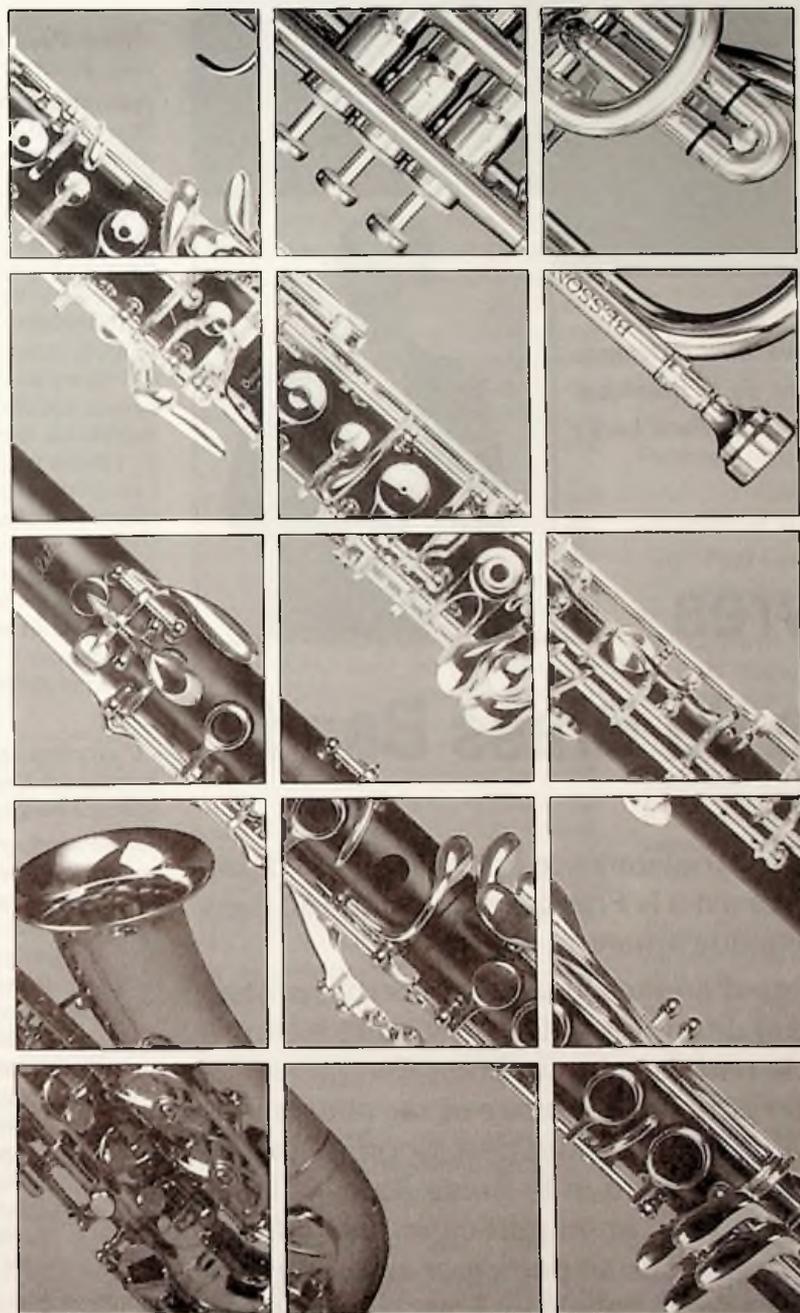
Conclusion, par Maurice Adam

Nous arrivons au terme de cette journée. Je vous remercie une fois encore d'y avoir participé. Je remercie également tous les amis de la C.M.F. qui nous ont fait le plaisir d'être présents aujourd'hui.

Je remercie enfin nos partenaires institutionnels qui ont participé à nos travaux. Cette journée aura été utile je pense et prometteuse. En effet, elle nous aura permis de faire le point sur nos relations et sur le développement de nos collaborations. Nous devons à présent traiter les différents problèmes concrètement et ensemble. Je sais pouvoir compter sur nos partenaires, ils devront pouvoir compter sur nous. Je demande solennellement à tous les responsables de nos fédérations régionales, départementales, de nos sociétés musicales, de s'investir pleinement dans la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés. Cet engagement est la condition indispensable de notre réussite.

Je vous remercie.

BUFFET CRAMPON



L'instrument de tous les succès



5, rue Maurice Berteaux F-78200 Mantes-la-ville Tél. (1) 34 77 57 87 Fax (1) 34 78 79 02



Le Brass Band du Conservatoire d'Orléans en concert pour la fête de la musique, sous la direction de Jean-Paul Leroy



Photo André Ntsak

Les cuivres

à l'heure du Brass Band

Le Brass Band est à l'Angleterre ce que l'orchestre d'harmonie ou de fanfare est à la France: une institution dans le monde de la musique amateur.

Il y a une douzaine d'années, Jean-Paul Leroy, professeur de trompette et de cornet au Conservatoire National d'Orléans, faisait le pari de créer un Brass Band avec ses élèves, par passion pour cet orchestre et ses possibilités originales, mais aussi dans un but pédagogique dont il nous parle ici. Enfin, parce que le Brass Band uniquement constitué de cuivres, et en particulier des cuivres doux comme le cornet, pourrait participer au renouveau dont les cuivres ont parfois besoin en France. Puisse son exemple inspirer de nombreux musiciens, orchestres ou sociétés...

Dans le cadre de son action culturelle, la C.M.F. met en place une commission Brass Band, qui verra le jour dans le courant 1994.

- Jean-Paul Leroy, comment avez-vous découvert le Brass Band?

Jean-Paul Leroy - J'ai découvert les Brass Band lorsque j'avais une douzaine d'années. Je pratiquais déjà la trompette et le cornet à piston. Un peu plus tard, je fus membre d'une harmonie et j'allais jouer dans diverses fanfares. En écoutant la radio, sur les grandes ondes, j'étais par hasard «tombé» sur une émission hebdomadaire de la BBC, le soir, où l'on pouvait entendre des séries de sketches entrecoupés de pauses musicales jouées par une formation qui sonnait superbement, avec un vibrato particulier et très expressif. Le répertoire était très virtuose, et totalement inconnu en France. Manifestement, c'étaient des cuivres, mais je n'en savais pas plus. Ce n'est que plusieurs années plus tard, à l'écoute d'un disque qu'un ami avait rapporté d'Angleterre, que j'ai appris que cette formation était un Brass Band.

- C'est ainsi qu'il y a douze ans, vous formiez un Brass Band au Conservatoire d'Orléans?

Jean-Paul Leroy - En fait, j'ai appris à jouer le cornet avant la trompette. Je suis d'ailleurs entré au CNSM de Paris dans la classe de cornet de Maurice André avant de présenter celle de trompette, ces deux classes étant séparées à l'époque. Maurice André n'a d'ailleurs jamais renié le cornet, bien au contraire! L'écouter jouer cet instrument à la classe en était la plus belle preuve: il ne manquait jamais une occasion de prendre le cornet d'un élève pour donner un exemple de ce qu'est véritablement le son du cornet par rapport à celui de la trompette. Et croyez-moi, c'était plus que concluant!

Quand je suis devenu professeur au Conservatoire d'Orléans, j'étais resté très attaché au cornet à pistons. J'ai essayé par la suite d'inciter mes élèves à étudier le cornet, même s'ils venaient au conservatoire pour jouer de la trompette. Puis, j'ai eu l'idée de former un ensemble du type Brass Band pour faire découvrir aux jeunes élèves le

cornet sous une facette différente, et de le faire redevenir autre chose qu'un simple instrument d'étude, grâce à cette formation traditionnelle où il est irremplaçable.

Mes élèves ont été aussi frappés que je l'avais été par le Brass Band, et ont vite découvert les raisons de mon enthousiasme pour cette formation.

- Pourquoi selon vous le cornet n'est-il plus enseigné?

Jean-Paul Leroy - Je pense que cela tient à un phénomène de mode. Quand j'étais élève, il était normal de débiter par le cornet. Il a le même poids que la trompette, mais, étant moins long, le jeune élève est dans une meilleure position pour jouer. On commençait par jouer du cornet en sib, puis on passait à la trompette en ut. En France, l'emploi de la trompette en sib, dans le répertoire classique, est plus récent que chez nos voisins. Durant les années 65 à 70, de très bons ensembles de cuivres, le plus souvent anglais ou américains, nous ont apporté un répertoire tout à fait nouveau, et ont mis en évidence les qualités de la trompette en sib pour ce genre de formation réduite. Le Philip Jones Brass Quintet, quintette de cuivre anglais, un ensemble «phare» dans ce domaine, a été pour moi la grande révélation de la véritable musique de chambre pour cuivres. Pour la première fois, un quintette de cuivres pouvait musicalement, par son expression, se comparer à un ensemble à cordes... Grâce à ces instrumentistes, tous merveilleux musiciens, on s'est aperçu que cette trompette en sib se prêtait mieux aux mélanges de timbres pour faire de la musique d'ensemble. Remarquons au passage que toute la musique d'harmonie est écrite pour la trompette sib : il y a bien une raison!

A partir de là, la trompette en sib s'est infiltrée de plus en plus dans les conservatoires comme instrument d'étude, en raison de sa souplesse : c'était l'outil idéal pour le travail de la sonorité et de la technique de l'air.

C'est alors qu'on a pu se demander s'il fallait continuer à enseigner le cornet, car la trompette en sib couvrait le même répertoire. Mais c'était sans compter sa spécificité, son style particulier : le son du cornet est totalement différent de celui de la trompette. Historiquement, le cornet est le symbole de la découverte du mécanisme du piston, la possibilité de jouer toutes les musiques :

c'est avec cet invention que les cuivres se sont libérés. Le cornet est d'ailleurs le premier cuivre à pistons à avoir connu ses vedettes et ses stars populaires, comme Arban par exemple. Le cornet a fait l'objet d'une littérature très mélodique, expressive et très véloce. La trompette n'a suivi dans cette voie qu'après cette petite révolution. Alors sont apparus les grands concertos modernes qui, en France, ont si bien servi la trompette en ut.

- Pourquoi avoir créé un Brass Band plutôt qu'une fanfare?

Jean-Paul Leroy - Je me suis effectivement posé cette question. La fanfare, qui a tendance à disparaître, est une tradition française : fallait-il importer une tradition anglo-saxonne? J'avais toujours entendu mon père parler de la Fanfare de la Sirène, la fanfare de Paris la plus célèbre, où des solistes de l'Opéra ou de la Garde Républicaine allaient jouer pour leur plaisir. Aujourd'hui encore, la fanfare de Saint Marcel, rare témoin français de cette authentique formation, démontre encore de nos jours la richesse de timbre et l'originalité des fanfares. Mais, premièrement, le bugle, instrument de base de la fanfare, n'était pas pour moi l'instrument idéal pour découvrir la technique de la trompette. L'embouchure est plus profonde, le tube est plus large, et la sensation du débit de l'air est si différente que les débutants «cuivres» risquent de jouer par la suite sans un soutien suffisant de la colonne d'air. De plus, c'est un instrument qui n'est pas très maniable pour des enfants. Deuxièmement, la fanfare comporte des pupitres d'instruments à anches tandis que le Brass Band, lui, est constitué exclusivement de cuivres. J'avais envie d'être indépendant, de monter un ensemble avec mes élèves pour qu'ils découvrent la musique d'ensemble sous mon contrôle, avec des principes propres à la musique de chambre. J'en ai donc conclu qu'il fallait monter un Brass Band.

- Cela n'a pas dû être facile à mettre en oeuvre...

Jean-Paul Leroy - J'ai été énormément encouragé par le directeur du Conservatoire d'Orléans de l'époque, Claude-Henri Joubert, aujourd'hui directeur de l'I.P.M.C.¹, et spécialiste entre autres du répertoire pédagogique. Quand je lui en ai parlé, il ne connais-

sait pas le Brass Band, aussi lui ai-je fait écouter un disque. Et sans doute a-t-il été charmé par cette idée d'un orchestre de cuivres travaillant dans une optique d'orchestre de chambre : le brass band n'exploite pas seulement en effet ce que les cuivres ont de plus facile, à savoir leur brillance, leur puissance. Aujourd'hui, grâce au soutien de Jean-Marc Cochereau, directeur actuel du Conservatoire d'Orléans, le Brass Band est devenu officiellement une des classes d'ensemble de son établissement et fait partie de la formation musicale complète et obligatoire des étudiants voulu par le nouveau «schéma directeur de l'enseignement dans les écoles nationales de musique». La reconnaissance d'une telle formation par un directeur de conservatoire est, je le crois sincèrement, un tremplin supplémentaire de première importance pour le dynamisme des élèves, des anciens élèves et des amateurs «cuivres» de toute une région.

- Comment vous êtes vous lancé?

Jean-Paul Leroy - J'ai commencé par chercher des partitions, chose rare en France. Le Brass Band utilise de plus des saxhorns altos en mib, espèce en voie de disparition totale en France. Souvent, dans les fanfares, la partition n'étant pas toujours du plus grand intérêt, l'instrument était tenu par les musiciens les moins doués.

Il a donc fallu motiver de bons musiciens, le plus souvent anciens trompettistes, pour qu'ils goûtent le plaisir d'une vraie partie d'alto, aussi riche en Brass-Band que les parties de cornet. Le tout étant d'emmener les gens aux répétitions du Brass pour qu'ils comprennent d'eux mêmes! Aujourd'hui, le pupitre d'altos est un des plus dynamiques de notre formation.

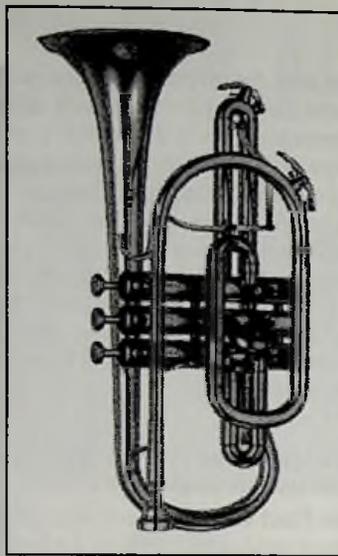
J'ai mis 10 ans à monter mon Brass Band, et à régler ces petits problèmes de base. Je ne suis pas encore totalement satisfait du résultat. C'est aujourd'hui un amalgame entre musiciens amateurs (ou même parfois professeurs bénévoles) de la région orléanaise et étudiants des classes de cuivres et percussions du Conservatoire d'Orléans. Aujourd'hui où l'effectif de l'orchestre est de 50 musiciens, nous allons prochainement le diviser en deux de façon à retrouver le Brass Band normal, car les arrangements et compositions originales ne sont pas prévus pour une si grande formation.

- Quelles exigences avez-vous envers vos élèves?

Jean-Paul Leroy - En cours, j'essaie d'être strict sur certaines bases, ce qu'un enfant de 7 ou 8 ans ne comprend pas toujours facilement. Je ne raisonne jamais avec l'idée de les faire devenir des professionnels, mais plutôt de bons amateurs, qui seront armés pour suivre, éventuellement, par la suite un parcours professionnel. Avec le Brass Band, je leur fait découvrir comment l'application de ce qui, en cours, pourrait paraître un peu théorique peut, en très peu de temps, rendre un ensemble meilleur. De plus, cela me permet de faire un peu de musique de façon détendue. Je pense ne pas avoir du tout le même rapport avec mes élèves quand je dirige le Brass Band qu'en classe de trompette : s'il y a un problème, je peux faire un rappel du cours en deux mots. Par exemple, pour les problèmes d'organisation de la respiration par rapport au morceau et au rythme. Se mettre d'accord sur la respiration dans un ensemble de chambre va donner un bon départ, et ce de façon discrète. Un geste brusque du chef ne fera pas commencer les musiciens ensemble, alors que 25 personnes au diapason d'une même respiration donneront un accord beaucoup plus naturel, une arrivée de son et un timbre plus souples, une note plus juste et une émission plus douce.

- Quel est le niveau requis pour faire partie du Brass Band?

Jean-Paul Leroy - Font partie du Brass Band des élèves qui ont un niveau Élémentaire 1, parce qu'il faut avoir un minimum de contrôle de son instrument. Les premières parties de chaque pupitre sont maintenant souvent tenues par des instrumentistes de niveau diplômé de fin d'étude, où même préparatoire supérieur (fin de cycle III en école nationale), mais le niveau «Moyen» est souvent suffisant pour tout un répertoire adapté. L'école qui se trouve à côté de Birmingham, avec laquelle nous avons eu l'occasion de faire un échange, compte quatre Brass Band en pyramide, ainsi que 2 harmonies, ce qui permet aux musiciens de progresser d'année en année : ceux qui étaient cornet soliste dans le 4ème Brass Band se retrouvent troisième cornet dans le 3ème Brass Band l'année d'après, et ainsi de suite. Rien n'est jamais acquis... Il y a un répertoire pédagogique pour le Brass Band.



**Le cornet
symbole de la découverte
du mécanisme à pistons
et de la libération des cuivres.
Instrument d'étude en raison
de sa grande souplesse, il est
l'irremplaçable dans cette
formation de cuivres doux
qu'est le Brass Band**

- Donnez-vous à vos élèves la possibilité de jouer en soliste lors des concerts?

Jean-Paul Leroy - Dans mon ensemble, même si j'ai un cornet solo «en titre», tous les 1^{ers} cornets ont l'occasion de jouer à tour de rôle des solos durant le même concert. D'autre part, un de mes buts initiaux était de donner la possibilité aux musiciens de venir jouer en soliste debout devant l'orchestre. Mes dix cornets solo auront eu, durant leur passage au Brass, l'occasion de jouer au moins une fois une pièce en soliste, voire au sein d'un trio de soliste. Il en est de même pour chaque pupitre d'instruments, qui doit avoir cette possibilité, y compris les percussions.

Le Brass Band a dans son répertoire énormément de pièces avec solistes, de tous niveaux, et pour tous les instruments. Confrontés au problème du sur-nombre dans les conservatoires, on trouve aujourd'hui des musiciens qui sortent avec leur premier prix sans qu'ils n'aient pratiquement jamais joué en soliste au sein de leur école, et je trouve cela très dommage... C'est une lacune à combler de toute urgence avant toute autre chose.

- Vos élèves restent-ils une fois finies leurs études musicales?

Jean-Paul Leroy - Les élèves restent en majorité, sauf s'ils quittent la ville pour des raisons scolaires ou professionnelles. J'ai un tromboniste dans l'orchestre depuis 1981, date à laquelle l'orchestre n'était pas encore un vrai Brass Band : il était le seul tromboniste, je n'avais pas de tuba, et les autres membres du Brass étaient d'un niveau P2 à moyen. C'est dire s'il était précieux. Il est toujours là! C'est un vrai musicien amateur, qui travaille son instrument et progresse toujours, il tient parallèlement un magasin de vins et spiritueux. Je crois me souvenir qu'en 13 ans, il a manqué une seule fois. On peut vraiment dire que c'est un musicien de Brass Band, au sens où les anglais l'entendent.

- Quelle est la constitution exacte du Brass Band?

Jean-Paul Leroy - Le Brass Band est constitué de tous les cuivres à sonorité douce. Il y a un cornet soprano en mib, peu connu en France, où l'on pratiquait, en fanfare, le petit bugle en mib: le pupitre des cornets en sib est très subdivisé : 3 cornets solos, dont 1 appelé le «principal», 1 repieno cornet (un cornet en sib second soliste, -en quelque sorte le chef d'attaque des seconds et troisièmes cornets-, et qui joue parfois en réponse avec le «principal»), 2 seconds cornets (parfois 3); 2 troisièmes cornets. 1 bugle qui fait la soudure entre le grave des cornets et les altos mib, et travaille souvent conjointement avec le cornet repieno. Les saxhorns altos en mib sont divisés en trois parties: alto solo, premier alto et second alto. Puis, il y a deux barytons en sib subdivisés. En Angleterre, ce sont des barytons à petite perce qui sont employés, c'est-à-dire de tout petits barytons, qui font réellement l'enchaînement avec l'alto. Ce véritable baryton a également un peu disparu en France, car en harmonie, on emploie souvent le petit tuba dans l'aigu pour jouer les parties de baryton.

Puis, il y a le pupitre des trombones, 1^{er}, 2^{ème}, et trombone basse, qui a deux fonctions essentielles : il peut être utilisé comme un pupitre d'orchestre, assez indépendant, avec tout le caractère propre à l'instrument, ou bien être joué très rond, et être associé alors aux altos et aux barytons. Si les cornets adoptent à la demande de l'oeuvre un jeu

agressif -ce qu'ils savent très bien faire-, les trombones le font aussi, et l'inverse également. Ce qui fait que le Brass Band peut avoir une grande dynamique ainsi qu'une palette de timbres très riches, où les oppositions sont très raffinées.

L'euphonium (2 non divisés) anglais est un tuba aigu avec une grosse perce dont le son est direct. Il est souvent utilisé pour faire des solos, et lorsqu'il est intégré à l'ensemble, sa sonorité remarquable est un des éléments déterminants de la sonorité d'un Brass Band, avec le son des cornets: les anglais sont très à cheval là dessus, car ils considèrent que c'est le son des cornets, et de bons musiciens à l'euphonium qui font la qualité d'un Brass Band, car ceux-ci sont irremplaçables pour l'équilibre entre les timbres aigus et graves. L'euphonium est un instrument virtuose : c'est le violoncelle du Brass Band. Son timbre est plus clair, plus direct, et plus large en même temps que celui d'un petit tuba, et le son ne sature pas, même lorsque vous jouez fort.

Les basses sont assurées par deux tubas en mib, et par deux tubas en sib. Dans les harmonies, il y a encore peu de temps, le gros tuba n'était joué que par les anciens, et souvent remplacé par le soubassophone (au son très peu raffiné). L'instrument roi était le petit tuba français, à 4 ou 5 pistons, avec lequel on essayait de tout faire : on descendait dans le grave, on montait dans l'aigu, on avait trouvé l'instrument diabolique qui pouvait tout faire. En fait, je pense qu'on a redécouvert le plaisir du vrai tuba basse, de la vraie basse, et on a redivisé l'instrument avec toutes ses facettes: le tuba basse qui fait la basse, et l'euphonium dans l'aigu qui peut chanter comme un violoncelle.

Il y a enfin des percussions : des timbales, les claviers, partie très importante dans un Brass Band. Il faut au minimum deux percussionnistes qui sachent jouer en finesse et qui aient la dynamique rythmique suffisante pour emmener cet énorme «Big Band»...

A propos du Brass Band, je pense qu'une même famille d'instrument peut avoir parfois plus de relief qu'un orchestre mélangeant toutes sortes d'instruments, surtout si cela devient trop épais. On jouera plus dans la nuance, on a une grande palette d'attaques, du *legato pianissimo* aux fortes attaques *forte* : un relief intéressant à exploiter: et un peu comme avec un bon orches-

tre de chambre, le relief rythmique n'est pas estompé par la masse. Là, le fait que le Brass Band n'ait que 25 personnes est très important.

- Pourquoi n'y trouve-t-on pas le cor?

Jean-Paul Leroy - Le cor ne marche pas dans le Brass Band, car l'orchestre ne correspond pas à sa personnalité. Tous les instruments du Brass Band sont des instruments à émission très directe. Souvent, il y a des traits qui passent par tous les pupitres de l'orchestre, du grave à l'aigu: si l'on met un cor au milieu de l'orchestration, avec le pavillon qui projette le son en arrière, avec sa perce conique et son tuyau extrêmement long, il va y avoir un trou lors du trait, et donc l'effet ne sera pas réussi. Quand, pour un passage précis, on veut imiter la sonorité de cor, on peut mélanger les altos et les trombones jouant large et doux, et éventuellement ajouter l'euphonium: cela va sonner rond. Un corniste qui jouerait la partie d'alto mib aurait une partition qui ne conviendrait pas à son instrument, résultat il ne se ferait jamais plaisir. Et puis, ce n'est peut-être tout simplement qu'une question de tradition: le Brass Band est à l'origine une formation d'amateurs, et le cor, avec sa tonalité en Fa et ses problèmes d'harmoniques rapprochées, a peut-être longtemps effrayé l'amateur anglais... qui le considérait comme un instrument de spécialiste, voire de professionnel.

- Quel est le répertoire du Brass Band?

Jean-Paul Leroy - Les catalogues des éditeurs étrangers comportent plusieurs milliers d'oeuvres divisées en trois ca-

tégories. Il y a d'abord toutes les compositions originales pour Brass Band. Comme le Brass Band est une formation très précise quant à sa nomenclature, et qui n'a pas bougé depuis un siècle, les compositeurs anglais, dont les meilleurs et les plus connus, comme Malcolm Arnold, Ralph Vaughan Williams, et tous les successeurs de Benjamin Britten et de l'école anglaise, composent des oeuvres pensées pour Brass Band, dont l'écriture est très sophistiquée. Les Brass Band sont d'ailleurs très souvent dirigés par des compositeurs et arrangeurs, et qui jouent ou ont joué la plupart du temps d'un instrument de cuivre, ce qui explique sans mal leur grande habileté à exploiter nos instruments.

Le répertoire est ensuite constitué de transcriptions, aussi bien d'oeuvres classiques que d'oeuvres de musique légère ou de variété, voire de pièces pour Big Band. Il faut savoir qu'un Brass Band peut être un ensemble de musique de chambre, très intime: dans l'adaptation, par exemple, de *La Petite Musique de Nuit* de Mozart- de la dentelle!, ou encore cette intégrale de la *Flûte enchantée* qu'a montée dans un style parfait le Brass Band de Goeteborg avec chanteurs en costumes, et mise en scène. La troisième partie du répertoire est constitué de pièces avec solistes : cornet solo, trombone solo, euphonium solo, etc. qui sont très riches, notamment de pièces originales, comme le Concerto de Gregson pour tuba et Brass Band.

The Dudley Metropolitan Schools Brass Band : l'un des 8000 Brass Bands recensés aujourd'hui en Grande-Bretagne



- Est-ce une musique difficile?

Jean-Paul Leroy - Oui, les partitions de Brass Band sont parfois difficiles. Mais la particularité de sa nomenclature, qui fait que tout est subdivisé et qu'il n'y a pas de doublure, entraîne sans arrêt des jeux de relais extrêmement bien faits, imperceptibles à l'écoute. C'est ainsi que je peux me permettre de jouer, avec mes élèves qui ne sont pas tous encore forcément d'un très haut niveau, des programmes continus très longs. Par exemple, la partie de troisième cornet d'un Brass Band est très accessible. Elle permet de découvrir des choses rythmiquement difficiles, mais reste dans une tessiture tout à fait raisonnable, ce qui est intéressant sur le plan pédagogique.

Le Brass Band permet d'utiliser tous les musiciens, et surtout le meilleur d'eux-mêmes. Les musiciens d'un Brass Band ne peuvent ni se cacher, ni se protéger derrière la masse. C'est là quelque chose que je reprocherais aux harmonies : il y a tant de doublures que les musiciens se relâchent, les pupitres n'ont plus de personnalité, comme par exemple lorsque le saxophone baryton se mélange à la clarinette basse et au basson. Toute une époque a produit des arrangements standardisés, dont on a souffert énormément, même s'il permet à tout groupe incomplet de fonctionner.

Faire partie d'un Brass Band suppose de travailler beaucoup chez soi son instrument et ses partitions. Sur ce point, les anglais sont très disciplinés. C'est un ensemble d'amateurs, mais avec une conception de l'amateurisme extrêmement pointue, où chacun a sa responsabilité : comme dans une équipe de foot, si un musicien est malade, le Brass Band ne tourne pas, sauf avec un remplaçant connaissant parfaitement le répertoire au même pupitre et ayant répété. En Angleterre, lors des concours, il n'y a pas de dérogation possible quant au nombre des musiciens, sous peine d'élimination.

- Le Brass Band est vraiment quelque chose d'important en Angleterre...

Jean-Paul Leroy - Dans les années d'après-guerre, on comptait 15 000 Brass Band, soutenues par les entreprises locales et nationales. C'est le même phénomène qui existait en France, avec entre autres les harmonies du Nord. Les Brass Band anglais se battent comme des teignes dans les concours, -qui sont

de très haut niveau-, car lorsqu'ils sont champions d'Angleterre, ils savent que leur entreprise mécène va leur donner de l'argent, et qu'ils pourront continuer à jouer, à travailler et à faire des tournées : ils marchent au sponsoring direct ! En Angleterre, un musicien amateur, par rapport à un professionnel, est quelqu'un qui ne vit pas de la musique, mais la différence s'arrête là. Quand on voit le niveau de certains Brass Band, on a du mal à croire que ce sont des amateurs. Ils recrutent sur concours pour choisir leurs nouveaux membres !

Aujourd'hui, 8000 formations sont recensées. Vous pouvez demander à n'importe quel anglais ce qu'est un Brass Band, il saura vous répondre, car il y a, comme dans tous les pays anglosaxons, une culture musicale populaire qui est plus forte qu'en France. Un des Brass Band de sa Majesté participe à la relève de la garde à Buckingham Palace : regardez bien, vous n'y verrez que des cornets et pas de trompettes !

- Le Brass Band est pratiqué dans un certain nombre de pays. Récemment, il a été introduit en Suisse. Comment cela se passe-t-il?

Jean-Paul Leroy - Le Brass Band est pratiqué en Angleterre, en Norvège, en Suède, et dans tout le Benelux. Je crois qu'il y en a quelques-uns en Allemagne et aux USA. En Suisse, la tradition de la fanfare ne s'était pas perdue. J'avais, par exemple, entendu la Concordia de Fribourg, qui était fabuleuse ! Les bugles étaient d'une très grande qualité. Certaines sociétés musicales se sont transformées en Brass Band. En ce qui concerne les concours, le règlement stipule le droit à 1 à 5 personnes en plus, selon les faiblesses des pupitres, ce qui donne une sécurité. Je pense qu'il faudrait appliquer ce genre de règlement en France, la rigueur des français n'étant pas la même. En Angleterre, si un musicien manque à deux répétitions, il y en a dix qui attendent devant la porte pour le remplacer...

- Votre Brass Band remporte un réel succès, tant auprès des musiciens qu'auprès du public. A quoi l'attribuez-vous?

Jean-Paul Leroy - Je ne voulais pas marcher sur les pieds des harmonies ou des fanfares des alentours, d'autant plus que mes musiciens jouent dans d'autres sociétés, et qu'un certain nombre d'en-

tre eux dirigent des fanfares ou des harmonies. Pour ne pas causer de gêne, j'ai fixé chaque année les répétitions le lundi soir. De plus, j'étais sûr de ne pas refaire ce que faisaient ces autres formations : c'était l'occasion pour chacun « de changer d'air »... Je crois que la réussite du Brass Band tient à tout cela, et que, de plus, nous n'avions rien à prouver : il s'agissait d'une expérience encore gratuite et donc respectant au mieux l'état d'esprit amateur. Puis-je ici me permettre de faire remarquer qu'en France, il existe des sociétés musicales dites d'amateurs qui sont obligées, pour survivre, de « défrayer » sinon payer leurs musiciens pour les inciter à venir régulièrement aux répétitions... ou, ce qui est encore plus grave à nos yeux, d'avoir recouru à des musiciens professionnels d'emprunt payés lors de manifestations importantes. Est-ce là un signe de bonne santé du milieu musical amateur en France ?

- Le Brass Band, en France, reste une formation à découvrir?

Jean-Paul Leroy - On compte maintenant une dizaine de vrais Brass Band en France, et de très nombreux enregistrements anglais, suisses, et néerlandais permettant à qui le désire de faire connaissance avec cette formation.

En conclusion, je dirais que les français qui ont effectivement une excellente école de cuivres, ont eu le tort de ne pas regarder suffisamment ce qui se passait ailleurs. Lors d'un échange avec un Brass Band scolaire anglais dont les membres avaient entre 14 et 22 ans, j'ai bien failli perdre le mien : nous partageons le concert, et mon orchestre s'est pris une telle « claque » que les musiciens n'osaient plus jouer. A partir de ce jour, j'ai pu leur demander davantage de travail, parce qu'ils ont su qu'il ne s'agissait pas d'une utopie, que c'était réalisable et à leur portée. Il ne sagissait que d'une question de discipline personnelle et de qualité de travail en répétition. Et lorsque, un peu plus tard, nous sommes allés là-bas, nous avons beaucoup travaillé. Les anglais n'ont pas cru qu'en un an, le niveau ait autant pu progresser, la surprise a, je crois, été assez grande pour eux mais nous leur devons totalement le succès que nous avons remporté outre-Manche !

*Entretien Christine Bergna,
Hervé Noury, Laurence Solnais*

AQUITAINE

● Gironde

Récital de piano avec l'orchestre d'harmonie à La Teste de Buch

L'Orchestre d'Harmonie de La Teste de Buch accueillait le pianiste Hervé N'Kaoua le 11 novembre 93. Celui-ci en première partie, sut conquérir le public testerin grâce à son talent et à sa simplicité. Les 600 personnes qui assistaient au concert ont pu apprécier un programme de choix avec des oeuvres de Mozart, Chopin et Liszt. L'Orchestre donnait ensuite quelques pièces de son répertoire ainsi que *Parade concerto*, oeuvre de S. Lancen. Cette pièce pour piano et orchestre d'harmonie fait partie des rares oeuvres pouvant être abordées par nos sociétés musicales. Le public apprécia d'autant plus cette collaboration que le soliste, professeur depuis peu de temps à l'école municipale de musique, a su s'intégrer parfaitement à l'Orchestre.

Sainte Cécile à La Teste de Buch, le 27 novembre

Il est maintenant de tradition que les musiciens de l'Orchestre d'harmonie s'associent aux chanteurs du groupe vocal du Captalat pour honorer leur patronne. Tous les ans, le public est de plus en plus conquis tant les programmes sont éclectiques et de bonne tenue. Cette année fût donnée la *messe de Sainte Odile* de P. Boistelle. Cette oeuvre pleine de charme a de plus, le très grand mérite d'associer pleinement chœurs et orchestre d'harmonie, nous remercions sincèrement le compositeur d'avoir écrit cette pièce.

L'assistance nombreuse put apprécier la qualité des interprètes dans les différentes parties de la messe: Kyrie, Gloria, Méditation, Offertoire, Sanctus, Communion et Sortie.

Félicitations aux différents solistes et notamment au jeune trompettiste Julien Tujague qui fut vraiment la révélation de cette manifestation.

La clarinette en fête avec Guy Dangain !

Dans le cadre de musique en Teste, Guy Dangain, soliste à l'orchestre national, se produira avec l'orchestre d'harmonie de La Teste de Buch le 14 mai à la salle des fêtes de la ville. Au programme, la belle époque de la clarinette avec des pièces de G. Meister, Ch. Graffeuil, L. Bassi... Un répertoire un peu oublié où la virtuosité et la musicalité de l'interprète doit être aussi infaillible que dans le répertoire classique. Merci à Guy Dangain de toujours penser aux orchestres d'harmonie.

Le 15 mai marquera le début du stage de clarinettes ouvert aux élèves de tous niveaux. Animateurs de stage, le Quatuor de clarinettes de Bordeaux. Inscriptions, M. Balzac Jean-Paul, Clos de Jourdanne, 3 impasse Prévert, 33340 St Louis de Montferand.

En soirée, la clarinette et le jazz avec le Jazz quartet clarinet de Bordeaux, mais aussi dans le cadre de musique en Teste seront accueillis le 7 mai en soirée l'Ensemble international de saxophone de J.M. Londeix, le 8 mai en matinée le quatuor Léonore, le 11 mai en soirée récital piano-hautbois avec H. N'Kaoua pianiste et J. Simonpoli hautboiste, le 20 mai, soirée Blues Salsas avec le Blues Kitchen et la Familia.

Samedi 24 mai en soirée, Duo flûte-guitare avec S. et L. Millepiéd ainsi que le trio Postigo. De plus, le vendredi 27 mai, l'école municipale de musique en

collaboration avec les écoles primaires donneront le *Miroir magique*, opéra pour enfants en 2 actes sur un arrangement musical du Commandant Ph. Renaud, chef de la musique de la région atlantique, direction musicale J. Dupin.

AUVERGNE

● Allier

La Lyre avermoise fête Sainte Cécile

Dimanche 28 novembre, la Lyre Avermoise fêtait Ste Cécile au cours de la messe célébrée par l'abbé Chevenard, en la chapelle d'Avermes, fleurie pour l'occasion par la société. Les musiciens interprétèrent: *la Pastorale* de J. Haan; *Largo* de Vivaldi; *O Jesus que ma joie demeure* de J.S. Bach; *Sérénade* de Schubert et *Norma* de Bellini. Ce dernier morceau interprété pour la première fois par nos 36 musiciens le fût avec brio extraordinaire et déclencha une ovation de l'assistance. Puis la messe se termina et le temps qui était très mauvais ne permit pas l'aubade prévue sur la place. Elle fut donc donnée à l'intérieur de l'église et les mélomanes purent entendre: *Kingsbury court* de L. Nichaus; *Scottish souvenir* de T. Hugins; *Danse avec les loups* de B. Jones; *Sinatra en concert* de J. Novak.

A l'issue de ce concert tout le monde se retrouva à la salle paroissiale pour le vin d'honneur offert par l'Abbé Chevenard. Ensuite comme chaque année, les musiciens, administrateurs, parents et amis se retrouvèrent pour le traditionnel banquet à plus de 80 personnes, dont M. Charette, maire d'Avermes, M. le Conseiller général et madame et M. l'Abbé Chavenard.

Au dessert le président P. Montiel-Font procéda à la remise des récompenses. N.Lecomte re-



La Lyre avermoise

cut l'insigne et le diplôme de la fédération musicale d'Auvergne pour 5 ans dans la société; H. Barbat, la médaille de bronze de la C.M.F. pour 45 ans d'activités; G. Colly, la médaille d'honneur avec étoile de la C.M.F. pour 60 ans consacrés à la musique.

Et puis par la voix de Sandrine, les musiciens renouvelèrent leur reconnaissance et leur confiance à Roger Charpenet, chef de musique et lui témoignèrent leur reconnaissance pour tout ce qu'il leur a apporté au cours de ces sept années, tant au niveau musical qu'au niveau relation, chaleur et ambiance de groupe. La journée se termina dans l'allégresse. Prochains rendez-vous: participation au Téléthon à Avermes et Yzeure, concert des jeunes musiciens des sociétés de musique de l'Allier, le 13 mars à Avermes.

L'Avant-Garde et ses 70 ans

Un repas concert animé par l'Echo de l'Yser (musique du Nord) et par Musikuerein Harmonie (musique allemande) commença en soirée le samedi 17 juillet 93 dans la salle des fêtes de Langeac. Les festivités se poursuivirent le dimanche matin avec une messe animée par l'Echo de l'Yser. L'Avant-Garde emmena ensuite ces deux musiques dans les rues de Langeac pour un petit défilé. Puis les trois musiques se sont séparées momentanément. L'A.G.L. déposa Toutes trois se retrouvèrent pour le petit verre de l'amitié à la mairie de Langeac.

une gerbe aux monuments aux morts; l'Echo de l'Yser défila vers la gare; Musikuerein Harmonie fit un petit concert place A. Briand.

Vers 14h30 les festivités reprisent avec un défilé en ville avec toutes les musiques invitées: l'écho de l'Yser; Musikuerein harmonie, l'Amicale de musique, la Lyre de Doulon, la Montagnarde, les Enfants de Brioude, la Lyre des Mineurs, l'A.G.L.. Ces musiciens firent une superbe prestation sur le podium du théâtre de verdure et terminèrent par un morceau d'ensemble: la *Marseillaise* et *Military Escort*. La journée se termina par une remise des trophées et un repas froid donné à chaque musicien dans la salle des fêtes.

Désormais l'Avant Garde est invitée à aller en Allemagne et ira en juillet prochain à Esquelbecq pour le festival de l'Echo de l'Yser.



BOURGOGNE

● Saône et Loire

La semaine de l'accordéon en Côte d'Or

Du 8 au 14 Novembre 1993, l'ADDIM a organisé en collaboration avec la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or et l'Accordéon-club Tony Fallone la manifestation «Prestige de l'Accordéon» comprenant une exposition de 250 accordéons (collection privée d'A. Engelibert), des concerts et animations (Baïkal Duo, Five Accords, etc...) et une soirée entière réservée aux sociétés d'accordéons, membres de la Fédération de Côte d'Or.

Toutes les sociétés d'accordéons affiliées à la Fédération des Sociétés musicales de la Côte d'Or ont participé, à savoir l'Accordéon-club Beaunois, le France accordéon de Châtillon sur Seine, l'Académie d'accordéon de Chenôve, l'Ensemble d'accordéons du Conservatoire national de région de Dijon, les Jeunes accordéonistes de Montbard, Les Accordéonistes seurois, et évidemment l'Accordéon-club Tony Fallone de Dijon.

Chacun dans son répertoire a démontré la richesse et les réel-

L'Avant Garde

les possibilités de cet instrument trop souvent cantonné dans le «musette». Les morceaux d'ensemble qui réunissaient 75 accordéonistes étaient placés sous la direction de Mme L. Metrot, professeur au conservatoire national de région, dont le dynamisme a stupéfié la nombreuse assistance à ce concert.

Ont ainsi été exécutés par les ensembles d'accordéons les oeuvres suivantes : *Ouverture de Printemps* de Al. Holzschuh, *Salut Juniors* de E. Basile, *Petite Ballade* de V. Menweg, *Go on* de H. Herold, *Mémory* de A. Lloyd Weber, *Princess Fantasy* de R. Bui, *Valses musettes et chansons de Paris* de C. Bratti, *Cinq succès d'Edith Piaf* de C. Bratti, *Ouverture de Guillaume Tell (extraits)* de Rossini (ar. M. Munch), *Les Flots du Danube* de Ivanovici, *Ballade Irlandaise* de E. Stern, *Severino* de Fr. Basile, *When the saints* de D. Margelli, *Fiestero* de E. Basile, *Alpenland Rhapsodie* de Al. Holzschuh, *Tarantella* de F. Fantini, *Mélie* et *Rythme* de R. Bui, et *Hymne à la Musique* de S. Lancen (ar. L. Metrot).

M. Berthou, Conseiller général et Maire de St-Apollinaire qui accueillait ce festival dans le magnifique «Espace Tabourot» a, lors de l'inauguration, remercié tous les organisateurs et souhaité que cette manifestation puisse être renouvelée.

Un professeur de musique promu chevalier de l'ordre des Palmes académiques

Samedi 3 Juillet 1993, les parents des jeunes de l'École de musique, les musiciens, choristes de l'harmonie Espérance et leurs amis, étaient rassemblés à la salle de répétition pour assister, comme chaque année, à la remise des diplômes aux élèves.

Cette réunion avait un autre but qui lui donnait plus de solennité que de coutume, car il s'agissait de remettre les Palmes académiques à M. G. Froissart, professeur de musique. C'est M. R. Vallin, ancien élève du récipiendaire et directeur honoraire de l'harmonie qui a retracé la brillante

carrière de l'intéressé : harmonie municipale d'Anvion (62) de 1927 à 1935; musique du 43^e R.I. de Lille, de février 1935 à Décembre 1936 et pendant cette période, suit les cours du conservatoire de Tourcoing et obtient un prix de clarinette; harmonie de Vaux-en-Velin de 1937 à 1939; mobilisé de 1939 à 1941; harmonie de Tarare (69) de juin 1941 à décembre 1943; harmonie de Chauffailles depuis janvier 1944; directeur-adjoint de 1966 à 1990; directeur-fondateur de la fanfare de Propières (69) en 1948; fonctions actuelles, clarinette solo, membre du Conseil d'administration, professeur de clarinette et saxophone sans interruption depuis 1944, a formé la plupart des musiciens de notre société aux pupitres des instruments enseignés.

M. Froissart est titulaire de toutes les distinctions musicales existantes de la médaille de «Dévouement» attribuées par la fédération musicale de Saône et Loire, celle de 63 ans d'activités musicales (vétérane avec palme) décernée par la C.M.F.

L'insigne de Chevalier des Palmes académiques, qui vient s'ajouter au tableau impressionnant des médailles déjà acquises, lui a été remis par M. Bougreau, Maire de Chauffailles, tandis que M. Lautrey, vice-président du Conseil général et Président de la toute jeune association «Musique et danse», lui décernait une médaille-souvenir départementale.

De jeunes élèves de M. Froissart remettaient une belle composition florale à son épouse et M. P. Journay, Président de l'harmonie clôturait cette petite cérémonie en évoquant le travail accompli par le récipiendaire au sein de l'harmonie de Chauffailles depuis près de 50 ans, travail de qualité puisque, outre le directeur honoraire, il a formé le directeur actuel, M. G. Santi, l'animatrice de la «Petite harmonie» (orchestre de l'École de musique), Mlle M. Perrayon, la directrice de l'école de musique, Mlle M.-J. Forest, et de nombreux clarinettes et saxophonistes, dont certains sont devenus des professionnels de la musique.

La distinction décernée aujourd'hui à M. Froissart est am-

plement méritée : elle vient récompenser une présence constante depuis près d'un demi-siècle, une grande compétence et une somme inestimable de dévouement données bénévolement à l'enseignement de la musique en général et à l'harmonie de Chauffailles en particulier.

«Notre souhait est de voir poursuivre encore longtemps le travail de qualité auquel vous nous avez habitués. Soyez-en, ainsi que Mme Froissart, vivement remerciés».

Avant d'inviter les participants au vin d'honneur, le président P. Journay devait évoquer le souvenir de N. Guidon, qui s'était vu, lui aussi, décerner les Palmes Académiques pour services rendus à l'enseignement de la musique. La remise de l'insigne était prévue à l'occasion de notre Ste-Cécile 92. Malheureusement, N. Guidon est décédé quelques mois auparavant. Chacun garde le souvenir de cet excellent sociétaire et professeur dévoué. Avec M. Froissart, il a contribué au bon fonctionnement de notre école de musique et les distinctions que tous deux ont reçues font l'honneur de notre société.

BRETAGNE

● Ille et Vilaine

L'orchestre d'harmonie de la ville de Rennes en concert le 11 novembre

Les Rennais sont venus en nombre écouter les 90 musiciens de l'orchestre d'harmonie de la ville de Rennes dirigé par M. D. Deloffre pour le traditionnel concert du 11 novembre à l'opéra de Rennes.

Le programme suivant fut interprété: C.F.B.F. de Devogel et Goute; la *Légende de la forêt viennoise* de J. Strauss; *Top Festivade* Brouet; la *Valse de l'Empereur* de J. Strauss dirigé par M. E. Marchand, directeur adjoint; *Air* de Brouet; la *Valse de l'Empereur* de J. Strauss dirigé par M.

E. Marchand, directeur adjoint; *Air d'automne* de Crépin; la *Storia et Song of freedom* de De Haan par les 32 musiciens de l'ensemble de cuivres dirigés par M. P. Bezie, assistant technique; ma *Jolie Lorette* de Devogel; *Joyeux musicien* de Sonnevill; *Empire state salute* de Peterson.

M. Deloffre remercia le public venu si nombreux et les musiciens pour la qualité de l'interprétation. et convia les Rennais le 12 décembre pour le concert de gala de la Sainte Cécile.

CENTRE

● Eure et Loir

Le congrès de l'UDESMA à Voves

L'Union des écoles et sociétés musicales et artistiques d'Eure et Loir a tenu son assemblée générale, le dimanche 19 Septembre 1993, à Voves. 37 sociétés ou écoles étaient présentes dont 13 pouvoirs.

Le président ouvre la séance par une allocution portant sur l'évolution de l'éducation musicale. Puis après l'approbation du compte-rendu du congrès 1992, Mme Castelain prend la parole pour le rapport moral.

50 Sociétés ou écoles sont affiliées à l'U.D., 30 d'entre elles ont présenté cette année: 1 444 élèves aux examens dont 825 en formation musicale et 619 en instruments. Les niveaux I.M.1., I.M.2., I.M.3., Préparatoire et Elémentaire ont passé l'examen dans leurs écoles. Les examens Brevet et Moyen ont eu lieu à Courville, en une seule session départementale, le 5 Juin. 3 élèves se sont présentés au D.F.E. à Chateauroux, niveau régional, le 4 Avril. Les corrections des niveaux I.M.3. et Brevet ont été faites à Courville le 14 Juin, avec des examinateurs venus de tout le département.

Le programme pédagogique édité par la C.M.F. a été adopté par toutes nos écoles, qui appliquent dans son intégralité, ce programme national. Notre Union Départementale a fait parvenir à

chaque société ou école un exemplaire du dossier de formation musicale et instrumentale personnalisé afin que tous les professeurs puissent juger de son utilité. De nombreuses écoles et sociétés l'ont déjà adopté.

Stages: grâce aux aides financières du Conseil général et de Jeunesse et Sports, 600 journées stagiaires ont pu être réalisées, ainsi que plusieurs concerts: Courville (maison de retraite), Le Pouget, Courville et Voves (salle des fêtes). En raison de la date tardive des vacances d'été, le stage de l'orchestre débutant n'a pu avoir lieu.

Grâce à l'aide de l'A.D.I.A.M.28, des sessions de préparation au D.A.D.S.M. ont eu lieu à Courville les 12 et 13 septembre 92, les 14 et 15 novembre 92 et le 7 mars 93 où les stagiaires ont pu travailler la direction d'orchestre, avec un orchestre formé de musiciens venus de Courville, Senonches, Nogent-le-Rotrou et Voves. M. J.-Cl. Fargas a obtenu, cette année, le diplôme du D.A.D.S.M., et nous le félicitons.

Journée de concertation sur l'enseignement musical à Courville, le 31 Octobre. De nombreux directeurs et professeurs y ont participé. En 94, cette journée de concertation aura lieu le 2 Octobre.

Aide financière départementale: en 1992, 30 sociétés et écoles ayant présenté des élèves aux examens C.M.F. ont bénéficié d'une aide financière de 1600 Fr, et les autres de 800 Fr, à valoir sur l'achat d'instruments ou matériel musical. Cette année, 17 sociétés ont demandé un instrument ou du matériel musical. La F.M.R.C. a également déposé une demande d'aide financière auprès du Conseil régional, et si celle-ci reçoit un avis favorable, 8 écoles ou sociétés d'Eure et Loir pourront bénéficier de pianos ou autres instruments financés à environ 50%.

Festival: cette année, nouvelle formule du festival: 3 concerts ont eu lieu en même temps, en trois sites du département, le 11 Juin à Epernon avec l'harmonie d'Epernon et les Dragons de Noailles, à Nogent-de-Retrou avec les harmonies de Courville, Nogent et Senonches, à Voves avec les harmonies de Sours et

Voves. Cette grande manifestation musicale a rassemblé un très nombreux public.

Les 4, 5, et 6 Juin ont eu lieu à Chartres les 5èmes Rencontres européennes d'Accordéon.

Mme Castelain termine ce rapport en remerciant la Direction départementale Jeunesse et Sports, la Caisse Régionale du Crédit Agricole, le Conseil général, l'A.D.I.A.M.28, la municipalité de Courville, la municipalité du Pouget pour l'aide financière ou matérielle qu'ils apportent chaque année.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

M. M. Boisard présente le bilan financier. MM Besnard et Haricot, vérificateurs aux comptes le félicitent pour l'excellente tenue des comptes. Le rapport est adopté à l'unanimité. Cette année, la cotisation départementale reste à 60F. L'aide financière allouée aux sociétés et écoles reste à 1600 F pour celles qui présentent des élèves aux examens, à 800F pour les autres celle-ci à valoir sur l'achat d'instrument ou de matériel musical.

Commission jeunesse (J.-Cl. Fargas): l'orchestre Junior d'Eure et Loir a eu 3 sessions à Courville les 24,25,26 octobre 92 et les 20,21,22 Février 93, à Le Pouget (Hérault) du 18 Avril au 1er Mai 93. 29 stagiaires ont participé à ces stages. L'encadrement était assuré par MM J.-Cl. Fargas, J. Hurier, N. Durand et animés par M. Fiquet, S. Galvan, I. Julien, M. Berast, V. Castelain.

Le travail musical de détail était assuré par les professeurs et les animateurs le matin, de 9 heures à midi, et l'orchestre se réunissait en début d'après-midi pour répéter ensemble. Le reste de la journée était réservé aux excursions.

Plusieurs répétitions ont eu lieu avec la chorale Escapade qui réunit les chanteurs du Pouget, Plaisan et Gignac, sous la direction de Mme Virenque. A la fin du séjour, un concert a eu lieu le 29 Avril, dans la salle des fêtes. Au programme: *Rhapsodie sur des thèmes bretons* (S. Lancen); *Nordisk Rhapsodie* (T. Ford); *Air d'automne* (A. Crépin); *la France en chanson* (D. Dondeyne); *Cambridge* (J. Tatgenhorst); *Portraits of band* (T. Ford); *Les grands suc-*

cès de Loulou Gasté (arrgt. D. Dondeyne); *Herb Alpert* Selection (W. Hautvast)

2 concerts de retour de stage ont eu lieu à Courville, le 8 Mai et à Voves le 15 Mai. Un public nombreux et chaleureux est venu encourager les jeunes musiciens.

D.A.D.S.M.: après plusieurs week-ends de travail, le 7 Mars, la session de direction d'orchestre s'est déroulée à Courville, sous l'autorité de M. D. Dondeyne. Un orchestre a été formé qui groupe les musiciens de Courville, Voves, Senonches, et Nogent-le-Rotrou.

Tous nos remerciements à la municipalité de Courville qui avait mis la salle des fêtes à notre disposition, à l'ADIAM 28, et à tous les musiciens qui ont participé à cette journée musicale.

Après les épreuves d'admissibilité qui ont eu lieu à Paris, les 27 et 28 février, les épreuves de direction d'orchestre se sont déroulées à St Pol sur Mer, le 20 Juin.

Calendrier 1994: 2 octobre journée de concertation sur l'enseignement musical à Courville; Sessions orchestre junior: 19, 20, 21 février à Courville et du 17 au 30 Avril au Pouget (dates du stage de Toussaint 94 à définir);

Concerts Orchestre Junior: Le Pouget le 28 Avril, Courville le 7 Mai, Bû le 28 Mai;

Examens Brevet et Moyen (une seule session départementale) à Courville le 4 Juin 94. Corrections I.M.3, Brevet et Moyen, Courville le 20 Juin 94;

Congrès 1994 aura lieu à Nogent-le-Rotrou le 18 Septembre;

Election du tiers sortant: tous les membres sortants ont été réélus; élection du bureau: président, Jack Hurier; vice-présidents: G. Debono, M. J.-Cl. Fargas; secrétaire V. Castelain; Secrétaire-adj. M. Billard; trésorier, M. Boisard; trésorier-adj. Ph. Beccuau

Après les interventions très applaudies de M. Chauvin, délégué ADIAM 28, et M. Georges, directeur départemental de Jeunesse et Sports, le congrès s'achève. Le président Hurier remercie les personnalités présentes, dont Mme Cinglat, maire adjoint de Voves.

Après un repas amical réunissant tous les congressistes, un

concert de très haute tenue musicale a été donné par l'harmonie de Voves, sous la direction de N. Durand.

C HAMPAGNE

● Ardennes

La F.M.A de septembre à décembre 93

Les stages régionaux de batterie-fanfars de Brachay (52), d'instruments à vent, de percussion, de direction d'orchestre et les deux masters-classes de Barsur-Aube (10) du 30 août au 4 septembre ont attiré respectivement 9 et 28 jeunes musiciens ardennais, sur 38 et 121 en tout.

Les musiciens de «la Pointe de Givet» (H. de Fromelennes, Givet et des Deux-Vireux) se sont regroupés une nouvelle fois pour fêter le tricentenaire du «Moulin d'Olonne».

L'H.M. de Monthermé a perdu son directeur, M. Franz Masson, admis au concours de recrutement d'un trompette d'harmonie de l'Orchestre symphonique de Lyon (avec nos félicitations!) mais elle en a retrouvé un autre en la personne de son frère Auguste, déjà directeur des écoles de musique et harmonies de Fumay et Revin.

L'harmonie départementale des Jeunes musiciens Ardennais a repris ses répétitions dominicales bimensuelles avec une cinquantaine d'exécutants. Cinq concerts sont déjà programmés: en soirée, à Carignan le 30/4, à Vivier-aucourt le 28/5 en ouverture du 74ème congrès-festival de la F.M.A., à Novion-sur-Meuse le 4/6, Bogny-sur-Meuse le 11/6 et à Sedan le 25/6.

A Givet, M. Guy Coppé a dû sortir de sa «récente» retraite pour rediriger l'H.M. locale tandis que M. Jean Balay, directeur de la chorale revinoise «Chante ma Vallée!» a pris la direction des «Choeurs E.N. Méhul», aux lieux et places de M. Clément Lesaffre.

18 «petits cuivres» (de 6 sociétés) ont suivi à Nouzonville, dans

les locaux de l'UMN, les 30 et 31 octobre les conseils de MM. Philippe Cocu et Pierre Weinum, M. et Mme Jean Pihet qui ont assuré l'organisation matérielle de ce mini-stage, que terminèrent un concert de l'UMN et une production de «l'ensemble des Trompettes des Ardennes» (pour finir avec leurs stagiaires).

Une soixantaine de choristes, dont la majorité venaient des 3 chorales fédérées (Crescendo, Choeurs E.N. Méhul et Chante ma Vallée!) ont participé le 14/11 au 6ème stage de chant choral organisé par Mlle F. Harbulot et animé, comme les précédents, par M. J. Duvivier et portant sur l'interprétation de la *Messe aux Chapelles* de C. Gounod.

L'U.M. nouzonnaise a effectué un marathon musical à la Ste. Cécile, avec un concert le samedi 20/11 au soir. Assemblée générale, défilé, messe en musique, hommage aux morts le lendemain 21 au matin suivi d'un repas amical. L'harmonie «La Fraternelle» de Margut a reçu à l'occasion de la Ste Cécile une nouvelle bannière offerte par Mme Couillet, veuve du précédent porte-bannière.

Calendrier fédéral: 27 février, assemblée générale d'études à Nouzonville; 16 avril, examens fédéraux à Sedan; 17 avril, examens et concours de classement à Vireux; 29 mai, 74ème congrès de la F.M.A à Vivier-au-Court; 25 septembre concours de classement à Sedan; 2 octobre, 7ème stage de chant choral, à Villers-Semeuse; 22 et 23 octobre stage de saxophone à Sedan.

● Champagne Ardennes

Calendrier régional: dimanche 13 février, assemblée générale du groupement régional, salle des répétitions de l'H.M. de Châlons-sur-Marne; lundi 29 août au 3 septembre, stages d'instruments d'harmonie, de direction d'orchestre et 2 masters-classes à Barsur-Aube (10); stage d'instruments de batterie-fanfare à Brachay (52); dimanche 30 octobre, rencontre régionale des orchestres d'harmonie au parc des expositions de Charleville-Mézières, organisée par l'harmonie SNCF de cette ville.

FRANCHE-COMTÉ

● Doubs

Stage et concert avec Steckar-Tubapack

Dans le cadre de son programme de formation 93 en direction des instruments dit «rares», la Fédération musicale de Franche-Comté a mis en place une action spécifique autour des tubas. Cette formation a été rendue possible grâce à une coproduction avec l'association Asprojazz qui organise des stages jazz et depuis 12 ans, le festival Jazz en Franche-Comté.

L'opération encadrée par le tubiste Marc Steckar et son ensemble de tubas Tubapack, s'est déroulée en 2 parties, à savoir un stage pour les tubistes de la région et un concert avec orchestre d'harmonie lors du festival en Franche-Comté 93.

Le stage encadré par Marc Steckar s'est tenu à Baume-les-Dames (25) les 1 et 2 juillet 93. Il a rassemblé 23 tubistes régionaux de tous âges et de tous niveaux qui ont pu découvrir le versant jazz du tuba au travers de pièces de M. Steckar composées spécialement pour cet instrument en ensemble. Note sympathique, Marc Steckar a spécialement composé un morceau pour ce stage qu'il a naturellement intitulé *Beuz en sons!*. En soirée, les stagiaires ont pu compléter le travail de la journée avec l'intervention du groupe jazz «Trio Devant» qui a servi de rythmique pour les morceaux d'ensemble et des essais d'improvisation des stagiaires sur des grilles d'accords jazz. De l'avis des stagiaires et du formateur, ce stage a été positif sur bien des points. Les stagiaires ont pour la plupart découvert que leur instrument avait sa place dans la musique de jazz, pas seulement comme base rythmique mais aussi en chorus et improvisation, ce qui leur a ouvert de nouveaux horizons.

Par la volonté de Marc Steckar, le contenu du stage n'a pas été une masterclass privilégiant la

technique instrumentale pure, mais plutôt un travail d'ensemble sur des compositions originales qui ont permis aux tubistes de tous niveaux de progresser à leur mesure et de monter un programme d'ensemble d'une trentaine de minutes. Les échanges et l'émulation entre stagiaires ajoutés à la bonne ambiance générale ont également leur place dans les résultats obtenus.

Enfin, saluons la disponibilité, la compétence et l'humour de Marc Steckar qui a réussi à éviter l'appréhension face au jazz qu'auraient pu éprouver des musiciens issus d'orchestres d'harmonie, pour faire de ce stage un moment de qualité et de plaisir pour tous les stagiaires.

D'un commun accord entre la Fédération et Asprojazz, le stage mis en place devait aboutir sur un spectacle de façon à montrer au public le côté original d'un orchestre presque uniquement composé de tubas et interprétant des compositions originales autour du jazz. A cet effet, les stagiaires tubistes et le groupe Steckar Tubapack ont donné un concert de plein air en fin d'après-midi le 3 juillet à Besançon au festival jazz en Franche-Comté, avec le programme monté pendant le stage. Cette prestation d'une trentaine de minutes fut très appréciée du public et reçut un accueil enthousiaste. Mais la partie la plus importante de cette journée bisontine fût le concert du Steckar Tubapack le soir, au théâtre municipal avec le renfort

des tubistes du stage et d'un orchestre d'harmonie constitué de musiciens régionaux et dirigé par Daniel Zemp, directeur de l'Harmonie Peugeot.

Ce concert comportait 3 parties: la première avec Tubapack seul, la seconde renforcée par les 23 tubistes du stage et la troisième complétée par l'orchestre d'harmonie pour un final de haute volée avec 130 musiciens sur scène interprétant les compositions de Marc Steckar. Malgré un public trop peu nombreux, ce concert fut d'une grande tenue, démontrant que la musique amateur rime aussi avec qualité musicale et artistique. Un grand merci à Daniel Zemp qui sut mobiliser un nombre important de musiciens pour monter l'orchestre d'harmonie, et qui a pris en charge les répétitions préliminaires.

Sur la partie diffusion de cette opération, il faut noter que le concert de Tubapack a eu une place appréciable parmi les têtes d'affiche du festival régional et le détail de la coproduction sur la formation a été largement mis en avant par les médias et l'équipe d'Asprojazz. Pour les stagiaires tubistes, le fait de se produire en concert à l'issue du stage a complété de façon bénéfique l'action pédagogique. Pour les musiciens de l'orchestre travailler les pièces avec le compositeur fut enrichissant, comme souvent dans ce cas de figure. Marc Steckar a fait travailler l'orchestre le 27 juillet lors de la répétition générale le jour du concert.

Les stagiaires autour de Marc Steckar



ERRATUM

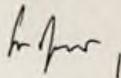
Suite à un incident technique survenu lors de l'impression du dernier Journal CMF n° 449, certains lecteurs ont été privés d'un cahier de 4 pages.

Ce sont ces quatre pages que nous encartons ici.

Avec toutes nos excuses et celles de notre imprimeur.

■ Message de Jacques Toubon

Monsieur le Président,



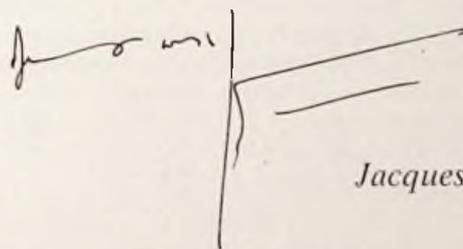
Vous avez bien voulu me convier à participer aux travaux du colloque organisé par la Confédération Musicale de France, le 17 décembre dernier, au Sénat, sur le thème de la décentralisation.

L'action structurante de votre fédération en matière de formation et de pratique musicale joue en effet un rôle important dans l'aménagement culturel du territoire et vous savez combien ces objectifs sont actuellement au centre des préoccupations de mon ministère.

La Confédération musicale de France incarne la musique populaire française, aussi bien par son histoire que par sa présence dynamique auprès du plus grand nombre de musiciens amateurs.

Je me réjouirai, Monsieur le Président, de rencontrer tous ceux qui avec vous animent cette organisation culturelle. Je suivrai avec un grand intérêt les avancées positives qui ne manqueront pas de résulter de ce colloque.

J'adresse également à tous les musiciens de votre confédération l'assurance de ma sympathie et de mon soutien dans leurs activités.



Jacques Toubon

Nous sommes au lendemain d'un colloque particulièrement stimulant pour la Confédération Musicale de France. Les interventions de M. Étienne Madranges, conseiller technique du ministre de la Jeunesse et des Sports, de M. René Regnault, vice-président de l'Association des Maires de France, et de M. Stéphane Martin, directeur de la Musique et de la Danse ont marqué une avancée très sensible, et présenté des propositions d'actions concrètes.

Les actes de ce colloque seront publiés dans notre prochain numéro. Je compte sur tous ceux qui se sentent partie prenante de notre mouvement pour s'impliquer dans la réalisation de ces actions. Dans le cadre de ce nouvel élan, les vœux que je vous adresse, pour 1994, sont des vœux plein d'espoir en l'avenir.

Bonne année à tous !

Maurice Adam



Réunion de la Confédération Musicale de France et du Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre

Le 7 octobre 1993, s'est tenue, sous l'impulsion du Monsieur Adam, président de la Confédération musicale de France (C.M.F.), et du Lieutenant-colonel Raucoules, directeur du Conservatoire militaire de musique de l'armée de terre (C.M.M.A.T.) et conseiller technique «musique» auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, une réunion visant à améliorer les liens entre les sociétés musicales civiles et les formations musicales militaires.

L'assemblée était composée du conseil d'administration de la C.M.F., des chefs de musiques militaires des circonscriptions militaires de défense de l'armée de terre, d'un représentant des formations musicales de l'armée de l'air, de la marine, de la gendarmerie et de la direction centrale du service national (D.C.S.N.).

La séance fut ouverte par Monsieur Adam, qui, après avoir remercié l'assistance présenta les grandes phases d'actions de la C.M.F. (instruction musicale, répertoire, etc.). Le Lieutenant-colonel Raucoules prit la parole et mit l'accent sur le but de cette réunion : création ou renforcement des liens entre les représentants régionaux de la C.M.F. et les chefs de musique militaire en vue d'améliorer le recrutement des appelés du contingent et de leur permettre d'effectuer le service national dans une formation musicale militaire.

Après avoir présenté les chefs de musique présents, le Lieutenant-colonel Raucoules énuméra les différentes formations musicales de l'armée de terre en précisant leur spécificité et leur implantation géographique.

Le Lieutenant-colonel Guilbert présenta les formations musicales de la gendarmerie et de la Garde républicaine, en précisant que quelques postes d'appelés existaient, uniquement dans les pupitres des cordes (niveau Conservatoire national supérieur de musique. Le Capitaine de frégate Balada présenta les formations musicales de la ma-

rine en stipulant que dix postes d'appelés étaient ouverts au sein des batteries-fanfaires.

Le Lieutenant-colonel Bailleul présenta les formations musicales de l'armée de l'air, en précisant que depuis le 1er janvier 1993 les postes d'appelés ont été supprimés.

Après ce tour d'horizon sur les formations musicales des armées, le Commandant Dellenbach fit un exposé très instructif sur l'organisation de la D.C.S.N., ainsi que les différentes modalités à accomplir en vue de l'appel au service national,

les reports d'incorporation, les résiliations de report et le devancement d'appel.

Pour terminer son exposé, le Commandant Dellenbach précisa que la D.C.S.N. s'efforçait de gérer au mieux les musiciens appelés (1,5% des personnels traités), et qu'elle est tributaire des renseignements qui lui sont adressés.

Pour conclure cette réunion, Le Lieutenant-colonel Raucoules insista de nouveau sur les modalités d'incorporation ainsi que la possibilité de faire son service national outre-mer. Il rappela également l'action que doivent mener les responsables de la C.M.F. sur l'information auprès des jeunes musiciens. Enfin le Lieutenant-colonel Raucoules suggéra la rédaction et la mise en place d'une fiche d'information et d'une feuille individuelle de renseignements (à rédiger en commun, C.M.F. et C.M.M.A.T.).

Quant à Monsieur Adam, il envisage d'instaurer à la C.M.F. un questionnaire d'évaluation des jeunes musiciens, et s'engage à insister auprès de ceux-ci afin qu'ils se déclarent musiciens lors de leur passage au centre de sélection ou qu'ils prennent contact avec leur bureau du service national pour exprimer leur souhait d'être incorporé dans une formation musicale.

Une plaquette d'information réalisée par le C.M.M.A.T. a été remise à chaque participant.

Les musiques militaires ont besoin des sociétés musicales civiles pour leur recrutement. La Confédération Musicale de France a besoin des musiques militaires afin que leurs jeunes musiciens ne perdent pas contact avec leur art durant la période du service national. Il était donc important et indispensable de réunir les responsables régionaux de la C.M.F. et les chefs des musiques de C.M.D. afin de créer de nouveaux contacts ou de les approfondir.

*Le lieutenant-colonel Raucoules
chef de musique des armées hors classe
directeur du conservatoire militaire de musique
de l'armée de terre*

Conservatoire de musique militaire de musique de l'armée de terre-
Quartier Fesch - Camp de Satory - RP 1331 - 78013 Versailles cedex.
Tél. 39.67.20.51 Télécopie. 39.67.20.58

Évitez les pertes de temps inutiles,
les vaines recherches ...

Ayez le seul réflexe valable ...

Adressez-vous directement au seul vrai spécialiste
des partitions pour

*Orchestre à Vents,
Big Band,
Orchestre Symphonique,
Orchestre à Cordes ...*

H.M.M.O.

*qui assure la distribution
pour la France des éditions :*

De Haske	(Pays Bas)
R. Smith & C°	(Grande-Bretagne)
Mitropa	(Suisse)
Scherzando	(Belgique)
Studio Music	(Grande-Bretagne)
Alfred Publishing C°	(USA)
Almitra Music	(USA)
Belwin Inc.	(USA)
Birch Island Music Press	(USA)
Bourne Music Publishers	(USA)
C.L. Barnhouse C°	(USA)
C.P.P.	(USA)
Doug Beach Publications	(USA)
G. Schirmer	(USA)
Hal Leonard Pub. Corp.	(USA)
Hansen House	(USA)
Highland Publications	(USA)
Jenson Publications	(USA)
Kendor Music	(USA)
Kjos Music C°	(USA)
Ludwig Music Publishing C°	(USA)
MPL Communications	(USA)
Musicians Publications	(USA)
Queenwood Publications	(USA)
Rubank Publications	(USA)
Sam Fox Publishing	(USA)
Shawnee Press Inc.	(USA)
Studio P.R	(USA)
Walrus Music	(USA)
Warner Bros Publications	(USA)
William Allen Music	(USA)
Williamson Music	(USA)
Wynn Music	(USA)

Documentation gratuite.

Si ne sera répondu qu'aux demandes précisant les fonctions exercées.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION - BP 64 - 59510 HEM
Tel : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS LEDUC



CATALOGUE THÉMATIQUE SAXOPHONE

400 pages d'extraits thématiques de méthodes.
études, morceaux instrumentaux, ensembles,
des Éditions **LEDUC** et **HEUGEL**

Déjà parus « COR », « FLÛTE » et « CLARINETTE »
offerts sur demande chez votre marchand ou chez

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01



l'atelier musical

Gilles Degironde

**DISTRIBUTEUR DE
HOUSSES POUR CUIVRES
"SUPER" REMBOURÉES**

Trompette	360F
Trompette double	840F
Trompette basse	480F
Clairon basse	480F
Cor rond	600F
Cor pavillon droit	600F
Basse saxhorn "antichoc", tuba ou c. basse "antichoc"	1950F
Tambour	500F
Poignées trompette ou clairon avec scrache	50F

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE
Téléphone 77.33.90.31 - Télécopie 77.37.17.56

A l'avenir, la fédération souhaite continuer des actions de formation sur le tuba, avec une formule revue et plus adaptée au long terme. L'opération très médiatique de cette année a sans doute lancé le processus pour qu'il continue sur cette lancée. Cette stratégie de promotion des instruments devenant rares au sein des sociétés de musique comme le cor, le trombone, le tuba, le hautbois ou encore le basson par des actions médiatiques permettra, on l'espère, de mettre en place des actions de fonds en sensibilisant les musiciens et les pouvoirs publics.

Après un premier essai de coproduction avec Asprojazz sur la formation prolongée par un concert, il semble que la formule gagnera à être reconduite l'année prochaine, en concertation avec Asprojazz. Avec la conjugaison des efforts, ces actions gagneront en qualité tout en touchant une nouvelle catégorie de musiciens. Dans le cadre du festival, une coproduction avec la fédération sous une forme étudiée peut déboucher sur une interaction entre le public jazz et celui des sociétés de musique. 1994 verra sûrement une coproduction autour des Big Bands, affaire à suivre.

LANGUEDOC

● Gard

Anniversaire réussi pour l'harmonie cheminote de Nîmes en progression!

Le dimanche 21 novembre, en matinée, les membres de l'Harmonie cheminote de Nîmes ont offert un grand concert en l'église St Paul pour fêter d'une part la Ste Cécile et surtout pour marquer le 80^{ème} anniversaire de la création de la société.

Le programme que M. G. Durand, directeur, avait particulièrement soigné, s'est révélé d'un

excellent niveau, permettant à chaque musicien de s'exprimer et de se mettre en valeur. L'église était comble et parmi l'assistance on a eu le plaisir de voir Mme Landes et M. Le Bray, adjoints au maire, M. Le Jourdan conseiller régional, M. E. Imbert, adjoint auprès du chef d'établissement SNCF, M. Maso président, de l'Union départementale des musiques du Gard, Mme B. Lelandais, directrice de l'Ecole de musique d'Uzès, MM. les docteurs Bastide et Borrelly, des Amis de l'orgue de St Paul, Mme et M. Faybesse, Président de l'Union régionale artistique et intellectuelle des Cheminots français, M. J. Loubier, président de la musique de Vauvert, des professeurs et des élèves de l'école nationale de musique de Nîmes, M. Rigaz, président d'Honneur, MM. Roy et Artaud, membres honoraires, le Père Veyrune, curé de St Paul etc...

En félicitant tous les membres de l'H.C.N. pour la parfaite interprétation de ce programme, nous tiendrons compte de la participation de M. J.-C. Relave, ancien élève de Maurice André et soliste de la Paix de Paris qui, par la puissance et l'éclat de sa trompette, fit vibrer les voûtes de l'édifice dans deux soli particulièrement remarquables. Mlle Baumel, médaille d'or et professeur adjoint au conservatoire, par les sons chauds et langoureux de son saxophone, fit apprécier d'excellents airs du folklore russe.

Que dire de l'interprétation du solo de flûte du menuet de l'*Arlésienne* par Mlle O. Koenig, si ce n'est que cette jeune fille est promise à un brillant avenir. A l'unanimité tous les présents prouvent par leurs applaudissements et le bis puissamment réclamé qu'ils avaient communiés de tout coeur avec l'ensemble. MM. G. Durand, directeur, et J.-C. Sauzède, président de cet ensemble ont prouvé que dans notre ville, on peut faire de grandes choses sur le plan musical et culture.

N'oublions pas la présence des gracieuses arlésiennes des Farendoleurs cheminots nîmois qui mirent une note agréable à l'accueil, pour les auditeurs de cette matinée qui restera dans l'esprit de tous les présents.

● Hérault

Les mandolines prennent des ailes

Comme chaque année, l'école de musique de l'Estudiantina de Béziers organisait une petite fête pour récompenser ses élèves les plus méritants. En IM1, D. Record et J. Sicard ont obtenu une mention assez bien, M. Bergues, P. Cros, L. Fernandez, S. Milhau, C. Ruiz, et M. Para mention bien et C. Abadie a obtenu une mention très bien. En IM2, V. Famin et J. Maurel ont obtenu une mention assez bien, H. Meynier et M. Paterna mention bien, et H. et L. Jimenez ont obtenu une mention très bien avec félicitations du jury. En IM3, J. Crassous a obtenu une mention assez bien, et C. Labit une mention très bien. En élémentaire, une mention bien a été décernée à J.-Ph. Clapot, D. Milhau et à Cl. Vernhes. Félicitations à tous ces élèves, ainsi qu'à leurs professeurs, Mme. P. Jimenez et M. G. Mazet.

Pour couronner ce brillant palmarès, ce dernier avait invité la chorale Caecilia. Son directeur, M. R. Ganidel, nous offrait un programme éclectique et de choix qui enthousiasma le jury prêt à accueillir cette formation au sein de la fédération musicale! Vu le temps imparti, elle devait céder la scène sous de chaleureux applaudissements!

Par la même occasion, l'Estudiantina biterroise, placée sous la haute présidence de M. F. Philipot, devait affronter son classement au sein de la Confédération Musicale de France.

Un jury incontestable devait éterniser les efforts de cette société: M. Cl. Linon, président de la Fédération musicale de Languedoc-Roussillon, ainsi que M. J. Henric, secrétaire fédéral, et son adjoint M. R. Galy. La municipalité était représentée par Mlle. J. Maurel, conseillère municipale. Nous avons aussi noté la présence de M. R. Couderc, Conseiller Général, et la sponsorship de M. F. Boutes, également Conseiller Général.

Le chef avait choisi une page bien adaptée à la mandoline: la *Sérénade de Mandolines* de

Desormes. Cette interprétation fut très appréciée de l'auditoire!

Vint ensuite l'exécution du morceau imposé par la C.M.F. en deuxième catégorie, *A travers la Hongrie* de F. Menichetti. Après la délibération du jury et une attente empreinte d'émotion, l'Estudiantina obtenait sa classification en première section! Le directeur adressait ses remerciements à ce jury qui redonnait espoir à cette société particulière dans notre région! Il remerciait également les musiciens de l'orchestre qui travaillent ardemment à l'élaboration d'un renouveau tant attendu des orchestres à plectre. La discipline musicale étant si contraignante pour chacun d'entre eux!

L'orchestre se faisait un plaisir

d'accompagner M. H. Marty qui interprétait à la lame sonore la barcarolle des *Contes d'Hoffmann* de J. Offenbach. Cette sympathique réunion se terminait par un paso-doble de concert de M. G. Mazet dédié à la société Estramaduro. Après les interminables applaudissements, *Les airs languedociens* furent de la fête, ainsi qu'un paso-doble, *Mujer de Cortes*, que la société avait interprété quinze jours avant avec ses amis d'Ille-sur-Tet et de Perpignan dans le cadre d'une rencontre.

Longue vie à cette valeureuse formation qui a su, tout en gardant un répertoire classique, redonner confiance à un auditoire de plus en plus exigeant!

MIDI-PYRÉNÉES

● Gers

Raymond Wilhelm n'est plus

Ancien directeur de l'harmonie Auscitaine, médaillé militaire, croix de guerre et combattant militaire, Raymond Wilhelm nous a quittés le 15 décembre après une pénible maladie. Tous les amis de la musique le connaissaient. Ils se souviennent de la haute stature à la tête de l'harmonie Auscitaine qu'il avait hissée au sommet des sociétés départementales avec ses 80 musiciens. Tout jeune homme il avait quitté son Alsace natale pour éviter d'être requis par l'armée allemande, il s'éloigna jusque dans les Hautes Pyrénées et s'enrola dans le corps Franc Pomies, avec lequel il participa à plusieurs opérations. Dès le débarquement, il s'engagea dans l'armée française et participa, avec l'armée du Rhin à la campagne de France. Blessé, il est décoré de la Croix de guerre. Il continue sa carrière militaire et participe à la guerre d'Indochine. Il rentre en Hautes Pyrénées où il a élu domicile, fonde un foyer, crée et dirige pen-



Raymond Wilhelm

dant plusieurs années la Musique de l'hôpital de Lannemezan qui est donnée en exemple partout. Simultanément, il crée également la société musicale de Labarthe-sur-Neste. C'est en 1965 qu'il prend la direction de l'harmonie Auscitaine et donne toute la mesure de ses capacités. Il forme alors de nombreux musiciens de très haut niveau. Père de quatre enfants, Marie-France, Josiane, Chantal, Michel, tous dans l'enseignement musical, Raymond Wilhelm laisse une épouse éplorée qui a toujours su l'épauler et sept petits enfants.

Avec le départ de Raymond Wilhelm, c'est un très grand vide dans la musique auscitaine. Aussi de très nombreux musiciens de tous les coins du département ont tenu à lui rendre un dernier hommage en l'église d'Aubiet.

BASSE-NORMANDIE

● Orne

Concert de la Sainte Cécile à Condé sur Huisne

L'harmonie municipale de Condé sur Huisne a fêté avec succès Ste Cécile, le samedi 20 novembre au soir par un concert de qualité devant une salle comble, présenté par M. Huard, président de la société musicale. L'auditoire apprécia l'écoute de morceaux très enlevés comme *Europe sans frontière* ou *Dancing-steps* et le célèbre *Comme d'habitude* de J. Revaux et C. Francois où aux saxo ténor et trompette D. Loistron et N. Molinero ont tenu avec brio leur solo. A l'issue du concert, M. Loistron, chef de l'harmonie, s'est vu remettre la médaille des sociétés musicales du ministère de la Culture des mains de M. Olivier Sénateur honoraire et Conseiller Général ainsi que la médaille départementale. De M. Gerondeau, maire de Condé sur Huisne, au nom du Conseil municipal a reçu la médaille d'Or de la ville pour 16 ans de direction. M. Olivier à M. Loistron: «cette médaille est une juste récompense pour une famille de musiciens, les filles de M. Loistron sont la cinquième génération à servir la musique...»

J.-F. Glénisson reçut la médaille de l'harmonie pour dix ans de service avec les compliments de M. Le Corre président d'honneur, M. Huard président de l'harmonie et M. Gerondeau, maire de la ville.

C'est en l'église de Condé avec l'Abbé Deshaie que l'harmonie célébra la messe Ste Cécile accompagnée de la chorale paroissiale pour cette occasion. Bonne Sainte Cécile pour cette harmonie du Perche ornaise.

HAUTE-NORMANDIE

● Seine Maritime

L'orchestre à Plectres de Bois Guillaume fête la Sainte Cécile

C'est en effet devant plus de 500 personnes que la Sainte Cécile a fêté son anniversaire à Bois Guillaume, petite ville culturelle sans égal aux côtés de Rouen, le dimanche 28 Novembre. On connaît le dynamisme de cette région. Citons pour exemple l'Ensemble orchestral de Normandie...

Mais à Bois Guillaume, il se passe beaucoup de choses également. Toute circonstance, qu'elle soit politique, commerciale, industrielle ou scolaire, est agrémentée de musique. La tradition est là, bien ancrée et dynamisée par l'adjoint culturel Jean-Pierre David, qui est d'ailleurs le Chef de l'orchestre à plectres. Si cette formation connaît un tel renouveau, son succès est dû aux possibilités multiples du répertoire et les combinaisons sonores.

Le programme était habile: tantôt aux côtés de la chorale avec l'*Ave Verum* de Mozart, tantôt en basse continue avec les *Concertos* de Vivaldi pour flûte traversière, 2 trompettes piccolos et 2 mandolines. Citons au passage l'excellente prestation des solistes D. Ludot, C. David, V. Vincent, H. Poidevin, et puis en formation complète dans l'excellente pièce *La Vallée maudite* de Menichetti.

Profitant du quintette de cuivres «Le quintette» en intermède dans des pages de Bach, Mendelsohn, Debussy et Sanson, J.-P. David eût l'excellente idée de terminer cette fête par *Sur un marché persan* de Ketelbey, oeuvre nécessitant une forte harmonie: l'effet fût grandiose et de bon goût. Ajoutons à cela une atmosphère de gaieté et d'amitié à la veille des fêtes de Noël. Voilà de quoi nous encourager vers une division excellence...La présence de Mr. Henry-René Pollin, Président de la Fédération Régionale, fût appréciée de tous.

L'Orchestre d'Harmonie de Rouen

L'Orchestre d'harmonie de Rouen a fêté Sainte Cécile le dimanche 21 novembre. Au cours de la messe célébrée en l'église Saint-Clément par le Père Edouard curé de la paroisse, ont été interprétés des extraits de la suite *Lumière et joie* de Charles Jay et, pour la sortie, la *4ème Marche* de Paer. L'orchestre était placé sous la direction d'Henri-René Pollin.

A l'issue de la messe un apéritif a réuni à la salle paroissiale personnalités et musiciens. Au cours de cette cérémonie, des récompenses et décorations ont été décernées à M. H.-R. Pollin, médaille de la C.M.F. pour 30 années de direction, M. D. Fenot, président d'Honneur, ancien président, médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales avec une lettre de félicitations de M. J. Toubon, Ministre de la Culture et de la Francophonie. Ont aussi été décorés: Mme. H. Havel, M. L. Manchon, vice-président, Ch. Lecomte, directeur adjoint, A. Basely, président délégué, M. Démarest, trésorier, J. Lepicard, P. Jacq, M. Hamès.

Le Président de l'O.H.R., Y. Quemener accueillait à cette cérémonie M. P. Astolfi, adjoint au maire de Rouen, chargé de l'animation culturelle, M. Sigwalt, principal du collège A. Carrel. Les musiciens et leurs familles se sont ensuite retrouvés à la salle à manger du collège A. Carrel pour prendre le repas en commun.

PARIS

ILE-DE-FRANCE

● Val d'Oise

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 21 novembre l'Estudiantina d'Argenteuil, cercle mandoliniste, a donné son grand concert d'automne dans la salle des Fêtes Jean Vilar à Argenteuil. Ce concert, placé sous la présidence d'honneur de Robert

Montdargent, maire d'Argenteuil, bénéficie comme à l'accoutumée d'une salle comble. On peut constater, parmi le public, la présence de Georges Mothron, député d'Argenteuil-Bezons, de André Loustalet, président du Symphonic Orchestre de Rueil, de Maurice Chancelade, pianiste-concertiste, ainsi que de nombreuses personnalités musicales.

La partie chantée est assurée par Jacky Vivant, baryton du Théâtre national de l'Opéra. L'orchestre est sous la direction de Florentino Calvo, titulaire de la classe de mandoline de l'Ecole nationale de musique et de danse d'Argenteuil. Voici le déroulement du programme: *Danse Hongroise n°5* de J. Brahms (1833-1897), transcr. Z. Pratesi; *Momento lirico*, composition pour orchestre à plectre de Raffaele Calace (1863-1934); *Concerto en La Majeur pour mandoline et cordes* de Carlo Cecere (18ème s.), transcr. pour A.O.P. de Mario Monti, allegro, largo, grazioso avec comme soliste Cécile Duvot; *Sonate n°1 en Ré Majeur pour mandoline et basse* de Pietro Denis (18ème s.) par Mathieu Sarthe Moureou, mandoline et Florentino Calvo mandole; *Valse fantastique* d'Enrico Marucelli (1877-1907), mandoline Julien Martineau, guitare Pierre Lotte; *Sanctus et Benedictus* de L. van Beethoven (1770-1827), transcr. Mario Monti, chanté par Jacky Vivant, baryton; *Panis Angelicus* de César Franck (1822-1890), transcr. Mario Monti chanté par Jacky Vivant; Intermezzo de *Cavalleria Rusticana* de Pietro Mascagni (1863-1945); Confutatis du *Requiem* de G. Verdi (1813-1901) chanté par Jacky Vivant, transcr. Mario Monti; *La Clémence de Titus*, ouverture de l'opéra de W.A. Mozart (1756-1791), transcr. Mario Monti.

Ce très beau concert permet d'entendre en soliste de brillants musiciens de 16 ans: Cécile Duvot, Mathieu Sarthe Oureou, Julien Martineau, tous trois en classe de mandoline, 3ème cycle de l'Ecole nationale de musique et de danse d'Argenteuil. Il permet aussi d'apprécier la qualité de cet orchestre de plus de 40 musiciens. Rendez-vous a été pris pour le concert de printemps le 27 Mars 1994.

● Deux-Sèvres

Un congrès régional particulièrement tonique

Le congrès annuel des sociétés musicales du Poitou-Charentes se tenait en octobre à St Maixent dans les Deux-Sèvres. Le nouveau président Jean-Marie Dazas et son secrétaire Claude Révolte ont tout mis en oeuvre pour en faire un succès: médiatisation de la fédération avec la création: d'une plaquette publicitaire présentant les actions de la F.M.P.C.; d'une chemise renfermant des documents pour le congrès ou toute autre manifestation; d'autocollants avec le nouveau logo de la Fédération; un dossier permanent remis à chaque société adhérente comprenant cinq volets soit une centaine de pages avec présentation de la région, administration, actions, annuaire et présentation des Unions Départementales, renseignements pratiques.

Il n'y avait pas encore la grande foule souhaitée mais relativement beaucoup de monde participant aux échanges d'idées en commissions dès le samedi après-midi. Assemblée générale le dimanche matin. Assemblée générale extraordinaire d'abord pour aligner les statuts sur ceux de la C.M.F. puis comptes-rendus habituels et prises de parole fort pertinentes d'un certain nombre de personnalités.

Les interventions:

Conrad Rodriguez représentait la C.M.F. Il a largement participé aux débats et a présenté une image particulièrement dynamique de la C.M.F. Mme Veyrac, Conseillère régionale et présidente de l'A.R.D.I.A.M.C. a confirmé son appui aux actions que mène la F.M.P.C. pour faire progresser la musique surtout en milieu rural. Gaël Rias, directeur de l'A.R.D.I.A.M.C., a indiqué, dans quel sens il souhaiterait travailler en particulier avec l'harmonie école régionale: "vous représentez une force importante de la pratique musicale amateurs.

C'est un des remparts à la désertification en milieu rural»;

Paul-Louis Martin, directeur des éditions R. Martin, a montré que sa maison d'éditions avait le souci de publier des oeuvres de qualité destinées à des sociétés de tous les niveaux, ainsi que la diversification en direction des chorales et des oeuvres d'auteurs contemporains. Encore faut-il que les jeunes compositeurs soient aidés par la non-utilisation de la photocopie;

Jean-Marie Dazas, président de la F.M.P.C., a retracé les grandes lignes des buts de la fédération et ce vers quoi elle devrait s'orienter dans l'avenir. Claude Révolte, secrétaire général, a lu le rapport moral de l'activité 93 et présenté en détail le dossier permanent et il a tenu à souligner l'effort important engagé cette année pour faire connaître la fédération et lui donner la place qu'elle mérite;

Christian Mallet, chargé de mission au Conseil général de la Vienne, a rapporté les travaux de la commission administration qu'il présidait et notamment les difficultés que rencontrent les écoles de musique devant les charges administratives, la réglementation sociale, le droit du travail;

Maurice Lecain, rapporteur de la commission pédagogique, a évoqué les stages H.E.R. et Musique et Vacances ainsi que la pluralité des formes d'examen dans les écoles de musique et l'application du programme pédagogique C.M.F.

M. le capitaine Choisy, chef de la musique militaire de l'E.N.S.O.A. à St Maixent a encouragé les responsables des sociétés musicales à intervenir auprès de leurs jeunes musiciens pour les inciter à poser leur candidature près des musiques militaires pour y accomplir leur service. Une réunion s'est tenue récemment sur ce sujet au siège de la C.M.F.. Marcel Hélène, qui y assistait, a remis au président Dazas un document contenant les adresses de toutes les musiques militaires de France et d'Outre-Mer.

Tout un ensemble donc d'interventions qui ont fait de ce congrès un moment riche d'enseignements de toutes sortes pour

nos musiciens: réunions de commissions le samedi; exposition d'oeuvres des éditions R. Martin et contacts avec son personnel; interventions des personnalités régionales. C'étaient les innovations de l'année.

Bravo à toute l'équipe du conseil d'administration et un bravo particulier à toute l'équipe locale de St Maixent dirigée par Bernard Huvey et à celle de l'union départementale animée par Alexis Tarteaut qui a porté ses efforts sur la partie musicale et concerts.

Soirée musicale:

Le samedi soir les congressistes et le public avaient été conviés à une soirée musicale peu ordinaire dans sa diversité, son originalité et sa qualité. Le programme présenté par le chœur des Deux-Sèvres fut un véritable régal. Un ensemble vocal homogène que le directeur, J. Barathon, entraîne vers des harmonies d'une grande richesse. Que dire de l'Orchestre philharmonique des Deux-Sèvres! Dans les oeuvres plus importantes, il a soutenu dans un bon équilibre la voix de basse généreuse d'Alexis Tarteaut, qui a tenu le public en haleine.

La soirée devait se terminer sur un coup d'éclat, une *Rhapsodie in Blue* fulgurante, oeuvre techniquement ingrate d'une richesse incomparable, fort bien maîtrisée par J.-Xavier Mary et son orchestre d'harmonie de la ville de Niort. Avec une mention très spéciale à la pianiste M. Grosbard qui a dominé l'ensemble et s'est jouée avec brio des difficultés de la partition. Une soirée musicale merveilleuse qu'a su apprécier un public enthousiaste.

Les concerts du dimanche:

Avant l'apéritif offert par la municipalité de St Maixent qui a mis gracieusement ses locaux à la disposition de la F.M.P.C., on a eu le plaisir d'entendre l'orchestre d'harmonie de l'Union musicale de St Maixent sous la direction de Bernard Huvey en alternance avec l'harmonie batterie-fanfane de l'E.N.S.O.A. sous la direction du Capitaine Choisy.

Entre deux interprétations, Conrad Rodriguez, au nom du président de la C.M.F. Maurice ADAM, remettait à Marcel Hélène, président de la Fédération Poitou-Charentes de 1985 à 1992, la pla-

quette d'honneur de la C.M.F.

Voici les impressions de M. Rodriguez présent au congrès de la fédération Poitou-Charente:

"Le Président de la Confédération Musicale de France m'a fait un grand honneur en me demandant de le représenter au Congrès 1993 de la F.M.P.C.

Au plaisir de transmettre les encouragements de Maurice Adam s'est ajoutée la curiosité de découvrir une région musicale dont Marcel Hélène m'avait souvent parlé. Dès mon arrivée à Saint-Maixent, le samedi après-midi, j'ai pu mesurer la volonté qui anime tous les responsables de la F.M.P.C. et je me suis joint à la commission «Pédagogie» et ces deux heures trente de discussion m'ont parues très courtes tant les problèmes auxquels sont confrontés nos écoles étaient abordés avec passion mais aussi le respect de l'expérience de chacun.

Une conclusion s'imposait. L'évolution du programme de formation musicale vers un équilibre s'avère absolument nécessaire

pour rendre la découverte de la musique plus agréable, mais le talent du professeur reste indiscutablement l'élément primordial d'un enseignement de très grande qualité, d'où la nécessité d'une formation quasi permanente. S'appuyant sur l'excellent travail réalisé par Marcel Hélène, qui avait su rassembler et catalyser les Unions départementales, Jean-Marie Dazas a bien pris le relais et entrepris les actions nécessaires pour aller vers une «Modernité» indispensable. A cela il faut ajouter une équipe remarquable qui assume parfaitement les trois éléments du fonctionnement de cette fédération: culture, gestion et communication. Ceci explique l'attention très particulière du Conseil régional qui n'a pas hésité à déléguer sa Vice-Présidente pour un soutien actif et efficace de la F.M.P.C..

Si je peux résumer en peu de mots un tel Congrès, je dirais qu'il a été à la fois, rassembleur, instructif et agréable ce qui est aussi le reflet d'une excellente organisation".

autres : Beethoven, J. Strauss, Rossini, Debussy, P. Dukas, Rimski-Korsakov, W. Hautvast, A. Wagnien, T. Huggens ...

Un orchestre d'harmonie junior, placé sous la direction du président fédéral G. André accompagnait quelques 150 élèves des classes d'éducation musicale dans l'interprétation d'un extrait de l'opérette de Ch. Lecocq *Le Petit Duc*, «La Leçon de Chant», et *L'Enfant au Tambour* de C. Siméone.

Le nombre important d'élèves de nos écoles fédérées (1200 environ) a obligé les organisateurs à réserver cet après-midi aux instruments à vent et aux percussions. C'est au printemps prochain que les pianos et instruments à cordes présenteront leur audition annuelle. «La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans Amour, elle donne la Paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent!».

Les jeunes élèves de nos écoles ont fait leur ces quelques lignes de Pablo Casals à la gloire de la musique sans laquelle la vie serait une erreur.

RHÔNE-ALPES

● Savoie

L'Ensemble musical de Chambéry

"Ce soir notre Eglise est contente dans ce petit village de Savoie!". Ce sont par ces mots enthousiastes que se sont exprimés les organisateurs du concert annuel, par une belle soirée d'été.

En accueillant une fois encore l'Ensemble musical de Chambéry conduit par Serge Herlin, chacun d'eux avait voulu mettre en valeur la vie culturelle locale: les violons feraient vibrer les voutes bleues ciselées à l'or fin de cette Eglise, classée parmi les plus beaux joyaux de l'art Baroque en Maurienne.

Et une fois encore, l'Ensemble chambérien, fort de ses trente exécutants, tous des amateurs et des bénévoles, dont certains prix de conservatoire, avait occupé la nef, et on avait alors entendu résonner les accents de Mozart et Vivaldi, dans le village et dans les coeurs.

C'est en 1986 que Serge Herlin, alors sous directeur du Conservatoire, eut l'initiative de créer l'Ensemble musical de Chambéry.

Composé exclusivement de musiciens amateurs, cet orchestre à cordes s'est fixé pour objectif d'encourager les amateurs et les jeunes, dans la pratique de leur instrument, en organisant des concerts et aussi de constituer une structure disponible pour les communes de la région: Curienne, St Offenge, St Christophe, Myans, Fontcouverte, Pontcharra, La-Motte-Servolex, St Jeoire-Prieure, Novalaise, Saint Baldoph, Romagnizu, St Pierre-d'Allevard, Voiron, Moutiers, et bien sûr Chambéry ont accueilli l'Ensemble musical pour de la musique donnée au coeur du patrimoine et de la vie culturelle locale: la convivialité, le contact des instruments à cordes ou à vent, la discussion et la proximité de la musique rendue encore plus présente car accessible à tous, tout cela constitue le fil conducteur de ces soirées - ou plutôt de ces

P ROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

● Vaucluse

La Fête de Sainte Cécile des Ecoles de musique fédérées

Répondant à l'invitation de l'école de musique associative de Montoux, environ 400 élèves des treize écoles de musique fédérées du département se sont réunies le samedi 20 novembre dans la salle des fêtes de cette ville.

Chaque école a présenté une prestation de ses meilleurs éléments devant un public de plus de 500 personnes qui n'a pas ménagé ses encouragements aux jeunes interprètes et à leurs professeurs qui ont, en plus de leurs heures de cours, préparé leurs élèves à construire un programme varié ou figuraient entre

veillées -musicales où chacun, public, organisateurs et musiciens, apporte sa pierre à la construction de la vie culturelle locale.

C'était vrai ce soir-là encore : l'église était contente, tout allait bien, et les notes tournaient avec les étoiles dans ce ciel d'été. Preuve que la musique, donnée simplement avec passion à une population chaleureuse, réunit ensemble tous les hommes, et fait revivre aussi avec force et émotion notre Patrimoine architectural savoyard, témoin manifeste d'un passé toujours très présent.

JM Gathrot

■ Ensemble Musical de Chambéry : les communes ou associations pourront s'adresser par téléphone au 79.28.31.03. Les musiciens amateurs sont aussi acceptés bien volontiers.

La colonie de la F.S.M. dauphinoise de juillet 93

Notre colonie est structurée d'une façon bien précise puisqu'elle comporte un double encadrement : des animateurs ayant le BAFA et des professeurs, lauréats de conservatoires de région. Notre emploi du temps est donc lui aussi en 2 parties, ce qui est nécessaire puisque notre séjour dure 21 jours et qu'il faut réserver des moments de détente et de jeux. Les professeurs ont largement participé aux jeux, je citerai pour mémoire les Olympiades et le rallye de La Côte St André. Un concert à St Pierre de Chartreuse et un autre à Bourg d'Oisans ont ponctué le début musical du séjour.

Chaque année, plusieurs nouveautés afin de renouveler l'intérêt des fidèles qui sont nombreux. La première, que les parents ont découverte lors de la traditionnelle journée des parents, est la Batucada. Qu'est-ce qu'une Batucada ? C'est un ensemble de musique brésilienne dont l'objectif est d'animer les rues au Brésil. Pour nous, c'est une découverte apportée par Cécile et Géraldine, qui font leurs études au centre de formation pour intervenants musicaux (CFMI) de Lyon et Paris, où la Batucada est un élément de travail. Cécile a pris en charge le travail et Géraldine a transporté

le matériel prêté par le CFMI de Paris. Quel était notre objectif en introduisant la Batuc à la colonie ? Vous vous souvenez peut-être de la définition de la musique que nous avons apprise quand nous étions petits, il y a... quelques années : « la Musique est l'art des sons », mais maintenant il faudrait ajouter « et des rythmes ». La Batucada est le moyen de faire découvrir quantité de rythmes aux enfants, par l'intermédiaire de leur corps, de leurs pieds, et de leurs têtes... et l'indépendance des membres : les pieds marquent le rythme de base, les mains jouent autre chose avec des tambourins, des guiros ou maracas... Nous nous y sommes tous essayés, certains ont abandonné, d'autres se sont cachés, car ce n'est pas facile !

La seconde nouveauté a été le séjour parmi nous d'un grand soliste international, je veux parler de M. Guy Dangain. Je crois bien que la nouveauté a été pour lui aussi car il n'était jamais venu dans une colonie de vacances. Son terrain c'est plutôt les stages de haut niveau comme celui qu'il encadrait en septembre à Castres. Je l'ai reçu à la bonne franquette dans le lycée et j'ai passé les deux premières heures à me demander si j'avais bien fait. Qu'allait-il penser de nous. L'encadrement était pétrifié à l'idée de diriger l'orchestre avec ce Monsieur, les répétitions n'avaient pas si bien marché ! Après avoir passé ces deux heures avec tous les clarinettes de la colonie, Guy Dangain a partagé notre plateau-repas et notre café où il a fait connaissance avec nos jeunes profs. Il a parlé enseignement, surtout celui du solfège, sujet qui lui tient à cœur. Comme nous étions tous d'accord sur le fond du problème, tout s'est bien passé. Il est vrai que quand on est confronté aux problèmes de mise en place en orchestre, les fantaisies ne sont pas de mise.

Le 26 au soir, première répétition avec M. Dangain, Jean-Marie et Bernadette qui ont déjà travaillé les conducteurs avec l'orchestre, essayent de se « refiler » mutuellement la baguette. M. Dangain qui sent que l'ambiance est un peu lourde détend l'atmosphère en ayant l'air d'être très à l'aise. Il prendra même la ba-

quette des mains de Géraldine pour emballer l'orchestre dans la *Marche Hongroise*. Il me dira plus tard que c'est la première fois qu'il joue avec un orchestre aussi jeune. En fin de compte, ce sont deux très beaux concerts que nous avons donnés, devant un public nombreux, à Allevard le 27 juillet et Eyzin-Pinet le 28 juillet. M. Dangain nous quittera le 28 au soir et a gardé le contact avec la fédération.

La troisième nouveauté a été une pièce de chorale, montée par Cécile, où le texte était parlé sur des rythmes. Il y a eu un joli travail de mise en place et du plaisir à travailler quelque chose de peu courant : c'était la *Fugue géographique*. D'autres groupes ont mis cette pièce à leur répertoire mais aucun n'a eu le toupet de présenter la Fugue avec 100 choristes.

Dernière nouveauté, l'introduction de l'informatique à la colonie. Les stagiaires qui avaient déjà tâté de l'harmonie l'an dernier avec Guy se sont essayés cette année au plaisir de l'informatique. Après la recherche sur table d'une composition au thème donné, ils allaient rentrer les données sur l'ordinateur et procéder alors à l'arrangement. Heureusement, Cyril était là et le dernier soir nous avons entendu des compositions sidérales assez intéressantes. Je pense que dans les années futures, nous accentuerons ce travail d'écriture sur informatique, la composition et l'inspiration restant toujours du domaine de l'humain, bien sûr.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite, le 26 juillet, du Président Levrangi accompagné de M. Picard, responsable du Festival Berlioz 94, qui aura lieu à la Côte St André. Il a écouté la répétition, discuté ensuite avec nous et M. Dangain, et assisté à notre dernier concert, en l'église de La Côte où M. Boyer, sénateur, nous a fait l'honneur d'être là.

Alors, l'an prochain ? La colonie aura lieu du 7 au 26 juillet. Pendant le séjour, elle participera à un festival de musique de jeunes en Bavière : quoi de mieux, à l'heure européenne, que la musique pour lier les peuples entre eux ! Commençons avec les Jeunes, ils nous donneront l'exemple.

La LIGATURE

Ce que trop souvent on ne savait pas !

La ligature, pour la clarinette et le saxophone, sert à maintenir l'anche près du bec. Les clarinettes allemands utilisent souvent une cordelette bien choisie pour fixer l'anche. Procédé délicat mais, sur le plan acoustique, c'est un bon principe. Les facteurs d'instruments ont proposé un système plus commode mais moins bon musicalement : la ligature en métal (ou autre matériau) avec 1 ou 2 vis de serrage.

Bien souvent, hélas! les clarinettes et saxophonistes achètent un instrument équipé de façon standard avec ces ligatures et les utilisent toujours sans chercher à savoir s'il n'y a pas mieux à faire. . .

En effet, tous ces modèles ne tiennent pas compte des éléments essentiels pour l'obtention d'une bonne sonorité :

- nature de l'anche
- fibres du roseau
- principes fondamentaux de l'émission et de la qualité du son
- calcul extrêmement minutieux de la surface et du poids des matériaux, etc.

Depuis quinze ans, Serge Bichon s'est penché sur ce point et a constaté que la ligature vibre au même titre que le bec (moins que l'anche) et participe ainsi à la conception du son. De multiples essais et travaux l'ont conduit à des mises au point sanctionnées par des brevets.

Une nouvelle génération de ligatures est vraiment née. Elles procurent aux musiciens le confort et des résultats supérieurs à tout ce qui existait auparavant : l'émission, le détaché, le legato, le timbre, les nuances sans limites sont améliorés. De plus, les différents modèles permettent même un choix de ligatures selon les oeuvres à interpréter.

Certains modèles sont plus particulièrement conseillés pour le travail en pupitre ou en musique de chambre, d'autres sont plus adaptés au rôle de soliste. Élément important : on peut sans aucune gêne



«Tradition +» :
dernière née
des ligatures B.G.

utiliser les différents modèles conçus soit en métal soit en «tissu noir» sans période d'adaptation.

Toutes ces ligatures sont fabriquées par B.G. (Franck Bichon) et distribuées en France par les établissements Glotin. B.G. exporte dans le monde entier 80% de sa production.

Mentionnons tout particulièrement un modèle remarquable mis au point avec la collaboration de l'éminent soliste Guy Dangain pour la clarinette : «Tradition

+». Ce modèle est déjà utilisé par de très grands solistes. On ne peut plus ignorer ces nouveaux produits si importants dans la conception du son.

■ Tous les produits B.G. sont distribués en France par Glotin chez les tous les détaillants.

Michel Lab

L'ODYSSÉE DU RYTHME

Écoute et réalisation du rythme
à partir d'œuvres choisies

Vient de paraître : Volume IV. Moyen
Livre du Maître
Livre de l'Élève
Cassette AL 46

Déjà parus :

Volume I. Initial
Livre du Maître
Livre de l'Élève
Cassette AL 38

Volume II. Préparatoire
Livre du Maître
Livre de l'Élève
Cassette AL 40

Volume III. Élémentaire
Livre du Maître
Livre de l'Élève
Cassette AL 44



chez votre marchand ou chez

A. LEDUC - 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01



Musikverlag Wilhelm Halter GmbH Gablonzerstraße 24 D - 76185 Karlsruhe
Tél. : 19 49 / 721 56 39 54 - Fax : 19 49 / 721 56 26 74

Amis de la Musique,

Il y a un an la Maison d'Édition Halter, l'éditeur de partitions pour musique d'harmonie le plus connu en Allemagne, vous a pour la première fois fait parvenir ses documents publicitaires. J'ai à ce moment là été personnellement engagée afin de faciliter les relations entre la maison et vous même et d'éviter tout problèmes de communication.



Sous le numéro de téléphone 19 49/721 56 39 54 je vous répondrai directement en langue française et vous n'aurez donc pas à passer par les aléas d'un standard téléphonique.

Je me permets d'attirer votre attention sur la "Cassette de démonstration N°1", sur laquelle figurent des extraits de plus de 30 titres du répertoire de la Maison d'Édition Halter. Vous aurez certainement une bonne impression sur le travail de notre maison. Si vous n'avez pas obtenu cette cassette, vous pouvez à tout moment la demander gratuitement, ainsi que les cahiers conducteurs de I à 25 et de A à F dans lesquels figurent les mini-conducteurs de pratiquement tous les titres de notre répertoire. Pour chacun de ces cahiers, il existe une cassette avec l'enregistrement intégral des morceaux correspondants, aux prix suivants : les cassettes de I à 11 et de A à F 23,00 Frs et les cassettes 12 à 25 à 37,00 Frs.

Votre partenaire téléphonique française
Catherine Hemmerlé



NOUVEAUTES

Simon and Garfunkel Arr. : N. Studnitzky

Contenu : The Boxer - Sound of Silence -
Scarborough Fair - Mrs. Robinson - Cecilia.

Prix : 393,50 Frs

Dizzy Fingers

Arr. : A. Kosko

Solo pour clarinette sib avec accompagnement.

Prix : 328,60 Frs

The House of the Rising Sun Arr. : H. Kolasch

Solo pour saxophone alto avec accompagnement.

Prix : 328,60 Frs

Creedence Clearwater Revival Arr. : A. Kosko

Contenu : Proud Mary - Bad Moon Rising -

Lodi - Hey Tonight - Lookin' out my Back Door.

Prix : 393,50 Frs

Quatuor pour Clarinette en Sol Majeur

Pour petite formation de Karl Keller.

Prix : 85,50 Frs

Spinning Wheel

Arr. : W. Kornmeier

Musique des Blood, Sweat and Tears.

Prix : 328,60 Frs

La Paloma

Vlad Kabec

Fantaisie de concert.

Prix : 362,60 Frs

Les Blues Brothers en Concert Arr. : A. Kosko

Contenu : Opening (I can turn you loose)- Soul

Man - Everybody needs somebody to love -

Gimme some lovin' - End (I can turn you loose).

Prix : 393,50 Frs

CONCOURS

■ Le **Concours international des jeunes pianistes**, qui se déroulera les 4, 5 et 6 juillet 94 à Meknes (Maroc), sous l'égide de l'UNESCO et la CISM, est ouvert aux pianistes de toutes nationalités âgés de moins de 30 ans. Renseignements : Ghislane Hamadi, présidente, 3 av. Mohamed V, 50 000 Meknes - Maroc. Tél: (19) 212 5 50 04 64 (jeudi, vendredi, samedi de 10h à 14h).

■ Le **1^{er} Concours Européen de musique pour les mélomanes** (piano/violon) se déroulera du 18 au 26 avril 94 à Boulogne Billancourt (92) sous la haute présidence d'honneur de M. Marcel Landowski. Ce concours s'adresse aux adultes de plus de 25 ans pianistes ou violonistes, non professionnels, avec trois catégories: amateur, mélomane et soliste. Inscriptions jusqu'au 25 mars au C.E.M., concours européen pour les mélomanes Cedex 2932 - 99293 Paris Concours. Regine Bessis, tél: (33.1) 46 04 80 02.

■ Coups de Vents Le Havre 6-12 juillet 1994

Président d'Honneur Maurice André
Directeur artistique Philippe Langlet
Pré-programmation sous réserve
-1^{er} Concours international de Jazz «Louis Armstrong» du 6 au 8 juillet, confrontation de 15 orchestres New Orléans sélectionnés sur dossier;
-5^{ème} Concours international de Composition de la Ville du Havre pour Orchestre d'Harmonie et pour Big Band de Jazz du 9 au 11 juillet;
-Forum sur le répertoire;
-Académie Coups de Vents;
-Tremplin découvertes
Chaque jour 30 concerts, aubades, parades...dans des lieux extérieurs;
Un concert chaque soir au Volcan; et en points d'orgues des spectacles grand public.

CONCERTS

■ Avec **Swing Connection** retrouvons à la Cité de la Musique de Marseille les plus beaux thèmes de

jazz interprétés avec brio, élégance et un maximum de swing. Cette brillante formation qui peut aller du quartette au sextette nous invite à son concert du 28 mars sous la direction de Roger Rostan, batteur. Cité de la musique, cave à jazz, 4 rue Bernard du Bois, Marseille 1^{er}.

■ **Rhapsody in Blue** finalement dans sa version originale pour piano et big band, inédite en Europe depuis sa création, il y a 70 ans à New-York. Jazzogène orchestra, direction J.-L. Fillon et G. Rabol, piano, s'en donnent à coeur joie pour nous la faire découvrir. Concerts le 25 mars aux Rencontres Musicales de Poitiers, le 10 avril à Arras (O.A.M.), le 15 avril à Istres (Th. Olivier), le 16 avril à Rodez (amphithéâtre).

■ Les **Choeurs et l'orchestre André Caplet**, après le triomphe du *Roi David* ont voulu cette année aborder un registre très différent avec *La Passion selon Saint-Jean* de J.S. Bach, qu'ils interpréteront en la Cathédrale Notre-Dame du Havre le 30 mars prochain.

■ L'**Orchestre Départemental d'Harmonie des Yvelines** (ODHY), direction J.-L. Fillon, à vocation départementale, est susceptible de se produire dans toutes les villes du département qui solliciteront sa venue. Rendez-vous à St Germain en laye le 1^{er} juin, à Vélizy le 11 juin et Sartrouville le 17 juin. Renseignements M. Lesaffre, au: 30 51 25 40 et M.Caron au: 39 12 33 79.

■ L'édition 1994 des **Heures musicales de Senlis** propose quatre soirées privilégiées au Prieuré St Maurice et à l'église St Pierre du 12 mars au 9 avril. En programmation l'ensemble de chambre Comenius orchestra de Prague, Dir. Jiri Portych et Loïc Poulain, flûte; Le Duo Crommelynck avec Brahms, Schumann, Tchaïkovsky, Rachmaninov; le trio Wanderer avec Haydn, Brahms, Ravel; le Sinfonietta, orchestre régional de Picardie, dir. Stéphane Cardon, avec Mozart, Beethoven, Boccherini. Renseignements: Les Heures musicales, OTSI, Place du Parvis

Notre-Dame, 60300 Senlis. Tel: 44 53 06 40.

■ L'**Ensemble orchestral contemporain** dirigé par Daniel Kawka, en résidence depuis deux ans à Andrézieux-Bouthéon, propose pour sa 4^{ème} saison une programmation inventive. A retenir la création française de la 2^o *Symphonie pour cordes* de Krzanowski, lors des soirées «cordes en projection» les 12 et 19 avril 94. Ensemble orchestral contemporain, école municipale, 2bd Pasteur, 42160 Andrézieux-Bouthéon. Tél: 77 55 19 49.

STAGES

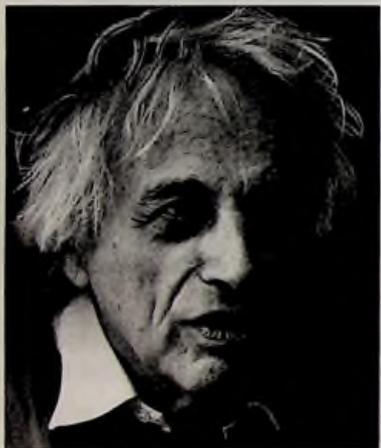
■ L'**Académie Internationale de Musique Maurice Ravel** accueillera du 27 août au 13 septembre 94 à St Jean de Luz et Ciboure les stagiaires intéressés par des cours supérieurs d'interprétation du répertoire français et espagnol du XX^{ème} siècle. Renseignements à l'Académie Maurice Ravel. B.P. 251 - 64502 St Jean de Luz Cedex. Tél: 59 51 06 12.

■ Eté 94 : **Séjours linguistiques et musicaux**. En plus de Paris, Musique Jeunes et Voyages organise des départs de Franche-Comté et Rhône-Alpes. A noter que deux centres de vacances musicales sont spécialement mis en place, l'un en Franche-Comté (contact : Mme S. Cuénot à Besançon, tél: bur. 81 83 14 13) et l'autre dans le Nord-Pas de Calais (contact : Mme I. Galice, tél: 73 90 92 18) ou directement Musique Jeunes et Voyages, 20 bd Gergovia, 63000 Clermont-Ferrand, tél: 73 90 92 18.

■ Les **6^{ème} Universités d'Eté de Chatillon sur Seine** (Côte d'Or) se dérouleront du 16 au 26 juillet, avec possibilité de suivre un stage de cuivres. Musique de chambre, traits d'orchestre et grands ensembles de cuivres seront abordés. Les stagiaires pourront assister aux concerts se déroulant dans le cadre du festival Nord-Bourgogne, Rens.: AMCC 110 Quai L. Blériot, 75016 Paris, Tél:(1) 45253787 de 9h à 13h.

■ Le **Centre International des Sciences Mécaniques** organise chaque année une «**école d'été**» sur un thème précis. Cette année seront à l'étude, la mécanique des instruments de musique et son fonctionnement physique, du 18 au 22 juillet à Udine (Italie). Renseignements à : Centro internazionale di scienza meccanica, Palazzo del Terso - Piazza Garibaldi, 18. 33100 Udine, Italie. Cours en anglais.

FESTIVALS



György Ligeti

■ Du 18 au 25 mars, Caen vivra la 11^{ème} édition de son Festival "**Aspects de la Musique contemporaine**". Cette année le célèbre compositeur autrichien d'origine hongroise György Ligeti, sera à l'honneur au gré des conférences, concerts symphoniques et musique de chambre, expositions, projections et master class. Renseignements au grand auditorium du Conservatoire, 1 rue du Carel, Caen. Tél: 31 50 05 64.

■ La Quatrième édition du **Festival Saint-Omer en musique** sous-titré «Pâques d'ici et d'ailleurs...» se déroulera du 19 mars au 9 avril prochain autour de la cathédrale, haut lieu d'architecture et d'histoire. Fidèle à la notion de voyage, le festival accueillera aussi bien des interprètes locaux mais aussi des grandes têtes d'affiche avec, le 5 avril, une fête de la musique avant la

date, journée des pratiques amateurs. Renseignements: Saint-Omer en musique, tél: 21 38 25 06.

■ Pour sa deuxième édition, le **festival de musique classique «Les Sol-fèges de Deauville** se déroulera les 15, 16 et 17 avril 94. Il accueillera des concerts lyriques en soirées dans l'auditorium du centre international de Dauville, avec les chanteuses Julia Migenes, Katia Ricciarelli et Lucia Valentini Terrani. Renseignements à Cystria, 9 rue Godot de Mauroy, 75009 Paris, tél: 49 24 99 05.

■ Le 2^{ème} **Festival d'Accordéon de l'Hautil** se déroulera du 5 au 20 mars, avec deux points forts: un colloque sur la facture de l'instrument le 20 mars à Chanteloup-les-Vignes (78) et une journée d'information sur la musique et l'ordinateur le 21 mars à Andresy. Renseignements: J. Louveau, tél: 34 90 12 85 et L. Bonnet, tél: 39 74 69 68.

■ La 13^{ème} **Semaine Musicale Internationale pour la jeunesse de Sonnenberg** sera sous le signe d'une multitude de musiques aussi bien vocale qu'instrumentale. La musique chorale s'étendra de Monteverdi au Pop et la musique instrumentale de l'orchestre symphonique à la formation jazz. Rendez-vous pour les jeunes européens de plus de 16 ans, du 15 juillet au 5 août 94. Renseignements à : Arbeitskreis Musik in der Jugend, Adersheimer Str. 60, D-38304 Wolfenbüttel. date limite d'inscription : 01/06/94.

■ Les 9^{èmes} **Fêtes Chorales Internationales de Brive** proposent du 5 au 12 juin 94 plus de trente manifestations : concerts, ateliers, expositions, projections de films musicaux, spectacles et animations chorales. Renseignements à la Mairie de Brive, BP 433, 19312 Brive Cedex.

■ Pour sa quatrième édition les **Fêtes musicales de Biarritz** se dérouleront du 27 avril au 1^{er} mai et

s'ouvriront par un hommage à Pablo de Sarasate violoniste, virtuose mort à Biarritz en 1908. Saluer cet héritier de Paganini né en Pays Basque, c'est aussi faire vivre le temps d'un soir "la fête du violon. Continuer le festival, c'est aussi des récitals de piano, de chants et de la danse. Renseignements à Biarritz culture, M. Hélène Labasse, tél: 59 22 20 21, à Compagnie Corporate, Y. Mousset, tél: (1) 45 08 84 84.

CONCOURS

■ La **cathédrale Notre-Dame de Paris** recrute pour sa Maîtrise: des jeunes chanteurs, toutes voix de niveau de fin d'études supérieures de chant, pour un programme de formation à plein temps, audition en mai; des garçons en CE1, CE2 et CM1 en mi-temps pédagogique pour une formation musicale et vocale, auditions dès février. Date limite des candidatures: 30 avril 94, renseignements à Musique sacrée à Notre-Dame de Paris, 18 rue de Poissy, 75006 Paris, tél: 40 51 00 67.

DIVERS

■ La section française de l'I.S.M.E., présidente Blanche Leduc, présentera au **XXI^{ème} Congrès international de l'I.S.M.E.** à Tempa en Floride, juillet 94, une communication par C. Lippe, assistant de Pierre Boulez, sur les travaux de la station de travail, baptisé ISPW et son logiciel Max. Ce travail dans le domaine électroacoustique est une première pour l'IRCAM représentant la France à cette importante manifestation

■ La 3^{ème} **fête de la Jeunesse**, organisée par la mairie de Paris, se tiendra le 28 mai tout au long de la journée. Cet événement original offre au jeunes Parisiens de 13 à 25 ans la possibilité de réaliser leur projet dans tous les domaines : musique, sports, arts plastiques, théâtre... Dossiers de participation à déposer avant le 30 mars 1994. Renseignements au 42 76 24 24.

■ La Fnac lance son premier **Parcours Opéra** du 7 mars au 2 avril en 68 CD, 17 vidéos et 19 CDV qui retrace l'évolution de l'opéra de 1597 à nos jours. Pour mieux appréhender l'opéra, deux rencontres sont prévues sur les thèmes de la voix. Rendez-vous: Fnac-Bastille le 5 mars avec Myung-Whun Chung, directeur musical Opéra Bastille et Fnac-Lyon le 9 mars avec Sir Neville Martin, chef d'orchestre de l'Academy St Martin of the fields.

NOUVEAUTES

■ **L'Essor**, suite de la célèbre Méthode Rose vol.2, reparait dans une version toute nouvelle. Tout en restant fidèle à la progression originale d'Ernest Van de Velde, Annick Chartreux a réorganisé son contenu et l'a enrichi de pièces inédites pour un apprentissage vivant du piano. Pour élèves, niveau Débutant 2. Tél: (1) 43 25 93 43.

■ Le Conseil général de la Haute-Garonne apporte son concours à l'initiative de l'Association «**Orgues méridionales**» qui vient de publier un recueil d'oeuvres régionales inédites. Xavier Darasse découvrait il y a 30 ans, un manuscrit anonyme et non daté contenant 152 morceaux pour orgue écrits par des organistes toulousains et de la région entre la fin du XVIII^{ème} siècle et première moitié du XIX^{ème} siècle. Ce livre d'orgue de Toulouse se présente sous la forme de deux ouvrages: le manuscrit et la transcription moderne réalisée et commentée par J.-Cl. Guidarini, jeune organiste toulousain. Ouvrage disponible à l'association, Orgues méridionales, 33 av. Jean Rieux, 31500 Toulouse. Pour tous renseignements complémentaires contactez l'ADDA 31, tél: 61 21 15 61.

EXPOSITION

L'Association des Musiciens Photographes, créée en 1992, a pour but d'aider à la création et à la diffusion de photographies artistiques sur les thèmes musicaux ou connexes visant à toucher les éta-

blissements spécialisés de la musique (conservatoire, école de musique, bibliothèque...). Ainsi plusieurs réalisations ont déjà été faites: «Autour de la clarinette»; «Variations pour percussions»; «les vieux instrumentistes de la Mayenne et de la Sarthe». Cette dernière exposition reflète la vie des orchestres d'harmonie et de fanfare par le biais de photographies-portraits de musiciens. Cette exposition pourra être découverte à Château-Gontier, centre culturel Carré en avril, à Mayenne en mai à l'école de musique et à Evron en juin, auditorium de musique. Renseignements: AMPHO, Impasse Monthou-doux, 53500 Ernée. Tél: 43 05 29 32. M. Didier Cannieux, président.

Photographie-portrait de l'exposition "les vieux instrumentistes de la Mayenne et de la Sarthe"



A.M.P.H.O. tous droits réservés

DISQUE

■ **La clarinette de la Belle Epoque**. Sylvie Hue, clarinette, Roger Boutry, piano, 1 CD - REM 311209 XCD

Ce disque n'est pas un disque ordinaire, on peut même dire qu'il est unique. En effet, à côté du chef-d'oeuvre qu'est la *Rhapsodie pour Clarinette* de Debussy, Sylvie Hue et Roger Boutry ont choisi d'enregistrer des oeuvres moins connues de la première moitié du XX^{ème} siècle, dont beaucoup sont des morceaux de concours. Ces oeuvres ne font pas appel à une virtuosité transcendante, mais sont des chefs-d'oeuvres de musicalité. Ecoutez, par exemple, le Solo de *Concours de Messenger*: Mais, les pièces de Saint-Saëns, Rabaud, Widor, Pierné sont tout aussi passionnantes.

Ce disque sera indispensable à tous les clarinettes, et notam-

ment aux élèves, qui tireront profit de cette leçon de musique prodiguée par Sylvie Hue, clarinettiste solo de l'Orchestre de la Garde Républicaine, et Roger Boutry, chef de cette même formation. Ces deux grands artistes forment un duo remarquable, par leur entente musicale, et par l'unité d'interprétation qu'ils ont réussie à mettre en oeuvre. un certain nombre de compositeurs mériteraient eux-aussi un enregistrement de cette qualité. On pense aux pièces de Poulenc, Gaubert, Cahuzac, Reynaldo Hahn, Max d'Ollonnes... A quand un deuxième disque ?

André Petit

SIGISMUND NEUKOMM

L'œuvre pour harmonie

Examinons à présent les œuvres proprement dites pour harmonie du Chevalier Sigismund Neukomm (1). Toutes sont demeurées manuscrites (2); elles s'échelonnent sur plus d'un quart de siècle – la plupart ayant été, cependant, composées durant le séjour à Rio-de-Janeiro, de 1816 à 1821. Deux *Marches funèbres* virent le jour en 1813, destinées aux funérailles du comte Walther, général de division. L'une en mi bémol est pour petits effectifs; selon l'auteur même elle devait être « exécutée à distance par l'orchestre du régiment en accompagnant le cortège jusqu'au lieu de sépulture ». Elle est datée du 30 décembre 1813, tandis que celle en ré mineur, pour grands effectifs est signée-datée du 12 décembre. Son titre de *Marche pour les funérailles d'un héros* se souvient de celui de la *Marcia funebre sulla morte di un eroe* de la *Sonate en la bémol*, op. 26 (1801) de Beethoven – à laquelle d'ailleurs Neukomm aura joint un accompagnement d'orgue expressif (4). Si conservateur qu'il se soit montré en musique comme en politique ou en religion, Neukomm n'apparaît pas moins ici comme un précurseur de Berlioz dans cette *Marche funèbre* située à mi-voie dans l'histoire et dans la musique entre les deux marches funèbres révolutionnaires de Gossec (*Marche Lugubre*) et de Cherubini (*Marche funèbre sur la mort du Général Hoche*) et celle qui ouvrira deux ans plus tard le *Requiem à la mémoire de Louis XVI* du harpiste Charles Bochsa Fils (5). Cet aspect inespéré du chevalier Neukomm ressortait avec autant d'évidence après les exécutions données à la Vallée-aux-Loups de deux pièces, cette fois de caractère religieux :



**Page de titre du manuscrit :
*Marche pour les funérailles d'un héros.***

la *Prière à grand orchestre militaire* et *L'Adoration du Saint-Sacrement* « *Fantaisie pour le Vendredi Saint* » qui pourrait bien se souvenir de l'étonnant *interlude* pour vents seuls de la version oratorio des *Sept Paroles du Christ* de Joseph Haydn (6). Ces deux pages de Neukomm datent de 1816, année de son départ pour le Brésil. C'est de Brest qu'il s'embarqua le 2 avril à bord de la frégate *L'Hermione* pour arriver à Lisbonne cinq jours plus tard. Durant un bref passage dans la capitale portugaise, puis à Funchal (Ile de Madère) et à Santa Cruz de Tenerife et encore pendant la traversée, ainsi qu'il le rapporte lui-même dans son *Catalogue*, il composa « plusieurs morceaux à trois et quatre parties (musique d'église sur paroles latines) et « quelques morceaux pour la bande militaire à bord de la frégate ». Parmi ceux-ci, précisément *La Blossville* dont nous avons déjà fait état (7). Parmi les

treize morceaux qui verront le jour à Rio-de-Janeiro, s'ajoutent aux deux pièces religieuses sus-mentionnées – onze marches caractéristiques destinées au Roi de Prusse – une indication au crayon sur la page de titre de certaines d'entre elles précisant à quel régiment prussien elle était destinée. Ainsi pour la Huitième, celui du Prince Auguste. Cette marche a pour originalité de comporter un trio, réellement écrit à trois voix, soit deux parties de cor solistes et la basse (8). Une autre est en forme de boléro – à quatre temps – avec castagnettes (9), une troisième sur des thèmes russes. Les trompettes de cavalerie n'ont pas échappé à l'attention du chevalier Neukomm qui leur consacra *Trois Fanfares* à quatre parties signées-datées « Marseille 1823 ». Une seule a été intégralement éditée en partition (10) – l'ensemble ayant fait l'objet d'une exécution remarquable à La Vallée-aux-Loups (11). Une *Marche au pas de charge* signée-datée Guebwiller le 30 janvier 1839 » réunit une trompette ordinaire à une trompette à pistons dans une formation réduite pour cuivres (avec timbales ad libitum) comportant 2 cors en mi bémol, 2 cors en ut, 2 cornets en la bémol, 3 trombones et un ophicléide. De 1838 date la *Marche Triomphale pour la Prise de Constantine* – cette ville d'Algérie dont le siège avait coûté la vie, un an plus tôt, au général Damrémont (12). Elle a pour particularité de comporter un pupitre additionnel et complet de cordes, facultatif certes mais qui fait entrer cette marche dans le domaine de l'« harmono-symphonique » (13). Quant aux instruments de Sax qu'un décret du Général de Rumigny, ministre

de la Guerre de Louis-Philippe, imposera à jamais dans les formations militaires à partir de 1845, Neukomm avait déjà inclus trois bugles, dans une *March for a brass band* signée-datée « Barton » Derby Shore, 18 juillet 1832... Nous sommes loin d'avoir non seulement examiné mais énuméré toutes les compositions originales du Chevalier Neukomm pour harmonie – répétons-le : les plus nombreuses apparues sous la plume d'un musicien d'origine germanique de sa génération.

Frédéric Robert

- (1) Voir notre article précédent..
 (2) Conservés à la Bibliothèque Nationale.
 (3) C'est par erreur que nous avons imprimé dans notre article précédent de 1816 à 1819.
 (4) Cette Marche funèbre a été enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. Désiré Dondeyne), dans l'Anthologie de la musique pour harmonie », disques SERP. vol. « Marches Funèbres », MC 7034.
 (5) Voir notre article sur cette œuvre dans le N° 434, mai-juin 1991.

(6) Voir extrait reproduit et analysé dans Désiré Dondeyne et Frédéric Robert : *Nouveau Traité d'orchestration à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires* (2e éd. R. Martin, 1992). Cette page, belle comme une épure, a été exécutée à La Vallée-aux-Loups, conjointement aux deux pièces désignées ci-dessus de Neukomm, à la *Marche funèbre* et à des airs extraits du *Requiem pour Louis XVI* de Bochsa Fils par la Musique de la 1^{re} Région militaire (dir. J.-P. Révoil) en 1990.

- (7) Voir notre article précédent.
 (8) Extrait dans D. Dondeyne et F. Robert : *op. cit.*, p. 170.
 (9) *Ibid.*, p. 184.
 (10) *Ibid.*, p. 68. Voir également p. 169.
 (11) Cette exécution donnée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. François Boulanger) en septembre 1993 sera redonnée, toujours à la Vallée-aux-Loups, le 15 mai prochain.
 (12) Ses funérailles célébrées à Saint-Louis-des-Invalides, le 5 décembre 1837, donneront, enfin, à Berlioz, l'occasion de faire entendre son *Requiem* qui lui avait été commandé pour le 7^e anniversaire des Trois Glorieuses alors fêtes nationales mais dont l'exécution avait été ajournée.
 (12) Enregistrée par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris (dir. D. Dondeyne) dans Anthologie... (voir *supra*, n° 4), vol. « Marches de circonstances, n° 2 », MC 70 32.

LES EDITIONS COMBRE en deuil

Mme Marie-Rose Combre, directrice des Editions portant son nom. Sociétaire de la S.A.C.E.M., est décédée le 4 janvier 1994. Sa fille, Mme Geneste, l'actuelle P.D.G., lui succède depuis quelques années déjà.

Après le décès de son mari, Mme Combre devient gérante en 1962 de la S.A.R.L Editions Philippo, ce qui a été le point de départ d'une politique active; tout d'abord en rachetant le fonds Gallet en 1968 (7000 titres). En 1965, une fusion se produisit entre le Consortium Musical (distributeur) et les Editions Philippo, puis en 1973 la fusion définitive devient le Consortium Musical - Editions Combre.

Depuis cette date, de nombreux compositeurs collaborent à l'Édition. Citons entre autres les noms suivants : M.Bitsch, R.Calmel auteur de plusieurs cantates dont *Liberté* ainsi que d'un *Requiem*, J.-M.Damase, J.Devogel auteur de nombreuses pièces instrumentales et naturellement, celles pour Batterie-Fanfare, D.Dondeyne, R.Gallois-Montbrun, N.Hakim, J.P.Holstein, S.Lancen, J.Langlais et son important catalogue pour orgue, C. Pascal, J.Sichler, etc...

D'autre part, Mme Combre avec la collaboration de Michel Mériot a débuté diverses collections (*La Pléiade*, *Horizon*). Leur succès a fait naître d'autres collections (*Rencontres* dirigée par P.Bigot, *Jazz notes* dirigée par J.Devogel) etc... Elle a su surmonter toutes les réformes pédagogiques en publiant de nombreux ouvrages de formation musicale et en particulier la série du *Guide de Formation Musicale* d'Alain Truchot et Michel Mériot qui vient s'ajouter au catalogue d'enseignement dont l'importance grandit chaque année.

Mme Combre avait su créer une entreprise quasi familiale où chacun travaillait dans la joie, d'où la haute estime de son personnel.

**50ème anniversaire du
DEBARQUEMENT (6 juin)
et de la LIBERATION (1944)**

Oeuvres à retenir en priorité :

I-France:

Marche de la 2^{ème} D.B. de Victor Clowez, *Marche des Africains (1ère Armée Française)* de Félix Boyer. En plus de ces deux marches militaires proprement dites: *Suite Française (1944)* et *Deux marches pour la libération*, avec chœur et petit ensemble de vents et piano, (1945) de Darius Milhaud, *La Guerre et la Paix* (Jean Fréville) op.57 de Louis Durey (matériel de chœur en vente-partition et matériels d'orchestre en location - Editions Le Chant du Monde).

N.B. Pour Milhaud et Durey, voir nos articles concernant leurs œuvres pour harmonie et harmonie de chambre.

2-Etats-Unis :

Hymne des Marines, ainsi que *Fanfare for France* (cuivres et batterie), 1944, Virgil Thomson.

N.B. Cette dernière pièce est publiée chez Boosey & Hawkes; a-t-elle jamais été donnée en France?

3-Angleterre:

Marche de la Royal Air Force de Sir Walford Davies.

4-U.R.S.S.:

Hormis l'Hymne de l'ex-U.R.S.S. (de Alexandrov), qui date de 1945, retenir diverses marches pour l'Armée Rouge, dont *Deux Marches* de Prokofiev, d'autres, de Miaskovski, Khatchatourian et Chostakovitch ayant été enregistrées par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris à la Guilde Internationale du Disque ou sur disques S.E.R.P.

■ Voir les Editions Robert Martin pour l'ensemble de ces œuvres.



A l'initiative de Michel Chebrou, compositeur, clarinetiste et professeur d'éducation musicale s'est déroulé le 20 janvier dernier au CRDP de Caen un stage sur le thème "Découverte de l'Orchestre d'Harmonie". Démarche nouvelle et unique en France, ce stage avait pour objectif de faire découvrir aux enseignants des collèges et lycées la musique pour Orchestre d'Harmonie, et ce afin qu'ils puissent utiliser cette musique dans le cadre du cours d'éducation musicale et en interdisciplinarité. Un bilan positif pour ce stage qui devrait être reconduit l'an prochain, et pourquoi pas ...dans d'autres académies.

UN STAGE SUR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Le souhait de M. Chebrou de voir la musique pour orchestre d'harmonie prise en compte par l'Éducation Nationale, après concertation avec Madame Irma Boghossian, IPR de musique, s'est réalisé par l'inscription d'un premier stage au Plan Académique de Formation 93-94. Le PAF, édité par la CAFPEN (Centre Académique de Formation des Personnels Enseignants du second degré) et la MAFPEN (Mission Académique à la Formation Continue des Personnels de l'Éducation Nationale) est une brochure dans laquelle sont stipulées toutes les formations mises à la disposition des enseignants. Ces formations rentrent dans le cadre du «Plan de modernisation de l'Éducation Nationale». Les enseignants intéressés par un stage s'inscrivent par minitel.

Le contenu de ce stage «Découverte de l'Orchestre d'Harmonie», pour lequel Michel Chebrou fut nommé professeur formateur était : historique, orchestration, compositeurs, répertoire et discographie. Une trentaine de personnes, venues de toute l'Académie de Caen, ont participé à ce stage. La journée s'est déroulée en quatre temps.

Le matin : 1- historique et orchestration, avec audition d'oeuvres, projection de documents et partitions sur épiscopes et vidéo. L'après-midi : 2- les compositeurs, le répertoire, les éditeurs, la discographie. 3- questions posées par les stagiaires. Fin de journée : 4- bilan rédigé par les participants, et souhait de voir dans le PAF 94-95, un stage sur l'Orchestre d'Harmonie.

Une table d'exposition présentait divers documents : traité d'orchestration, photos, affiches, livres, conducteurs etc... 51 oeuvres furent auditionnées par les stagiaires. La progression de l'exposé de Michel Chebrou fut :

- 1- Les ensembles à vent sous la Monarchie.
- 2- Les institutions musicales sous Louis XIV, dont l'Écurie;
- 3- L'orchestration de Mozart avec la petite harmonie.
- 4- Naissance de l'orchestre d'harmonie sous la Révolution avec l'orchestration de 1789 à 1840.

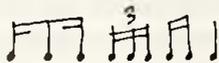
- 5- La condition des musiciens sous le 1er Empire.
 - 6- Conclusion sur la période d'avant la réforme de Sax.
 - 7- Oeuvre majeure : 1ère version de la *Grande Symphonie Funèbre et Triomphale* de Berlioz.
 - 8- Adolphe Sax : création des saxhorns et des saxophones.
 - 9- Regard sur la manufacture d'instrument Gautrot, à Paris en 1855.
 - 10- Oeuvre majeure : 2ème version de la *Grande Symphonie Funèbre et Triomphale* de Berlioz.
 - 11- L'orchestre d'harmonie moderne : les groupes homogènes.
 - 12- L'harmonie-fanfare.
 - 13- La fanfare de Sax.
 - 14- Le Brass-band.
 - 15- La batterie-fanfare.
 - 16- Influence de l'orchestre d'harmonie français à l'étranger.
 - 17- Les années 1900 : apogée de l'orchestre d'harmonie; oeuvre majeure : *Prométhée* de G.Fauré.
 - 18- Les années 1900 : les transcriptions.
 - 19- Technique de la transcription du symphonique à l'harmonie.
 - 20- La belle époque : la musique légère.
 - 21- Les oeuvres majeures originales.
 - 22- Aperçu du répertoire de nos jours : musique symphonique française, musique symphonique étrangère, musique d'avant-garde, musique militaire, jazz symphonique, musique légère, musique de film, de cirque, de variété.
- De nombreux documents représentant les instruments et les formations musicales des différentes époques furent présentés aux stagiaires. Au début de cette première journée de stage, chacun des stagiaires s'est vu remettre par M. Chebrou, un dossier contenant :
- 1- Un historique de l'orchestre d'harmonie, avec l'évolution de l'orchestration, de la petite harmonie de Mozart au grand orchestre d'aujourd'hui;

2- un catalogue comprenant 266 oeuvres françaises répertoriées, avec le titre des oeuvres, les compositeurs, la date de composition et l'éditeur;

3- une liste indicative d'oeuvres pour harmonie enregistrées, avec les titres, compositeurs, références des enregistrements, ainsi que les possibilités d'exploitation pédagogique en classe;

Exemple A. *Hymne à la musique* de Serge Lancen : étude de la forme musicale : l'hymne; étude de la mesure à 4 temps, du phrasé (lié-détaché); découverte des périodes dans la phrase musicale; recherche de l'instrumentation, des tonalités, des termes de mouvements et des nuances; pratique instrumentale et vocale sur les thèmes (flûte à bec et chant).

Exemple B. *Images du Havre* de Michel Chebrou : étude de la forme musicale : la suite, la musique descriptive, la forme ABA dans chaque mouvement, étude des mesures à un temps, 2, 3, 9, 6, 2, découverte du binaire et du ternaire, découverte 4 4 8 8 2 du cor anglais, travail rythmique sur :



découverte de l'orchestre d'harmonie.

A partir de ces données, le professeur doit structurer sa leçon, avec un objectif par cours retrouvé dans les 4 types d'activités obligatoires : éducation de l'oreille, pratique vocale et instrumentale avec l'étude du langage musical, l'accès à la culture par l'écoute et l'analyse des oeuvres, activités d'invention et de création.

4- une plaquette de la Musique Principale de l'Air;

5- un journal de la C.M.F avec le programme des examens et concours 94, un explicatif sur les structures et l'action de la C.M.F.

6- un catalogue 1994 Robert Martin, avec un CD promotionnel et une publicité sur le nouveau traité d'orchestration de D.Dondayne et F. Robert.

7- une plaquette sur la W.A.S.B.E.

8- un catalogue et publicité des Editions Corélia, avec le catalogue Kosei CD 1993

9- une plaquette de l'Orchestre d'harmonie du Havre avec une publicité sur le CD *Découverte* édité par Robert Martin

Michel Chebrou, professeur formateur de ce stage, remercie vivement les partenaires soutenant son action : la C.M.F., la section WASBE française, la musique principale de l'Air, les Editions Robert Martin, les Editions Corélia, l'orchestre d'harmonie du Havre, ainsi que Mme Irma Boghossian, Inspecteur Pédagogique Régional de Musique dans l'Education Nationale.

Ce stage a permis aux enseignants de l'Académie de Caen de découvrir un répertoire méconnu, mais riche et varié, qui ne figure pas dans le cursus traditionnel d'un professeur. Les stagiaires prennent conscience d'une action à mener avec les partenaires extérieurs à l'Education nationale, sollicités par Michel Chebrou, et partie prenante dans ce premier stage.

L'ensemble des collègues souhaitent qu'il y ait un suivi dans le P.A.F. 1994-1995, et que ce stage puisse être réalisé dans d'autres académies. Les stagiaires, tous musiciens, souhaitent également des rencontres musicales pour former un ensemble, afin de jouer et travailler des oeuvres de musique d'harmonie sous la conduite de M. Chebrou.

JEAN BROUQUIERES

Un ami nous a quittés



C'est avec beaucoup de peine que nous vous annonçons la disparition subite de Jean Brouquière, décédé le 9 janvier 1994, à l'âge de 70 ans, à son domicile à Rueil-Malmaison.

Jean Brouquière est né en 1923 dans une famille de musiciens. Son arrière-grand-père était musicien de la Garde Impériale sous Napoléon III. Son père était violoniste, organiste et chef d'orchestre. Après avoir appris le solfège et le violon avec son père, Jean Brouquière fit partie de la fanfare de son collège en qualité de saxhorn alto mib. A l'âge de 14 ans, il étudia le piano, l'orgue et l'harmonie avec Maître Ghirardini, ancien organiste et maître de chapelle de la Cathédrale de Ravenne (Italie). Deux ans après, Jean Brouquière est nommé organiste suppléant du grand orgue de Rueil-Malmaison. Ses premières compositions voient le jour (duos avec piano, trios, quatuors et pièces diverses). Il perfectionne son écriture et travaille la direction d'orchestre avec Maître Büsser et différents chefs de musique militaire. Sous-officier musicien (tuba) à la Musique de la Place de Paris, il est aussi pianiste de variétés dans les cabarets et galas. Revenu à la vie civile, il prend la direction du Conservatoire Municipal de Musique de Colombes, de l'Harmonie Municipale et crée l'Orchestre d'Harmonie et l'orchestre symphonique des élèves de ce Conservatoire. Il fut également membre du jury au CNSM de Paris.

Connu également sous le pseudonyme de John Briver, il a eu une carrière musicale passionnante et exemplaire. Ses ouvrages les plus importants ont été écrits pour orchestre d'harmonie ou fanfare. De nombreux arrangements et transcriptions (classiques ou variétés) sont également destinés à ces formations. D'autre part, Jean Brouquière a obtenu plusieurs fois le Prix de Composition de la Confédération Musicale de France.

En 1981, il entre au service des Editions Robert Martin où il travailla sur place jusqu'en septembre 1988. Depuis cette époque, il s'était retiré à Rueil-Malmaison, mais continuait à composer et à arranger pour la plus grande joie des musiciens amateurs et des élèves.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, à ses amis, nous présentons nos condoléances sincères et attristées. Nous savons que son oeuvre restera et continuera à être appréciée et jouée partout en Europe.

IN MEMORIAM STRAVINSKY

de Désiré Dondeyne

Division Honneur (Éd. Molenaar)

In Memoriam Stravinsky est imposé cette année pour les orchestres d'harmonie en division Honneur. Oeuvre écrite en 1971 à la mémoire d'Igor Stravinsky, disparu la même année, qui a fortement influencé la musique de notre temps, *In Memoriam* est une longue fresque lente de caractère serein et qui comprend plusieurs thèmes. Cette oeuvre ne s'inspire nullement du style "Stravinskyste", mais se veut seulement un hommage à ce grand compositeur qui, tout en gardant la tradition du langage musical, lui avait donné une certaine "modernité".

Le **1^{er} thème** explose au hautbois solo (Ex.1). Se précise également le **2^e thème** à la clarinette solo sous le 1^{er} (Ex.2). Le tout est accompagné d'un rythme permanent, comme une marche funèbre, renforcée de quelques «mélanges» harmoniques (flûtes - Glockenspiel). A la 9^e mesure apparaît un 3^e thème qui s'ajoute aux 2 autres en superposition (Ex.3). *Mesure 13* : reprise des 2 premiers thèmes avec une orchestration plus développée (flûtes - oboès - clar I) (clar II - saxo alto). *Mesure 21* : Pont (transition) aux cuivres en sourdines et mélanges aux flûtes - clarinettes (en trilles). *Mesure 27* : un nouveau thème (choral) central-Tutti (Ex.4).

Ce choral est accompagné par des valeurs qui progressivement vont se resserrer (noires - croches - triolets - doubles croches). *Mesure 47* : les 3 thèmes se superposent à nouveau. *Mesure 51* : retour du choral central aux anches dans une autre formule d'accompagnement (arabesques de clari-

nettes...). *Mesure 59* : le 1^{er} thème revient avec un rappel du choral en contrepoint aux basses et trombone I.

Progressivement (à partir de la *mesure 71*), l'oeuvre va en diminuant en reprenant les thèmes I et II superposés comme au début (sorte de réexposition).

Mesure 79 : les clarinettes soli mèneront peu à peu le diminuendo général, éliminant le thème principal, tandis que les cuivres terminent sur le thème de transition de la *mesure 21*.

La difficulté d'exécution de cette oeuvre réside dans le bon équilibre instrumental (intensité - dynamique - nuances), afin de bien dégager les thèmes en superposition tonale.

Les accompagnements (mélanges - rythmes) seront toujours discrets ou d'une nuance plus atténuée afin de respecter le bon équilibre sonore.

Désiré Dondeyne

(Ex. 1) etc.

(Ex. 2) 2^e thème (en Si b) etc.

(Ex. 3) etc.

1^{er} thème
2^e thème
(Basses)

(Ex. 4) etc.

IKIRU YOROKOBI

(joie de vivre)

de Roger Boutry

Division Honneur (Ed. Martin)

Conçue à la manière d'une « ouverture », l'oeuvre suit un cheminement psychologique dont l'issue jubilatoire appelle à la « joie de vivre ».

La sonnerie de cuivres qui ouvre le discours musical se trouve développée en tutti (1) et aboutit à un nouvel élément thématique (4) évoquant la persévérance, l'obstination laborieuse. Une reprise (7) de la fanfare initiale conclut cette 1^{ère} partie. Une courte transition (10) par les percussions amène (11) un nouveau thème d'inspiration lyrique, soutenu par un contrepoint rythmique rappelant (4). Ce second thème est réexposé *fortissimo* (15) et agrémenté d'un bref commentaire inspiré du jazz (5ème mesure de 15). L'atmosphère ne reste pas longtemps allègre : le rythme finit par prévaloir et nous entraîne dans une danse cahotique et grimaçante qui soudain semble se figer (18). Expectative du doute...

La fièvre est retombée et fait place dans la 3ème partie à une méditation mélancolique. L'accompagnement volontairement monotone des basses et des clarinettes diffuse une douceur en demi-teinte. L'espoir s'amenuise aux accents désabusés de la flûte et du hautbois (19) et semble désormais bien lointain lorsque s'élève la voix solitaire et puissante du trombone (20) ;... à peine la confiance commence-t-elle à renaître dans le long crescendo du tutti (21)... qu'aussitôt s'éteint cette lueur, abandonnant l'âme au chant nostalgique de la clarinette (22).

Une très brève coda (23) nous tire de cette tristesse et nous ramène rapidement au climat bruyant, dissonant, dérythmé, du début de l'oeuvre (24). L'aboutissement, cette fois, tient en un thème très limpide (26) évoquant en guise d'apothéose optimiste l'ivresse de la joie sans retenue. De ce feu d'artifice émergent le thème lyrique de la 1^{ère} partie (28) et les accents de jazz de la 2^{ème} partie (28 à 31). Que cette redécouverte de l'énergie rythmique soit au coeur de notre « joie de vivre » !

Roger Boutry

Editions Robert Martin

DÉPARTEMENT DISTRIBUTION

*Le plus grand éditeur français
spécialisé dans la musique européenne
pour orchestres à vent*

NOUS DISTRIBUONS EN EXCLUSIVITÉ POUR LA FRANCE

EDITIONS ANDEL

Belgique - 2000 titres (MI-HA-FA-BB)

EDITIONS BERNAERTS

Belgique - 60 titres (HA-FA-BB)

EDITIONS BOOSEY-HAWKES

(orchestres à vent) Angleterre - 200 titres (HA-BB-OJ)

DIFEM

Suisse - 600 titres (HA-FA-BB)

EURO-MUSIC

Autriche, France, Hollande, Italie - 19 titres (HA-FA)

EDITIONS ROBERT MARTIN

France - 3000 titres (MI-HA-FA-OJ)

EDITIONS MOLENAAR

Hollande - 5000 titres (MI-HA-FA-BB)

EDITIONS MARC REIFT

Suisse - 1200 titres (MI-BB)

EDITIONS SCOMEGBA

Italie - 100 titres (HA-FA)

MI = Musique Instrumentale HA = Harmonie FA = Fanfare
BB = Brass-Band OJ = Orchestre Juniors

*Les catalogues de ces différentes éditions,
souvent accompagnés de cassettes ou compact-discs
promotionnels sont à votre disposition.*

Demandez-les nous, si vous ne les possédez pas !



Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée

71850 Charnay-lès-Mâcon

Tél. 85 34 46 81 - Fax 85 29 96 16

CLASSIQUE

Les CD de Jean Malraye

INSTRUMENTS SOLISTES ET MUSIQUE DE CHAMBRE

© DENISSOV : *Variation sur un thème de Choral de Bach. pour alto et ensemble instrumental; Trois Tableaux de Paul Klee.*

GOUBAIDOUlina : *Le Jardin des joies et des peines, flûte, alto et harpe.*

SCHNITTKKE : *Suite dans le style ancien pour viole d'amour, clav., vibraphone, marimba, glockenspiel et cloches.*

Ratchinskaia, h., A. Litvinenko, clav., V. Grichine, perc. Ens. de Solistes du Bolchoï, dir. Gueorgui Bezroukov.

1 CD Le Chant du Monde LDC. 288 078. Enr. num. 1992.

La choral de Bach des *Variations* est *Es ist genug* et subit là une adaptation très libre et planante. *Les Tableaux de Klee* font l'objet d'intéressants dialogues entre l'alto et le vibraphone, en un chromatisme de bon aloi. *Le Jardin des joies et des peines* est d'une écriture très transparente et répétitive. *La Suite* de Schnittke joue sur l'archaïsme des tons et des airs classiques et sur l'utilisation d'une percussion moderne.

Sofia Goubaidoulina



© HAYDN : *12 Klavierstücke.* Joël Pontet, forte-piano.
1CD Chamade CYP5614. Enr. Num. 1993.

Interprétation très sobre, très précise, avec en prime le charme archaïsant de l'instrument. Un excellent témoignage de la richesse d'invention du grand Haydn, notamment dans le genre «variation» dont relève la moitié de ces 12 pièces.

© PURCELL : *12 sonates à 3 parties.* London Baroque : Ingrid Seifert, Richard Gwilt v., Charles Medlan, v.d.g., Richard Egarr, Clavecin et orgue
1 CD Harmonia Mundi 901 439. Enr. num. 1993.

Bien sympathique ce groupe juvénile, plein d'entrain, en phase avec ces remarquables pièces de leur génial compatriote tant ils savent mettre en valeur les beautés contrapuntiques et la richesse d'invention mélodique.

© SCHUBERT : *Trio avec piano en si bém., op. 99; Adagio en mi bém. op. posth. 148; Allegro en si bém.* The Mozartean Players : S. Lubin, fortépiano, S. Ritchie, v., M. Lutzke, vc.
1 CD Harmonia Mundi 907 094. Enr. num. 1992.

Parfaite symbiose des trois interprètes et de la musique de Schubert, à laquelle ils ne retirent ni n'ajoutent rien. C'est vivant, sensible, les «allegro» sont légers et les passages chantés le sont tendrement, sans mièvrerie.

© PURCELL, BLOW & LOCKE : *Oeuvres pour orgue.* John Butt, org.
1 CD Harmonia Mundi, 907 103. Enr. num. 1992.

Il s'agit du volume IV de la O'Neill Collection de l'Université de Californie à Berkeley où enseigne Butt, grand spécialiste de Bach, et brillant interprète de cette riche musique anglaise du XVIIème siècle. Le couplage Pur-

cell-Blow est on ne peut plus logique : ils ont partagé la console de Westminster. Un excellent document sur ces «voluntaries» mêlés à six transcriptions diverses de Purcell, notamment d'après *The Indian Queen* ou *Timon of Athens*.

© MOZART : *6 sonates pianoforte et violon Palatines K 301 à 306; 12 variations K 359; 6 variations K 360.* Chiara Banchini, v., T. Vesselinova, pf.
2 CD Harmonia Mundi 901 466 67. Enr. num. 1993.

Ce ne sont pas des oeuvres du meilleur cru que ces sonates «avec accompagnement d'un violon», souvent laborieusement développées. Et voyons comme une hypothétique reconstitution historique le jeu volontairement «à plat» de Chiara Banchini, prêtresse du violon baroque, pratiquement sans vibrato. On aime ou on n'aime pas.

© TCHAIKOVSKY : *Oeuvres pour vc. et orch. : Variations sur un thème rococo op. 33; Nocturne d'après les six pièces pour piano op. 19; Andante Cantabile d'après le 1^{er} quatuor à cordes op. 11; Pezzo Capriccioso op. 62; Andante Cantabile, extr. de la Belle au bois dormant op. 66; Sérénade pour cordes op. 48.* Alex. Roudine, vc., Ens. Instr. Musica Viva, dir. N. Alexeiev et A. Roudine.
1 CD Le Chant du Monde LDC 288 082. Enr. num. 1992-93.

Bien que le violoncelle «colle» au tempérament romantique de Tchaïkovsky, et qu'il s'en serve souvent en solo dans ses oeuvres orchestrales, il n'a écrit que peu d'oeuvres spécifiques pour l'instrument. Roudine possède un son racé et un jeu expressif, et, par ailleurs, à la baguette, a visiblement pris un grand plaisir à animer *la Sérénade pour cordes* avec toute l'alacrité légère qui sied à la pièce en forme de sonatine, puis la grâce de la célèbre valse.

© SVJATOSLAV RICHTER A PRAGUE :

SCHUBERT : *Sonate piano en si bém. D 960; Impromptu en sol bém. op. 90 n°3 D 899.*

LISZT : *Polonaise en mi S 223 n°2.*

1 CD Praga - Le Chant du Monde PR 254 032. Enr. «live». 1972.

SCHUBERT : *Sonate p. en ré; op. 53 D850.*

WEBER : *Sonate p. en ré min. op. 49.*

1 CD Praga - Le Chant du Monde PR 254 031. Enr. «Live». 1954-56.

MOZART : *Sonates p. en fa K 280, en mi bém. K 282, en la min. K 310.*

HAYDN : *Sonate p. n°39 en ré.*

1 CD Praga - Le Chant du Monde PR 254 025. Enr. de 1956 à 1985.

MOZART : *Sonate p. en si bém. K 333. Allegro et andante pour la sonate K 533. Rondo en fa K 494. Sonate p. en ut K 545.*

1 CD Praga - Le Chant du Monde PR 254 026. Enr. 1956-1966.

Le jeu très personnel de Richter, énergique mais capable de souplesse, est très séduisant chez Mozart et surtout chez Haydn par son dynamisme qui donne une rythmique pleine d'entrain. La présence de la rare Sonate de Weber est intéressante. Chez Schubert, quelle variété de palette entre la douceur du premier mouvement de la D 960 et la galopade de l'allegro de la D 850 ! La Polonaise de Liszt, sous les doigts de Richter, étincelle de mille et un feux. Sur certains sons tenus, il y a parfois un léger friselis, mais la qualité sonore de ces remasterisations est bonne.



Ensemble Epsilon

SAINT-SAËNS : *Le Carnaval des animaux; Quintette avec piano en la min. op. 14; L'assassinat du Duc de Guise op. 128.* Ensemble Musique Oblique.

1 CD Harmonia Mundi 901 472. Enr.num. 1993.

On se représente trop souvent Saint-Saëns comme un vieux bonhomme pontifiant et rébarbatif. Il suffit d'écouter son Carnaval dit «Grande fantaisie zoologique» pour s'en dissuader, tant sont comiquement dépeints par onze instruments les gallinacés, les tortues, les éléphants, les ânes ou, incorporés dans la gent animal, les pianistes (les mauvais : les rabâcheurs de fausses notes ...). Et quelles admirables trouvailles que la course folle des pianos-hémionnes ou les arabesques toutes tchaïkowskiennes de l'aquarium, ou encore le frais babil de la volière. L'opus 128 nous rappelle que Saint-Saëns fut un des premiers à écrire une musique de film (en 1908, pour le film d'André Calmettes), en un style assez héritier des opéras du XIX^e siècle. Le quintette op. IX fait la part belle au piano (Saint-Saëns était un virtuose !), notamment dans le presto qui demande une grande technique digitale. Bonne interprétation d'ensemble.

Svjatoslav Richter

© ENSEMBLE DE CUIVRES EPSILON : SOLDH, MOZART, BARBER, BACH, EWALD BERNSTEIN. F. Presle, F. Pulcini, tp., J.P. Cenedese, cor. B. Flahou, tb., T. Thibault, tuba.

1 CD Chamade CYP 5610. Enr. num. 1993.

Voici un disque à recommander à nos formations musicales en recherche de répertoire. *Les Danses d'ailleurs* de Soldh (Editions Symphony Land) sont dédiées à Epsilon et comportent d'intéressantes recherches rythmiques du Russe Ewald, *Le Quintette op. 5* est romantique à souhait, de Bach, *la Fugue en fa min. BWV 542* et *le Prélude et fugue en ut min. BWV 549*, de Mozart *le Divertimento n°4 K 439b* représentent la partie classique. *L'adagio* de Barber et *West side story* de Bernstein le XX^e siècle. Epsilon joue sur la finesse et la musicalité. Un bon disque.

MUSIQUE VOCALE

© RACHMANINOFF : *Aleko*. V. Matorine, b., N. Erassova, sop., V. Potchapski, b., V. Tarastchenko, t., G. Borissova, contr., Choeur d'Etat de Russie, orch. dir. A. Tchistiakov.

1 CD Le Chant du Monde LDC 288 079. Enr. num. 1993.

Rachmaninoff a écrit trois courts opéras : *Aleko*, *Le Chevalier avare*, *Francesca da Rimini*. Aleko, meurtrier de



© by Photo Pic

sa femme infidèle et de l'amant de celle-ci, est banni de la tribu. Cette simple donnée est inspirée par le poème de Pouchkine *Les Tziganes* (1824), le livret est de Nemirovich-Danchenko. Le sujet avait été imposé à tous les élèves de la classe de composition libre d'Arensky au Conservatoire de Moscou en 1892. L'oeuvre de Rachmaninoff fut écrite en 17 jours et créée en avril 93 avec succès, en présence de Tchaïkovsky, qui proposa de la coupler avec sa *Iolanthe*. On ne peut manquer d'ailleurs de constater une évidente parenté avec l'auteur d'Oneguine, ainsi qu'avec Glinka ou Borodine. A 19 ans, Rachmaninoff fait preuve d'une étonnante maturité. Excellente interprétation dramatique, orchestrale et vocale.

© Alvaro Yanez



Marcel Pérès

© **LANDOWSKI** : *Leçons de Ténèbres; Adagio Cantabile*. S. Carlos, sop., P. Harasteanu, b., D. de Williencourt, vcelle., J. Taddei, org., Choeurs et Philharmonie de Timisoara, dir. Remus Georgescu.
1 CD Chamade-Salabert CYP 5611. Enr. num. 1993.

Ces "trois Leçons de Ténèbres", des mercredi, jeudi et vendredi saints, pleurent - au-delà de la solitude de Jérusalem - les remords de ceux qui laissèrent Jésus seul, abandonné peu à peu par ses disciples», écrit le compositeur. Les textes sont les lamentations de Jérémie, avec des repons concluant pour chaque journée chaque groupe de trois versets : *Mon âme est triste jusqu'à la mort, Jésus abandonné, Comment meurt le juste...* Long et beau poème plein de tristesse, de foi et d'espoir, c'est une musique qui parle au coeur, comme *l'Adagio*, écrit dans la même période récente.

© **Hugo WOLF** : *Lieder d'après des poèmes de Mörrike et Goethe*. Ruth Ziesak, sop., Ulrich Eisenlohr, p.
1 CD Sony Classical SK 53278. Enr. num. 1992.

Mme Ziesak, dont la plaquette ne nous dit mot, possède une voix fraîche de soprano léger bien conduite dans la souplesse à travers les méandres sophistiqués des *Lieder* de Wolf. Son pianiste est attentif à épouser ses inflexions parfois confidentielles.

© **José CARRERAS, tén.** : *A tribute to Mario Lanza*. Chansons-Airs d'opéra. London Studio Orchestra, Ambrosian Singers, dir. Marcello Viotti.
1 CD Teldec 4509-92359-2. Enr. num. 1993.

Vedette météorique du film *Le grand Caruso*, Lanza fut surtout un produit de l'enregistrement sous toutes ses formes, film, radio, disque, et mourut jeune, à trente-huit ans. Carreras est un artiste complet qui triomphe à la scène. Ce récital panaché va de la chanson à voix (Paula Lucia, Marechiare) à l'opéra (*Rigoletto, Tosca, Paillasse*), tous chantés un jour ou l'autre par Lanza. Les orchestrations rappellent l'ambiance de ses films. Une époque...

© **WANDERER'S VOICES**: *Medieval Cantigas & Minnesang*. The Newberry Consort : Drew Minter, c. tén., David Douglass, rebec, vielle, Kevin Mason, citole, Mary Springfels, dir., Luth, vielle.
1 CD Harmonia Mundi, 907 082. Enr. num. 1991.

Double origine de ce programme : le *Minnesang* germanique (Neidhart, Oswald von Wolkenstein) et les *Cantigas de Amigo* ibériques : Galice, Portugal (correspondant aux chansons de toile françaises), dont on connaît seulement la musique de six d'entre eux, et qui sont d'un certain Martin Codax (milieu du XIII^e siècle). Minter en surmonte les difficultés avec bonheur, en particulier sur le plan des langues.

© **CHANTS DE LA CATHEDRALE DE BENEVANTO** (VII^e- XI^e siècles) *Office de l'Adoration de la Croix; Veillée pascale, Messe du jour de Pâques*. Ensemble Organum Marcel Pérès.
1 CD Harmonia Mundi 901 471. Enr. num. 1993. (+1 CD SP 023 avec 14 extraits de la discographie de M. Pérès).

Benevento est une ville proche de Naples. Cela explique en partie les influences byzantines dont sont nourries ces musiques archaïques à la curieuse ornementation.

© **Kurt WEILL** : *Les sept Péchés capitaux; Chansons : Complainte de la Seine, Youkali, Tango Habanera, Nanna's Lied, Wie lange noch ? es regnet. Berlin im Licht-song*. Brigitte Fassbaender, m.-s., K. H. Brandt, H. Sojer, t., H. Komatsu, bar., I. Urbas, b., Cord Garben, p. Radio Philharmonie Hannover des NDR. dir. C. Garben.
1 CD Harmonia Mundi 901 420. Enr. num. 1992-93.

Contrairement aux chansons, accompagnées au piano, dont deux en français (*Complainte de la Seine et Youkali*). Les *Sept Péchés* sont largement orchestrés. Oeuvre curieuse de 1933, dernière grande collaboration avec Brecht, c'est une sorte de parabole où deux soeurs Anna 1 et 2 intriguent pour faire fortune et construire leur maison en Louisiane. interprétation de choix avec la grande chanteuse d'opéra qu'est B. Fassbaender, très bien entourée.

CONCERTO

© **KRAFT** (William, né en 1923): *Concerto pour timbales et orchestre; Concerto pour piano et orchestre, Evening Voluntaries* pour cor., Mona Golabek, p., Jeff von der Schmidt, cor, Alabama Symphonic Orchestra, dir. Paul Polivnick, Veils & variations : Berkeley Symph. orch, dir. Kent Nagano.
1 CD Harmonia Mundi 907106. Enr. num. 1988 à 92.

Percussionniste renommé et compositeur, Kraft s'attache essentiellement à la recherche de couleurs sonores et, tel un peintre, se sert de sa palette musicale comme le creuset de savants mélanges de timbres. Le traitement qu'il applique au piano est celui d'un expert en percussions.

⊗ **HAYDN** : *Concertos en sol et en ut pour p. et orch; Double concerto en fa pour viol. et piano; Divertimento en ut pour p., 2 viol. et basse.* Olivier Roberti, p., Maciej Rakowski, v., English Chamber Orch., dir. Kurt Redel.
1 CD Pierre Verany PV 793 111. Enr.num.1993.

Redel est un chef au goût sûr, bien fait pour respecter la pureté d'inspiration de Haydn. Il a entre les mains une phalange orchestrale dont on sait la musicalité. Les solistes tiennent leur rôle avec la finesse et le délié nécessaires. Une bonne réussite.

⊗ **ALBINONI** : *7 concertos pour trompette, en ré, la min., fa, si bém., sol min., si bém., ré.* Frédéric Presle, tp., Jacques Amade, org.
1 CD Chamade CYP 5617. Enr. num. 1993.

Le duo trompette et orgue fait florès, et il ne faut pas s'étonner de le voir s'attaquer aux concertos pour instrument et orchestre. Si l'on admet ce postulat, il s'agit ici d'un bon travail d'exécution, mais évidemment on ne peut retrouver à l'orgue les sonorités des cordes et leur variété d'expression.

SYMPHONIQUE

⊗ **CHOSTAKOVITCH** : *Symphonies n°6 en si min. op. 54; n°12 en ré min. op. 112, «L'an 1917».*

1 CD Praga - Le Chant du Monde PR 254 017. Enr. «Live» Prague, 1955 et 1962.

Symphonie n°11 en sol min. op. 103, «L'an 1905».

1 CD Praga - Le chant du Monde PR 254 018. Enr. 1967.
Leningrad Philharmonic Orch., dir. Y. Mravinsky.

Mravinsky fait évidemment autorité : c'est lui qui créa les *Symphonies n°6 et n°12* ici présentées (et aussi 8, 9, 10), ainsi que *Le Chant des forêts*, le premier concerto pour violon et le premier concerto pour violoncelle. Il est donc l'interprète idéal de ces œuvres majeures de Chostakovitch, qui peuvent vivre par leur valeur musicale intrinsèque, sans la référence politique d'un passé proche et pourtant désormais figé dans l'histoire

⊗ **MAHLER** : *Symphonie n° 3, Symphonie n° 10 (Adagio).* Florence Quivar, m-s. Israel Kibbutz Choir, the Israel national choir «Rinat», the «Ankor» children's choir. Israel Philharmonic Orchestra, dir Zubin Mehta.

1 CD Sony Classical S 2K 52 579. num.1992

Mehta a le sens des grandes fresques. Il restitue bien, par son côté démonstratif, le caractère cosmique de la 3^e symphonie. Et comme il sait se faire tendre pour l'admirable adagio final, le chant de Mme Quivar est bien posé, chaleureux, comme celui des chœurs du 5^e mouvement de *l'Inachevée n° 10*, ce solitaire adagio (tempo de prédilection de Mahler, aux côtés de marches allègres) témoigne d'une évolution musicale vers plus de dépouillement et comme d'un doute conceptuel renforcé par ses craintes conjugales.

MUSIQUE SACREE

⊗ **José de VAQUEDANO** : *Villancicos a Santiago.* Capela Compostelana. Dir. Francisco Luengo.

1 CD Fonti Musicali FMD 200. Enr. num.

La Capela comprend trois contre-ténors, deux ténors, deux barytons, deux vieilles à archet, un basson, deux guitares ou théorbes, une contrebasse, un clavecin et un orgue, et a pour vocation les musiques du XVI^eme, XVII^e et XVIII^e siècles. Au début de XVIII^e, Vaquedano était maître de chapelle en Galice. Le *Villancico* toujours en langue espagnole ponctuait les fêtes liturgiques. Il comporte souvent couplets et refrain et la polyphonie en est richement ornée et, dans les pages rapides, solidement rythmée. A remarquer un très beau *O Crux ave*. Très bonne mise au point, avec une prise de son un peu au détriment des instruments.

⊗ **Jeu de Saint dans les Espagnes.** Extr. de la liturgie *La Colombina*: Maria Christina Kiehr, sop., Claudio Cavina, c-tén., Josep Benet, tén., Josep Cabré, bar.

1 CD Accent Acc 9 394 D. Enr. num. 1993.

Quatre jeunes madrigalistes de talent ont fondé leur ensemble en 1990. Les sources : Victoria, Brito, Morales, le

Portugais Cardoso, le Mexicain Lienas - un des premiers compositeurs du Nouveau Monde! - divers ouvrages de plain-chant. Admirable style de chant du quatuor, chaque soliste se fondant dans la masse avec musicalité et une absolue justesse.

⊗ **BUXTEHUDE** : *L'oeuvre d'orgue,* René Saorgin.

5 CD Harmonia Mundi 2901 484. 88. Enr. num. 1967-70.

La réédition en CD de l'intégrale microsillon de Saorgin donne un beau coffret de cinq disques qui peut constituer un fleuron d'une discothèque spécialisée

⊗ **Le Mystère des Voix anciennes** : *Pérotin le Grand, organums, hymnes, motets, alleluias.* Mora Vocis: Myriam Avril, Rebecca Bain, Richard Costa, Annie Paris, Françoise Slacik, Robert Vidal, ch. Conseillère music. : Aim. Deschamps.

1 CD Pierre Verany PV 793 101. Enr. num. 1993.

Le fumet archaïque de ces musiques moyenâgeuse - (XI^e au XIV^e siècles) : Pérotin, Fulbert de Chartres, manuscrits de Montpellier, de l'abbaye de St Victor, etc. - a du charme, même si une des voix d'hommes rompt avec la qualité homogène de l'ensemble, et le CD bénéficie d'une bonne mise au point musical et d'une prise de son profonde

JAZZ

⊗ **Michael RIESSLER** : *Héloïse.* R. AbouKhahil, oud. V. Clastrier, vielle à roue, Renaud Garcia-Fons, cb., Michel Godard, tuba, J.-L. Matinier, accord., Carlo Rizzo, tambourin, S. Siracusa, batt., Brigitte Sylvestre, harpe, Gaston Sylvestre, cymbalum. Dir. M. Riessler, clar., sax.

1 CD WERGO, WER 8008-2.

Un groupe de remarquables solistes, dotés de solides formations classiques, et qui se sont intéressés à de multiples sources, y compris arabes, pour, à propos d'une commande au Festival du Südwestfunk à Donaueschingen 1992, et sur le thème du drame d'Héloïse et d'Abélard, produire un Jazz à l'étrange pouvoir de séduction, dû en partie au mélange d'instruments inhabituels dans ce genre. Ce spectacle a remporté un grand succès en Allemagne.

DIFFUSION BIM

PLUS DE 20 000 TITRES
DE MUSIQUE POUR

CUIVRES

(méthodes, études, solos,
musique de chambre,
concertos,
enseignement...)

en vente directe à nos magasins
en vente par correspondance

Adressez toutes commandes à

DIFFUSION BIM

175, RUE SAINT-HONORÉ 75040 PARIS CEDEX 01
TÉL. (1) 42 96 89 11 - FAX (1) 42 86 02 83

LE MENETRIER MUSIC FORUM

TOUTE LA GAMME DES INSTRUMENTS A VENT ET
PERCUSSIONS CLASSIQUES

NOUS EFFECTUONS
GRATUITEMENT
L'ENTRETIEN ET
LES REGLAGES
COURANTS

50 RUE DE ROME
75008 PARIS
Tel: 45.22.30.90
Fax: 45.22.71.75
MAGASIN OUVERT
DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H A 19H



Service après-vente assuré dans notre atelier

Pour recevoir le nouveau catalogue, renvoyez le bon ci-dessous au
MENETRIER - MUSIC FORUM 50 rue de Rome - 75008 Paris

Nom Prénom

Adresse

Tel.

Conservatoire / Harmonie

Fonction



Nouveautés disques compacts:

50ème anniversaire du débarquement
pour cette occasion, deux de nos plus prestigieux
orchestres militaires ont enregistré chacun un CD
restituant une partie des airs qui accompagnèrent la
reconquête de la France.

- MUSIQUE DE L'AIR DE PARIS:

Le jour le plus long, Marching thro' Georgia, Glenn Miller Story,
St Louis Blues March, God Bless Rugby, Tipperary, Carillon,
Tambours battants, La grande évasion, Chant des Marais,
Rhin et Danube, Chant des Partisans, 2° D.B., Marseillaise.

- MUSIQUE DES TROUPES DE MARINE:

La Coloniale, Les Africains, Bir-Hakeim, Les Tirailleurs, 3° RIC,
RICM, El Alamein Tunis, 9°DIC, BM 11, Artillerie de Marine, Du
Tchad à Strasbourg, Chant des Marais, Chant des Partisans,
Infanterie de Marine.

Tous les C.D. du
Tokyo Kosei Wind Orchestra
sont disponibles chez Corélia

Catalogue gratuit et commandes à:

CORÉLIA

B.P. 3 - 91780 CHALO SAINT-MARS

Tél. (1) 64.95.41.93 - Fax: (1) 64.95.48.51



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

Pour mémoire

La Bibliothèque de la Confédération Musicale de France vous propose de nombreux ouvrages – musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

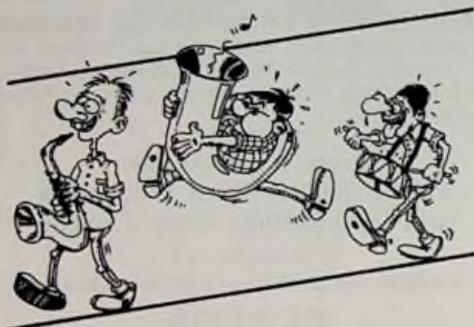
Tous ces documents sont consultables sur place, dans les locaux du Centre Culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris (10^e). Les services proposés par la bibliothèque de la Confédération Musicale de France sont gratuits. La Bibliothèque est accessible tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

88, Rue du Calvaire - 59510 HEM (FRANCE) - Tel. 20 83 78 32 - Fax 20 82 83 91

vous présente

**Une Sélection d'œuvres Faciles
pour
Orchestre à Vents**



*Documentation gratuite sur simple demande
précisant impérativement les fonctions exercées.*

JURASSIC PARK
FOUR LITTLE PIECES
SONG AND DANCE
GOODNIGHT SAIGON
WALTZING MATILDA
THE SHOW MUST GO ON
I WILL ALWAYS LOVE YOU
HEAL THE WORLD
ABBA GOLD
(EVERYTHING I DO) I DO IT FOR YOU
LENINGRAD
etc. ...

De Haske music publishers ltd.

Mitropa music ltd.

Scherzando music publishers



 **l'atelier musical**
Gilles Degironde

Spécialiste CUIVRE - BOIS

Réparations • Ventes • Locations

Mise au point d'instruments

*Nouveau
en France !*
**EMBOUCHURES
G. DEGIRONDE**
*jouées par
les plus grands trompettistes
français de variété.*

DISTRIBUTEUR DE HOUSSES POUR CUIVRES "SUPER" REMBOURÉES

Trompette	360 ^F	Basse saxhorn "antichoc" tuba	
Trompette double	840 ^F	ou contrebasse "antichoc"	1950 ^F
Trompette basse	480 ^F	Tambour	500 ^F
Clairon basse	480 ^F	Poignées trompette ou clairon	
Cor rond	600 ^F	avec scrache	50 ^F
Cor pavillon droit	600 ^F		

6, place Saint-Roch - 42100 SAINT-ÉTIENNE - FRANCE - ☎ 77.33.90.31 - Fax 77.37.17.56

FESTIVALS

19 mars 1994	Artemare (01)	Festival groupement du Bugey	André Patermo, 01300 Brens. Tél. : 79 81 90 86.
27 mars 1994	Colmar (68)	22 ^e Festival de chant choral de la Jeunesse	M. Joseph Müller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar. Tél. : 89 80 37 19
14 et 15 mai 1994	Bon-Encontre près d'Agen (47)	Festival Harmonie, Batterie fanfare, Banda, Folklore, Chorale organisé par l'UDSM 47	J.-Cl. Fondriest, 67, av. J.-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83. Fax : 53 68 02 25.
29 mai 1994	Loches (37)	Festival rencontres musicales départementales	J.-P. Leduc, 4, rue H. Matisse, 37230 Fondettes.
5 juin 1994	Ambillou (37)	Festival de musique	Gérard Pasquier, 37340 Ambillou.
5 juin 1994	Saint-Jean-le-Vieux (01)	Festival groupement des Boros de l'Ain	J.-C. Rossel, 01640 St Jean le Vieux. Tél. : 74 36 90 63.
5 juin 1994	Roches (23)	Festival départemental des sociétés musicales	Jean Nore, Président de l'Union départementale, 50, av. Pasteur, 23110 Evaux les Bains. Tél. : 55 65 50 47
5 juin 1994	Salles (33)	Festival de l'union des sociétés musicales du Bassin d'Arcachon	J. Dupin, 49, bd de Curepipe, 33260 La Teste de Buch
12 juin 1994	Beaumont du Périgord (24)	Festival départemental de musique	Roger Coq, Pdt de la SMB, 24440 Beaumont du Périgord. Tél. : 53 27 35 68.
18 juin 1994	Saint-Laurent-sur-Saône (01)	Festival groupement Bresse Val de Saône	Joseph Barbosa, 01620 St Laurent sur Saône. Tél. : 85 38 45 32.
19 juin 1994	Divonne-les-Bains (01)	Festival groupement Pays de Gex	J.-C. Sans-Peur, 01220 Divonne les Bains. Tél. : 50 20 07 10.
19 juin 1994	Vouvray (37)	Festival de musique	Joël Maurice, 14, rue Volta, 37000 Tours.
25 juin 1994	Clerval (25)	Festival de musique des Quatre Vallées	J.-Cl. Simonin, 3, ch. sur les Murs, 25340 Clerval
25-26 juin 1994	Bourbon L'Archambault (03)	Festival international de musique	M. Patrice Collier, EMM, 03160 Bourbon L'Archambault. Tél. : 70 67 15 30.
26 juin 1994	Amboise (37)	Festival de musique	M. Pascal Caraty, École de Musique, rue Rabelais, 37530 Amboise.
26 juin 1994	Volmerange-les-Mines (57)	Festival de musique	Harmonie municipale, M. Aldo Sagrillo, 7, rue Bellevue, 57330 Volmerange les Mines. Tél. : 82 50 60 26.
2 et 3 juillet 1994	Blaye (33)	Festival départemental organisé par l'UDSM 33	J. Dupin, 49, bd de Curepipe, 33260 La Teste de Buch
3 juillet 1994	Les Hermites (37)	Festival de musique	M. Barbereau Marcel, « La Bigotière », 41800 Les Hayes
3 juillet 1994	Luzille (37)	Festival de musique	Roger Serrault, Le Pin, 37150 Luzillé.
3 juillet 1994	Coligny (01)	Festival groupement de Bresse-Revermont	G. Richard, 01270 Salavre. Tél. : 74 30 14 76
23, 24 et 25 septembre 1994	Ollioules (83)	2 ^e Festival européen de Musique pour orchestres d'harmonie	Lyre provençale d'Ollioules, Claude Decugis, Les Bords de Reppe, 31, rue République, 83190 Ollioules

CONCOURS

18 mai 1994	Strasbourg (67)	46 ^e Concours de chant choral scolaire	M. Charles Riess, 7, rue de Sessenheim, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 31 18 53
21 et 22 mai 1994	Évron (53)	Concours international de musique	Ville d'Évron, 53600 Évron. Tél. : 43 01 78 03
Du 21 au 23 mai 1994	Mulhouse (68)	Grand concours national des fanfares et batteries-fanfares (UFF et CMF), toutes divisions et formations.	Astride Jund, Hôtel du Département, CDMC, 7, rue Bruat, BP 351, 68006 Colmar. Tél. : 89 22 68 18 (H. bureau).
22 mai 1994	Esvres (37)	Concours national d'harmonies et fanfares à l'occasion du centenaire de l'Union musicale d'Esvres.	M. Simon Michel, 13, rue de Stalingrad, Cormery, 37320 Esvres. M. Didier Leclerc, rue du Vallon, 37320 Esvres. Inscriptions jusqu'au 31-12-93.
22 mai 1994	Gannat (03)	Concours national de chant choral.	Mme Mireille Alonso, 03800 Poizat. Tél. : 70 90 21 49.

22 mai 1994	Bouzonville (57)	Concours national pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares toutes catégories	M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10.
25 mai 1994	Mulhouse (68)	46 ^e Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Pierre Moser, résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 42 68 18.
28 et 29 mai 1994	Thonon-les-Bains (74)	Concours national pour harmonies et fanfares	Joseph Lanovaz, Harmonie Chabelaisienne, 7, impasse de la Joliette, 74200 Thonon les Bains. Tél. : 50 26 07 73 - Dom. : 50 75 32 16.
5 juin 1994	Amiens (80)	Concours national toutes formations, tous niveaux	Fédération musicale de la Somme. Tél. : 22 91 48 94.
12 juin 1994	Besançon et département du Doubs (25)	Concours national ouvert aux orchestres d'harmonies, fanfares, batteries-fanfares, chorales, accordéon-club, big-band, Brass band) admission classe au 40 ^e inscrit.	Fédération musicale de Franche-Comté, Philippe Angelot, 9 bis, rue Charles-Nodier, 25000 Besançon. Tél. : 81 82 02 40.
12 juin 1994	Roches (23)	2 ^e rencontres départementales d'orchestres de danse	T. Bourguignon. Tél. : 55 41 09 19
19 juin 1994	Bruay-la-Buissière (62)	Concours national et festival pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares.	FRSM du Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélemy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82. Fax : 20 53 88 85.
19 juin 1994	Haguenau (68)	II ^e concours européen de chant choral	M. André Jung, 4, rue du Riesling, 68000 Colmar. Tél. : 89 80 63 46.
26 juin 1994	Grandcamps-Maisy (50)	Concours inter-régional de Batteries-fanfares	A. Petit, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux.
3 juillet 1994	Amiens (80)	Challenge Charles Jay ouvert aux sociétés d'honneur	Fédération Musicale de la Somme, 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : 22 91 48 94.

CONGRÈS

20 au 24 avril 1994	Déols (37)	93 ^e Congrès de la Confédération Musicale de France	CMF, Jack Hurier, 103, bd de Magenta, 75010 Paris.
13 novembre 1994	Fondettes (37)	Congrès départemental de l'UDESMA 37	M. André Aubert, 14, rue Lucien-Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne.
3 juillet 1994	Coligny (01)	Congrès de la fédération musicale de l'Ain	M. Vulin, président de la FMA

STAGES

28 au 5 mars 1994	Bourg Lastic (63)	Stage de perfectionnement instrument BF + percussion, tambour, batterie	Bernard Aury, 4, école Jules-Ferry, 43100 Brioude. Tél. : 71 74 92 29.
10 au 17 avril 1994	Biscarrosse (40)	Stage d'harmonie junior	Mme Giselle Larche, 16, avenue Foch, 40160 Parentis en Born. Tél. : 58 78 42 93.
10 avril 1994	Limoges (87)	Stage pour tout tuba et saxophorns avec M. Stecker et le Tubapack	FML président, J. Laroudie. Tél. : 55 30 38 60. R. P. Cardot. Tél. : 73 90 92 18.
18, 19 et 20 avril 1994	Étampes (91)	Stage de batteries-fanfares	M. Bergerolle, 55, rue de la Roche-Quin-Tourne, 91510 Lardy.
21, 22 et 23 mai 1994	Mulhouse (68)	Concours national de batteries-fanfares et orchestres de fanfare	Astrid Jund, Hôtel du Département, 7, rue Bruat, BP 351, 68006 Colmar. Tél. : 89 22 68 18/19 (heures bureau)
Du 8 au 16 juillet 1994	La Saulsaie Montluel (01)	Stage pour tous instruments, harmonie-fanfare, niveau IM 2, âge min. 12 ans	H. Truffaz, chem. du Vionnais, 01710 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10.
Du 16 au 26 juillet 1994	La Saulsaie Montluel (01)	Stage pour tous instruments, harmonie-fanfare, niveau Prépa., âge min. 12 ans	H. Truffaz, chem. du Vionnais, 01710 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10.
Du 27 au 31 juillet 1994	Artemare (01)	Stage pour tous instruments, batterie-fanfare, tous niveaux	A. Patermo, Brens, 01300 Belly. Tél. : 79 81 90 86
Du 3 au 17 août 1994	Évaux-les-Bains (23)	Stage d'harmonie pour jeunes de 14-17 ans	S. Cuenot, 58, chem. Grange-Marguet, 25000 Besançon. Tél. : 81 83 14 13



ÉDITIONS COMBRE

NOUVEAUTÉ pour Chœur d'enfants

FARFELETTES

Texte et musique de Claude PASCAL

Dix pièces pour chœur d'enfants à 1, 2 ou 3 voix avec accompagnement de un ou deux instruments, destinées aux élèves du 1^{er} cycle de formation musicale des Conservatoires et Écoles de musique. Les pièces à 2 et 3 voix n'en seront pas moins utilement travaillées en 2^e cycle.

Les parties instrumentales peuvent être confiées aux grands élèves des classes d'instruments concernés. Les parties de flûte à bec soprano de « Billes et Billard » et de « Privé de la lettre A » étant assez faciles, ces pièces peuvent être travaillées en milieu scolaire.

- A 1 VOIX**
1. Baratin (*Flûte et Violon*)
 2. Billes et Billard (*2 Flûtes à bec soprano*)
 3. Choux à la crème... (*Flûte et Clarinette en Si Bémol*)
 4. Privé de la lettre « A » (*2 Flûtes à bec soprano*)
 5. Tabouret d'cuisine... (*Flûte et Clarinette en Si Bémol*)
- A 2 VOIX**
6. C'est loin l'Amérique... (*Violon et Violoncelle*)
 7. Lundi, mardi, mercredi... (*2 Clarinettes en Si Bémol*)
 8. Pommes rouges... (*2 Saxophones alto en Mi Bémol*)
 9. Sonne, sonne, sonne... (*Glockenspiel*)
- A 3 VOIX**
10. Stop et Pop (*Xylophone et Vibraphone - 1 ou 2 exécutants*)

(Chaque pièce est vendue dans une pochette comprenant 1 conducteur, 1 ou les parties instrumentales et 25 chœurs)

Pièces n^{os} 1 à 9 : 150 F (Prix public TTC)

Pièce n^o 10 : 250 F (Prix public TTC)

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS - Tél. : 48 24 89 24 - Télécopie : 42 46 98 82

JAZZ, VARIETES, MODERNE, CLASSIQUE ?...

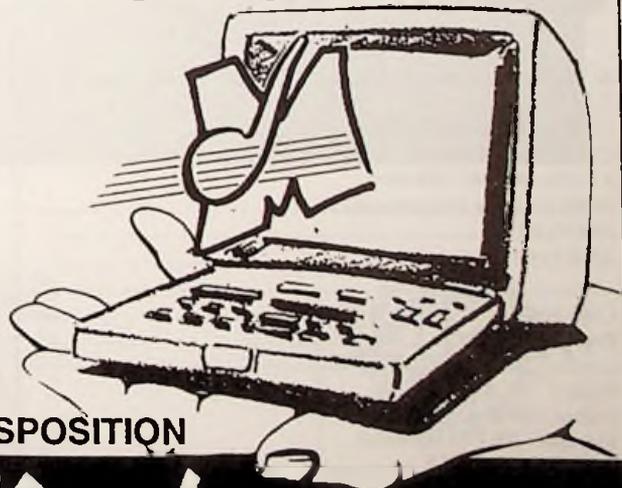
ENFIN!

VOS PARTITIONS A DOMICILE...

EXCEPTIONNEL !
CATALOGUE COMPLET
DE TOUTES VOS PARTITIONS
SUR MINITEL

Découvrez et commandez dès aujourd'hui
vous recevrez vos partitions directement
CHEZ VOUS !

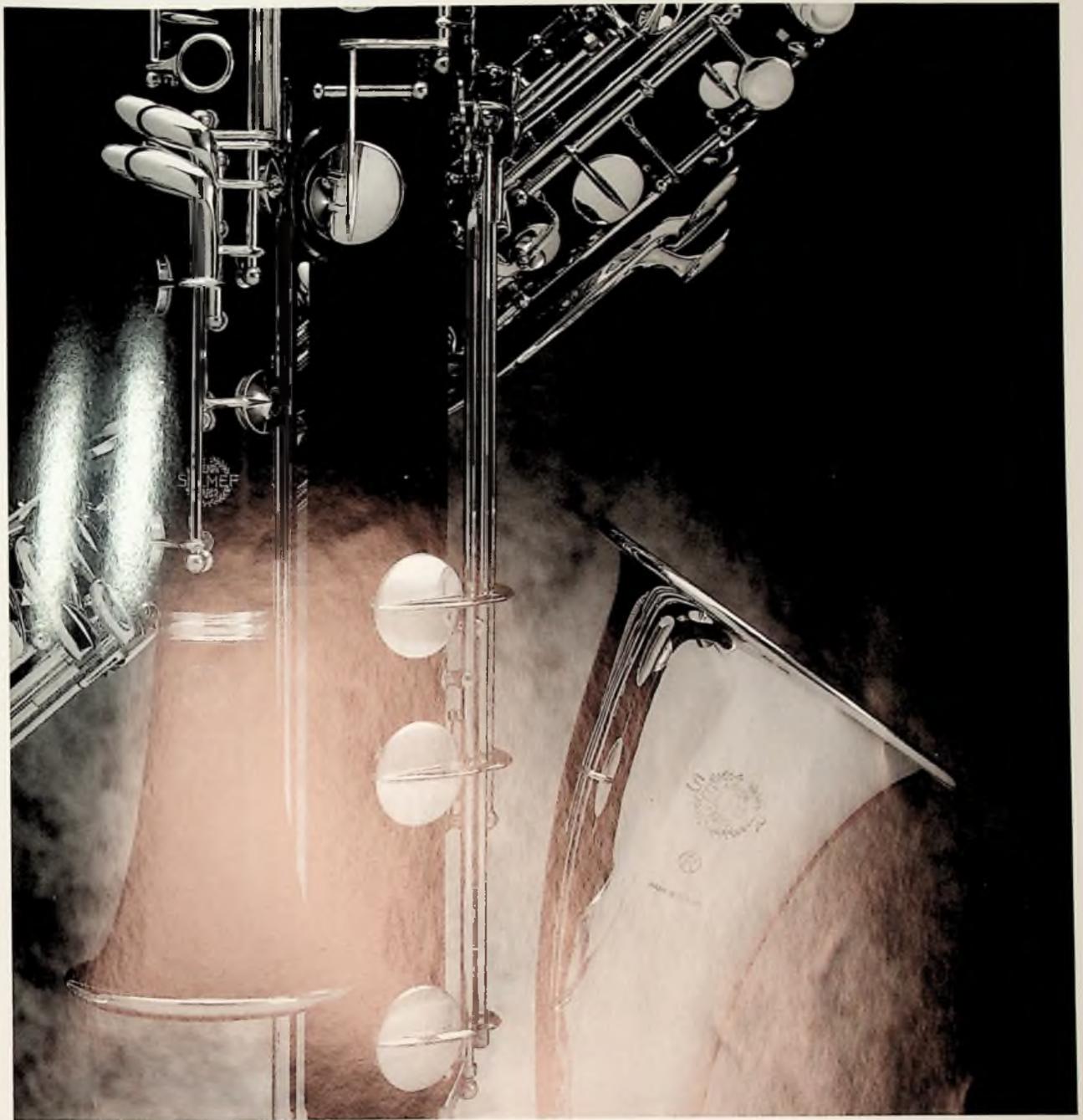
PLUS DE 70 000 PARTITIONS A VOTRE DISPOSITION



3615 Code

Music Leader

SELMER, LES CLARINETTES



UNE LONGUE HISTOIRE...

A la fin du XIX^e siècle commence une longue histoire, celle des clarinettes « SELMER-Paris » : une histoire de famille, initialement marquée par une passion, celle d'Henri Selmer, alors clarinetiste à l'Opéra Comique. Plus tard, avec l'aide de son frère Alexandre qui mène une brillante carrière de soliste aux Etats-Unis (Boston, New-York et Philadelphie) il fait ses premiers pas sur le marché américain : bientôt ses instruments y connaissent un

vif succès.

Depuis la première médaille d'or reçue à l'exposition de St Louis (U.S.A.) en 1902, le chemin a été long. Aujourd'hui la passion est intacte ; associée à l'expérience et à l'adoption de techniques évoluées de fabrication, elle a permis la conception de modèles d'un haut niveau professionnel.

SELMER-Paris propose une gamme de clarinettes professionnelles très ouverte qui associe aux instruments traditionnels des modèles plus spécialisés, adaptés à l'interprétation d'œuvres particulières ou favorisant la création de nouveaux effets sonores et l'exécution du répertoire contemporain.



H. SELMER & Cie
instruments de musique
18, rue de la fontaine au roi
75011 Paris France

YAMAHA MUSIQUE FRANCE

avec le parrainage de la

Confédération Musicale de France

Présente en concerts exceptionnels le

GÖTEBORG BRASS BAND

Ensemble de Cuivres Suédois

Direction : Bengt Eklund

Soliste invité : Léonard Candelaria



TOURNÉE 1994

METZ

Grande Salle de l'Arsenal
Lundi 21 Mars 20 h 30

BETHUNE

Théâtre Municipal
Mardi 22 Mars 20 h 30

GRAND-QUEVILLY

Théâtre Charles Dullin
Mercredi 23 Mars 20 h 30

LESSAY (Manche)

Abbatiale de Lessay
Jeudi 24 Mars 20 h 30

MONTLOUIS/LOIRE

Espace Ligeria
Vendredi 25 Mars 20 h 30

PARIS (Salle Gaveau)

Festival International d'Instruments à Vent
Lundi 28 Mars 20 h 30

Renseignements complémentaires auprès de Yamaha Musique France - Tél. 64.61.40.10.

Les Fédérations départementales de la Confédération Musicale de France,
la Gazette des Cuivres et les Revendeurs Agréés Yamaha.

